

BULLETIN  
DE  
*l'Académie Royale  
de Langue et de Littérature  
Françaises*

TEXTES DE

**Raymond TROUSSON  
André SEMPOUX - Émile JACQUES**

**Un important inédit de  
Marcel THIRY**



Académie Royale  
de Langue et de Littérature Françaises  
Palais des Académies  
BRUXELLES

Bulletin  
de  
l'Académie Royale  
de  
Langue et de Littérature Françaises  
1985

BULLETIN  
DE  
*l'Académie Royale  
de Langue et de Littérature  
Françaises*



Académie Royale  
de Langue et de Littérature Françaises  
Palais des Académies  
BRUXELLES

## SOMMAIRE

<b>Isabelle de Charrière et Jean-Jacques Rousseau</b>		
Communication de M. Raymond Trousson à la séance mensuelle du 9 février 1985 .....	5	
Marcel Thiry présent. ....	58	
<b>Préface à Astrale Automobile</b>		
Un inédit de Marcel Thiry .....	59	
<b>Marie Delcourt, Alexis Curvers et un poème de Marcel Thiry, par André Sempoux .....</b>		78
<b>Octave Pirmez et Sainte-Beuve, par Émile Jacques .....</b>	83	
<b>Chronique .....</b>	90	
<i>Catalogue des ouvrages publiés .....</i>	92	

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre  
par quelque procédé que ce soit et notamment par photocopie ou microfilm,  
réservées pour tous pays.



# Isabelle de Charrière et Jean-Jacques Rousseau

Communication de M. Raymond TROUSSON  
à la séance mensuelle du 9 février 1985

La critique a souvent souligné l'étendue insolite de la culture de M<sup>me</sup> de Charrière. Romancière, essayiste, dramaturge, musicienne, brillante épistolière, son existence fut peu heureuse, d'abord, en dépit du nombre élevé de ses soupirants, dans un célibat prolongé jusqu'à la trentaine, puis dans un mariage décevant dont naîtra l'amertume des *Lettres de Miss Henley*. Aussi a-t-elle peut-être vécu surtout par l'esprit, entourée d'un petit cercle de familiers, entretenant une abondante correspondance. Jeune fille, elle s'épanche, parfois avec une rare audace, auprès de Constant d'Hermenches ; plus tard, la cinquantaine proche, elle noue avec Benjamin Constant une difficile relation intellectuelle et sentimentale. Un peu partout dans ces textes se font jour son amour des lettres, son attachement à l'esthétique classique. Spirituelle et discrète, elle y multiplie les jugements personnels sur les écrivains d'autrefois et de son temps. Parmi ces derniers, Rousseau devait tenir une place privilégiée, non seulement en raison d'une célébrité tapageuse qui le disputait à celle de Voltaire, mais aussi parce que M<sup>me</sup> de Charrière a vécu, à Neuchâtel, dans un milieu où le souvenir du Genevois était demeuré vivace. N'est-elle pas l'intime de Pierre-Alexandre Du Peyrou, ami fidèle de Jean-Jacques et dépositaire de ses manuscrits ? Elle-même, de 1789 à 1790, écrit sur Rousseau quelques-unes des pages les plus originales de l'époque, entre en lice avec M<sup>me</sup> de Staël en s'instituant le champion de Thérèse Levasseur, prend une part active dans la publication par Du Peyrou de la seconde partie des

*Confessions*. Le Citoyen de Genève fut-il donc l'un des maîtres de la dame de Colombier ?

Hollandaise de naissance, Belle de Zuylen apprend tôt le français, ainsi qu'il convenait à une demoiselle noble de l'époque, et perfectionne son savoir, à l'âge de dix ans, grâce à un séjour de plusieurs mois à Genève : « J'y ai appris le françois chez monsieur Colondre », écrira-t-elle à la fin de sa vie <sup>1</sup>. Elle l'apprend si bien qu'elle en a presque oublié sa langue maternelle en regagnant son pays en 1751. Une gouvernante genevoise, Jeanne-Louise Prévost, femme intelligente et cultivée à qui l'enfant a été confiée depuis 1748, a dû très tôt encourager ses appétits de lecture. On ignore tout des leçons qu'elle recevait mais, à en juger par les lettres ultérieures de l'institutrice, celle-ci pratiquait moins un enseignement méthodique que l'appel à la réflexion indépendante et à la fréquentation des grands auteurs. Belle se constitua très jeune ce que Rousseau appelait un « magasin d'idées » et la culture française y tint le premier rang. Vers 1789, une élégie rappellera avec ferveur cette initiation précoce :

Si dès mes premiers ans au matin de ma vie  
 Mon cœur rendit hommage aux talens au génie  
 A la vertu sublime aux aimables vertus  
 C'est à vous ô françois à vous que je le dus.

...

Le françois me teint lieu de Grec et de Latin  
 Dans la froide contrée ou commença ma vie. (X, 369-370).

Livrée à son caprice, Belle eut pour la lecture une passion dévorante, dirigée d'abord, certes, vers les classiques français <sup>2</sup>, puis étendue à une littérature largement européenne. Sa gou-

1. A madame Sandoz-Rollin (20 nov. 1799, v. 645). Nous citons d'après les *Œuvres complètes*. Amsterdam, G. A. Van Oorschot, 1979-1984, 10 vol.

2. La critique y a souvent insisté. Cf. Ph. GODET, *Madame de Charrière et ses amis*. Genève, 1906, 2 vol., t. I, pp. 26, 29, 44, 53, 64, etc. ; Ch. GUYOT, *De Rousseau à Marcel Proust*. Neuchâtel, 1968, p. 90 ; D. ZAMPOGNA, *Benjamin Constant et Belle de Charrière*. Messina, 1969, p. 23 ; Ch. GUYOT, « Madame de Charrière. La Hollande et la culture française », *Documentatieblad. Werkgroep 18<sup>e</sup> eeuw*, 27-29 Juni 1975, pp. 23-25 ; C. P. COURTNEY, « Belle van Zuylen and the Enlightenment », *ibid.*, p. 171.

vernante joua sans doute un rôle important dans l'éveil d'une curiosité littéraire qui prit vite des proportions étonnantes. A vingt-quatre ans, peu soucieuse de mondanités qui l'agacent et de conversations de salon tenues pour frivoles, elle écrit à Constant d'Hermenches, à propos du changement qu'apporterait dans sa vie un éventuel mariage : « Pourvu qu'on me laisse aller mon train de leçons, de lectures, d'écritures comme je fais ici, un peu plus librement encore je serai contente. [...] Pour un throne je ne renoncerois pas a ce qui m'occupe dans ma chambre. Si je n'aprenois plus rien je mourois d'ennui au milieu des plaisirs et des grandeurs » (27 juillet 1764, I, 224-225).

En octobre 1753, supportant mal le climat, M<sup>lle</sup> Prévost quitte les Pays-Bas, s'installe à Genève, puis à Nyon, avant de s'établir, à la fin de 1754, à Neuchâtel. Pendant quelques années, elle entretient avec son ancienne élève une correspondance familière, où elle cite Voltaire, Fénelon, Cervantès ou Richardson, conseille des lectures, redresse des jugements, requiert des avis personnels. Les réponses de Belle ont disparu, mais les missives de la Genevoise contiennent assez d'éléments pour permettre de conclure qu'elle fut à l'origine des premières lectures rousseauistes de la jeune fille. Dès septembre 1755, elle s'impatiente de n'avoir pu mettre la main sur le *Discours sur l'origine de l'inégalité* (13 sept. 1755, I, 84) et, trois semaines plus tard, presse Belle de lui en envoyer un exemplaire (6 oct. 1755, I, 86). En 1756, elle rapporte avoir assisté, à Neuchâtel, à une représentation du *Devin du village* (15 mars 1756, I, 95). Enfin, le 28 décembre 1758 (I, 117), elle se réjouit de « commencer » la *Lettre à d'Alembert* : « J'en ais vu, écrit-elle, quelques endroits qui m'ont enchantée : je voudrois pouvoir oter 30 années à mon compatriote ! il est une raison de plus pour moi d'aimer ma patrie ». On peut se demander avec Ph. Godet si cette fervente admiratrice tenta de voir Jean-Jacques lorsque, peu d'années après, il chercha asile dans le pays de Neuchâtel. Elle a en tout cas, c'est manifeste, lu tout ce que Rousseau a publié d'important à l'époque et, si elle n'a pas éveillé chez Belle le même enthousiasme, du moins a-t-elle dû la conduire dès l'âge de quinze ans vers les écrits du philosophe.

Sous la plume de la jeune femme, la première allusion apparaît en 1762 dans une lettre à d'Hermenches. Elle lui reproche en badinant d'avoir aidé à conclure un mariage entre un officier suisse et une femme riche mais laide. « Est-ce là, lui dit-elle, la loi de la nature et de la raison ? [...] Qu'on se laisse entraîner par ses passions cela est peut-être quelquefois excusable, mais peut-on de sens rassis arranger le mal ! Oh ! que Julie et Emile font peu d'effet sur leur admirateur ! » (29 nov. 1762, I, 146). Peu importante en soi, la boutade montre que Belle continuait à suivre de près les publications de Rousseau et fait supposer que le Genevois avait déjà fait l'objet de conversations nourries du souvenir du second *Discours* : « Pourquoi ne mourons nous pas comme nous naissons ? Il m'est venu dans l'idée que nos premiers Peres ne faisoient que cesser de vivre, et que si nous étions sobres, réglés en tout, si nous vivions comme les sauvages de Rousseau, nous mourions peut-être sans agonie et sans douleur, seulement parce qu'un long usage affoiblit et eteint enfin nos organes et nos facultés. Notre machine ne feroit que s'user peut-être, elle ne se demonteroit pas » (29 déc. 1762, I, 148). Au fil des années, d'autres allusions parsèment les lettres de Belle. Conviée par d'Hermenches à donner son opinion sur M<sup>me</sup> Pater, elle plaisante : « Je dirois s'il faloit parler d'elle, je dirois comme Rousseau à l'Archeveque, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » (29 juin 1763, I, 152). La *Lettre à Christophe de Beaumont* se vendait depuis avril : cette fois encore, Belle suit l'actualité. A l'occasion, un badinage rappelle aux deux amis une lecture commune. Elle avait dit à d'Hermenches qu'elle étudiait les mathématiques pour se dédommager des obscurités de la métaphysique ; lui avait insinué qu'elle s'intéressait peut-être davantage au maître qu'à la matière. Fi donc, répond Belle, ce précepteur a cinquante ans, il est sale, il postillonne : « Si j'ai parlé de lui comme d'un Saint-Preux, j'ai parlé étrangement » (11 mai 1764, I, 179). *La Nouvelle Héloïse* a impressionné la jeune femme, même si Belle, raisonnable en esthétique, devait renâcler parfois devant le pathos et l'emphase. Certains tableaux, en tout cas, l'ont séduite. Prisant peu l'affectation et les fadeurs galantes du monde, elle assure préférer la société des petites gens et,

l'espace d'une soirée, parmi les moissonneurs de la ferme de Zuylen. M<sup>lle</sup> de Tuyll s'est représentée en Julie d'Étange :

Je viens de souper avec 90 paijsans et paysannes les paijsans avoient battu tout le jour une certaine graine dont je ne sai pas le nom, jugez comme ils avoient chaud, mais notre paysan, le maître du logis étoit si aise de me voir là assise a coté de lui il posoit de si bonne foi ses mains suantes sur les miennes, sa femme faisoit avec tant de plaisir les honneurs a mon frere et a moi, nos domestiques aussi trouvoient si plaisant d'être a table avec nous que cette fête n'a pas laissé de me paroître agréable ; je me suis comparée un moment a Julie avec orgueil. (9 juillet 1764, I, 204-205).

C'est bien l'idylle rustique, le paternalisme un peu fade de la scène fameuse de Clarens, qu'elle admire aussi dans *Le Devin du village* (16 juillet 1764, I, 208). A cette époque où commencent à se presser les « épouseurs » et où elle éprouve le besoin d'aimer, le roman de Jean-Jacques l'exalte et la fait rêver au bonheur sur les bords du Léman : « Ma lecture, confie-t-elle au baron van Pallandt, c'est Rousseau, son Héloïse, mes pensées et mes souhaits se tournent vers les vertus que je pourrois aquerir, le bonheur que je pourois goûter dans ce même Païs choisi pour la scene du Roman et choisi en effet par la nature pour être la scene la plus brillante de ses beautés » (27 mars 1765, I, 400). Elle ne sait pas encore que son rêve se réalisera en partie : à défaut d'un Saint-Preux, il lui faudra se contenter d'un Wolmar un peu terne.

La lecture d'*Emile* lui inspire en même temps des réflexions plus austères, en particulier sur sa propre religion. « Je hais les Esprits forts, une femme esprit fort me paroît une espece de monstre », dit Belle, qui développera un jour ce thème dans *Honorine d'Userche*. Elle se désole cependant de la tiédeur de sa dévotion, découragée par « la seche orthodoxie » et « le triste fanatisme » de son pays. « Je ne sors de nos Eglises, confesse-t-elle, que malade d'ennuy ou atristée par le doute... Je ne deviendrois jamais Catholique, peut être je deviendrois chretienne » (27 mars 1765, I, 400). Jamais athée ni tout à fait délivrée du dogme de la prédestination, retenu de son éducation calviniste et modifié en fatalisme résigné, convaincue de la valeur morale de l'enseignement religieux et de l'immortalité

de l'âme, refusant de croire à l'éternité des peines<sup>3</sup>, elle fait à James Boswell une profession de foi où son « doute modeste » est comme un écho au « doute respectueux » du Vicaire savoyard :

Tout me dit qu'il y a un Dieu un être éternel, parfait, et tout puissant. [...] La Revelation a des caracteres infiniment respectables de grandeur, de bonté, de clemence. Si je la comprenois mieux je lui trouverois peut être partout un caractere de divinité, mais son obscurité en beaucoup d'endroits les contradictions que je crois y trouver me retiennent, je doute, je me tais, je croirois faire un crime en renversant la croyance d'autrui pour ne mettre à la place qu'un doute inquietant.

Mais je ne puis forcer mon esprit a croire sans comprendre, je ne puis forcer mon cœur a souscrire a une religion que je ne puis aimer tant que j'y verai une partie des créatures de Dieu exclues du bonheur qu'elle promet. Je ne puis separer mon sort de celui des autres, je ne dirai jamais il suffit que cette foi me sauve qu'importe que l'incrédulité perde un nombre infini de creatures enfans du même Dieu que moi. La question entre le Déisme et le Christianisme est assez interessante sans doute pour meriter nos plus soigneuses recherches, mais elle l'est trop pour ma santé, pour mon repos, pour mon bonheur. Je l'évite, craignant l'erreur, j'attens dans un doute modeste et tranquille que la vérité vienne éclairer mes yeux (18 juin 1764, I, 196).

Presque au même instant, le père de Belle faisait à ce même Boswell la critique de la Profession de foi en déplorant que Rousseau y eût étalé ses doutes : « J'admire encor ses talents, mais je ne saurois approuver la maniere dont il traite la Religion chretienne dans *Emile* » (8 février 1765, Leigh XXIII, 327). Se doutait-il que sa propre fille exprimait mêmes réserves et mêmes hésitations ? Toujours est-il que, vers 1764-1765, Rousseau nourrit fréquemment la réflexion de Belle et occupe aussi son entourage. Non seulement son père assure avoir lu « avec empressement et avec satisfaction une partie de ses écrits », mais Rousseau est en correspondance avec Renira van Tuyll, cousine germaine de Belle, grande admiratrice d'*Emile*, et avec le mari de celle-ci, John Albert Bentinck, et acceptera

3. Cf. Ph. GODET, *op. cit.*, t. I, p. 30 ; M. MÖCKLI-CELLIER, *La Révolution française et les écrivains suisses-romands (1789-1815)*. Neuchâtel-Paris, 1931, p. 267.

d'être le parrain de leur petite Sophie-Henrietta, à laquelle, trente ans plus tard, sa grand-mère paternelle, ignorante de ce détail, écrira : « J'aurois plutôt deviné le grand Mogol, pour votre parrain, que cet apotre de la Revolution françoise » (2 déc. 1794, Leigh XXIII, 361). A la lumière des récents événements, un tel parrainage pour la petite comtesse avait en effet de quoi surprendre une vieille aristocrate.

Quant à Belle, déjà auteur du *Noble*, elle achevait alors son *Portrait de Zélide* sur une allusion au vulgaire dans une paraphrase de la préface d'*Emile* : « Ce n'est pas pour eux, comme dit l'auteur d'*Emile* ; Non ce n'est pas pour eux que j'écris » (X, 39). Elle ajoutait à l'intention d'Hermenches, apparemment sans le convaincre : « Mon ouvrage doit être mon ouvrage je dis comme Rousseau son premier succès est de me plaire » (8 juin 1764, I, 186)<sup>4</sup>. Ces références fréquentes témoignent d'une réelle familiarité avec l'œuvre du Genevois et de l'empressement de la jeune femme à se tenir au courant de sa production, mais ce zèle n'implique pas une dévotion inconditionnelle. Elle fut donc réticente lorsque Boswell sollicita la permission de soumettre à Rousseau quelques pièces de poésie de son amie. Passant outre, il adressa à Jean-Jacques, le 5 décembre 1764, de menus textes de cette « Demoiselle de la premiere Noblesse et bien riche », en ajoutant : « Je voudrois bien avoir vos sentiments sur son caractère » (Leigh, XXII, 171). Le commentaire du philosophe, s'il a existé, nous est inconnu. Qu'aurait-il pensé s'il avait pu lire les vers facétieux

---

4. Constant d'Hermenches, un peu piqué par les assertions catégoriques de son amie, lui répondit nettement par une critique des excentricités calculées de ce Rousseau qu'elle prenait pour modèle : « C'est toujours aux autres que l'on cherche à plaire ; [...] quelquefois la singularité en est une des voies la plus sûre, et nous sommes singuliers non pour notre satisfaction personnelle, mais pour étonner davantage les autres ; je n'ai point été la dupe de cette charlatanerie de Rousseau, son savoir, son génie, son expérience lui avoient appris ce qui étoit intrinsequement bon et agréable, son stoïcisme sur le jugement du public n'étoit qu'un assaisonnement de plus ; combien cet homme n'a il pas séduit d'honnetes et bons esprits, par son ton cinique ? a la honte de l'humanité l'insolence a des droits sur notre respect » (12 juin 1764, I, 187-188). Belle ne lui répondit pas sur cet article.

par lesquels la jeune femme refusait à Boswell l'autorisation demandée ?

Du Lac Leman je connois les rivages  
 Cent fois mes yeux en ont admiré les appas.  
 Cent et cent fois mes pieds en ont foulé la plage.  
 Mais vers ce peuple libre et sage  
 Si je voulois porter mes pas  
 Ami, l'on ne m'y voudroit pas.  
 Un peu de vers et de Philosophie  
 Avec Rousseau me brouilleroit.  
 A tout venant il crierait  
 Non, ce n'est pas la ma Sophie  
 Fille à brochures et Billets,  
 Qui ne fit onc manchettes ni lassets.  
 Ni Savonnage ni Purée  
 Mais des Contes et des Portraits  
 En un mot Fille un peu lettrée  
 Doit rester Fille à jamais (X, 345).

Agnès — ainsi la nommait d'Hermenches — n'étoit pas Sophie, en effet : Jean-Jacques eût peu goûté l'esprit parfois fantasque et les hardiesses de M<sup>lle</sup> de Zuylen qui, de son côté, ne devait guère approuver l'éducation des filles selon les recettes de l'*Emile*.

Pendant plusieurs années, sauf détails insignifiants, la correspondance ne mentionne plus Rousseau, sinon pour vanter son « stile » (8 juillet 1767, II, 47), même lorsque d'Hermenches fait allusion à la querelle, à Genève, des Négatifs et des Représentants (12 déc. 1766, I, 521 ; 6 janv. 1767, II, 25). En Angleterre, Belle rencontre à dîner David Hume, brouillé avec Jean-Jacques réfugié à Wootton et dont l'*Exposé succinct* était déjà connu. Elle le trouve charmant, mais ils ne semblent pas s'être entretenus du Genevois : « De quoi pensez vous que nous avons parlé ? dit-elle à d'Hermenches. Du Roastbeef et du plum pudding » (22 avril 1767, II, 39).

On le retrouve cependant plus tard dans son œuvre, mais désormais elle ne fera plus guère référence qu'à l'auteur d'*Emile*. Dans les *Lettres de Mistriss Henley* (1784), la narratrice a été séparée du jeune homme qui l'aimait : « A Venise, commente-t-elle avec ironie en évoquant un passage du traité



d'éducation (*OC*, IV, 853), il auroit encore été le Lord John de Rousseau ; il auroit déchiré les manchets de la Marquise ; mais, à Florence, mon image fut effacée par des charmes plus séduisants » (VIII, 102). Mariée à un veuf, elle tente de conquérir les bonnes grâces de la fille de son époux en lui offrant des parures, mais M. Henley, apparemment disciple austère de Jean-Jacques, les refuse parce qu'elles empêcheront l'enfant de « courir à son aise ». Quand elle prétend lui enseigner une fable de La Fontaine, elle se heurte à nouveau aux préceptes d'*Emile* (*OC*, IV, 352) : « Elle récite à merveille, dit M. Henley ; mais comprend-elle ce qu'elle dit ? il vaudroit mieux peut-être mettre dans sa tête des vérités avant d'y mettre des fictions » (VIII, 105)<sup>5</sup>. L'intransigeant mari ne jure aussi que par l'allaitement maternel, « le premier et le plus sacré des devoirs » (VIII, 120). Dans les *Lettres écrites de Lausanne* (1785), l'éducation des filles selon Rousseau est passablement malmenée : la jeune Cécile, sans être savante ni bas bleu, apprend tôt à lire et à écrire, fait des lectures bien au-delà du *Télémaque* et du Barrême concédés à Sophie, prend une teinture de latin, de musique, d'arithmétique et de géographie. M<sup>me</sup> de Charrière, on s'en doute, ne pouvait se satisfaire du dénuement intellectuel où Rousseau confinait son héroïne. Dans *Caliste*, la jeune femme dont l'amant entreprend d'orner l'esprit n'entendra d'ailleurs vanter Rousseau que comme le styliste qui a su tirer de la langue française ce qu'elle a « de meilleur et de plus agréable » (VIII, 197).

En revanche, dans les *Lettres d'un évêque françois à la Nation* (1789), se perçoit peut-être un souvenir du *Discours sur l'inégalité*, lorsque M<sup>me</sup> de Charrière fait allusion à la formation des sociétés et à l'institution des lois par les forts sans que les faibles y aient eu part<sup>6</sup>, mais, à la différence de Rousseau,

---

5. C'est un point sur lequel M<sup>me</sup> de Charrière ne partagera jamais les vues de Rousseau, comme en témoigne une charmante apologie de la fable : « La fable est notre amie en tout tems à tout age./Maudit seroit l'ingrat qui farouche et peu sage/Attaqueroit l'amie à qui ses premiers ans/Ont du des pleurs si doux et tant d'heureux instans !... » (X, 434).

6. « La société fut formée comme les langues, comme les villes, par un mélange de hasards et de vues qui n'étoient que celles du petit nombre. La

elle tient la propriété, non pour une usurpation, mais pour « un droit sacré » propre à inspirer « un inviolable respect » (X, 141, 143). Dans la sixième de ces *Lettres*, critiquant les défauts de l'organisation sociale, elle met en cause l'institution des Enfants-Trouvés et s'efforce, sur un ton tout à fait exceptionnel à l'époque, de rendre compte de l'abandon des enfants et de comprendre la conduite de Rousseau :

Avant d'avoir été à Paris <sup>7</sup>, je me disois : pourquoi blamer Rousseau d'avoir envoyé ses enfans dans un asyle que leur ouvroient les rois et la religion ? Actuellement encore, je pense qu'il ne crut point, la première fois, être cruel envers son enfant, et qu'il en usa de même avec les deux autres <sup>8</sup>, précisément parce que, lui rappelant le sort du premier, ils lui faisoient horreur. Peut-être le sort de tous les trois contribua-t-il beaucoup à la sombre tristesse qui obscurcit son esprit et empoisonna sa vie ; peut-être caressa-t-il ses noirs soupçons sur la société pour les faire servir de remède à de plus amers regrets. N'est-il pas occupé de ses enfans jusqu'à la fin ? et quand il dit, dans un de ses derniers écrits [= les *Rêveries*], qu'il fit bien de les exposer, quelque chose dans son style ne décele-t-il pas plus de douleur que de persuasion ? Quoi qu'il en soit de mes conjectures à cet égard, il est certainement bien triste qu'une institution si bienfaisante en apparence, soit telle en effet, qu'on n'ait pu pardonner à un étranger indigent d'y avoir eu recours (X, 157).

Le bilan rousseauiste de M<sup>me</sup> de Charrière à la veille de la cinquantaine n'est pas lourd ; les recommandations de Jeanne Prévost de la quinzième à la dix-huitième année, la lecture de *La Nouvelle Héloïse* et d'*Emile*, quelques allusions au décor du

---

religion en fit respecter les loix, la crainte les fit observer. Le fort les vengea, quand elles furent violées par le foible, qui ne les avoient ni faites, ni reçues ; et quand lui-même les viola, personne ne put les venger » (X, 156).

7. Allusion à son séjour de 1786-1787. Contrairement à l'affirmation d'une note des *Œuvres complètes* (X, 559, notes 9), la seconde partie des *Confessions*, où Rousseau fait l'aveu de l'abandon (livres VII et VIII), n'avait pas paru en 1782. L'édition Barde et Manget ne parut qu'en automne 1789, alors que cette sixième lettre est datée du 22 mai. Mais Rousseau en parlait en effet dans la neuvième promenade des *Rêveries*, parues en 1782.

8. Cette précision surprend. Dans les *Confessions*, encore inédites, Rousseau parle de cinq enfants ; le premier dialogue de *Rousseau juge de Jean-Jacques*, paru en 1780, faisait allusion à l'abandon, mais sans citer de chiffre, pas plus que les *Rêveries* ou (si M<sup>me</sup> de Charrière l'avait lu) *Le Sentiment des citoyens* de Voltaire, paru en décembre 1764.

roman ou à la pédagogie, une réflexion sur le douloureux épisode de l'abandon des enfants. Mais pas d'allusion aux *Lettres écrites de la Montagne*, à la querelle avec Hume, rien sur le *Contrat social*, sur la mort de Rousseau, sur la publication des *Rêveries* et de la première partie des *Confessions*, aucune véritable analyse ou discussion des œuvres et des idées. C'est un peu surprenant si l'on songe qu'à partir de septembre 1771, elle s'est installée dans la principauté de Neuchâtel, vivement agitée, six ans plus tôt, par la présence de Rousseau, bon prétexte pour ranimer la querelle entre le gouvernement de l'Etat et celui de l'Eglise : « Les Neuchâtelois prennent feu comme de la paille », écrivait alors Milord Maréchal à son ami. De plus, elle compte parmi ses plus anciens amis les deux fils du colonel Chaillet, ardent défenseur de Jean-Jacques, et le pasteur David-Henri Chaillet, « enthousiasmé [...] de Rousseau » (X, 218). Surtout, elle se fait un intime de Du Peyrou, champion dévoué et un peu maladroit, dont la correspondance avec le Genevois venait de s'interrompre, en juillet 1771, et qui devait être la cheville ouvrière de l'édition des *Œuvres*, en 1780-1782. Des lacunes, il est vrai, peuvent exister dans la correspondance conservée, relativement peu abondante de septembre 1771 à juin 1789.

L'intérêt de M<sup>me</sup> de Charrière se réveille en 1789. Les *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau* de la jeune Germaine de Staël avaient paru à la fin de 1788 — Meister les annonce en janvier dans la *Correspondance littéraire*. Le petit livre avait recueilli un succès mondain et ses réelles qualités éclipsaient les ternes éloges des Barère, Chas, Bilhon et autres Desmolin. M<sup>me</sup> de Charrière entreprend aussitôt de rivaliser avec cette « jeune dame d'un esprit ingénieux et brillant » dans un texte intitulé *De Rousseau*, inachevé (X, 125). M<sup>me</sup> de Staël trouvait la clé du talent de l'écrivain dans la passion qui le consumait ; Belle découvre son originalité dans « la sensibilité de son oreille » : « C'est elle qui a dicté son stile et choisi ses sujets et enfin fixé et réglé ses idées et sa conduite ». Se référant au livre V des *Confessions*, elle rappelle l'importance accordée par Rousseau depuis son enfance aux sons, au chant, à la mélodie. Cette explication de l'art du

Genevois relève sans doute des préoccupations personnelles de Belle — depuis 1784, elle écrit des livrets d'opéra et compose de la musique — mais témoigne aussi d'un intérêt voué davantage au styliste qu'au penseur.

Les *Lettres* de M<sup>me</sup> de Staël ont ramené M<sup>me</sup> de Charrière à Rousseau, mais leur succès l'a agacée. Mieux que le fragment cité, un autre texte, publié quelques mois plus tard, en témoigne. Le marquis de Champcenetz avait fait à la fille de Necker une *Réponse aux Lettres sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, parue à Genève en 1789. Elle avait été suivie, en août, d'une *Courte réplique à l'auteur d'une longue réponse*, signée « par M<sup>me</sup> la Baronne de... ». Les bibliographes ont naturellement attribué cette *Courte réplique* à M<sup>me</sup> de Staël, jusqu'à ce que les éditeurs des *Œuvres complètes* la restituent... à M<sup>me</sup> de Charrière. Des billets de DuPeyrou et à Benjamin Constant (3 août 1789, III, 143 ; 6 août, III, 144-145) révèlent d'ailleurs les projets de publication à Neuchâtel, à Lausanne et à Paris. Rousseauiste, ce nouvel écrit n'en était pas moins, selon l'expression de J. Vercruysse, un petit chef-d'œuvre de savoir-faire voltairien. Sous le masque de M<sup>me</sup> de Staël, Belle s'offre le double plaisir de dauber sur Champcenetz et d'allonger quelques coups de griffe à l'« ambassadrice », s'amusant, ici et là, à lui faire admettre, « trop de recherche », « trop de *peut-être* », des idées parfois « plus subtiles que neuves, que justes, qu'intéressantes », de « l'ignorance », l'amenant enfin à s'excuser de ses fautes au nom de sa jeunesse. procédé peu charitable, mais ingénieux. Comme M<sup>me</sup> de Staël n'avait pas élaboré, à son gré, une critique satisfaisante de l'éducation de Sophie — « Oui, ma fille, j'écouterai pour toi les leçons de Rousseau » — Belle en profitait pour lui attribuer ses propres opinions. Rousseau prétend laisser Emile disponible pour tous les états, mais renferme Sophie dans ses obligations conjugales et domestiques. Jamais, répond M<sup>me</sup> de Charrière à Champcenetz,

... jamais vous ne me persuaderez que je doive prévoir et préparer la vocation de ma fille. [...] Je laisserai mon fils et ma fille libres comme Emile [...] ou, me croyant en droit d'user de mon expérience et de l'autorité que me donnent sur mes enfans ma tendresse et

leurs besoins, je les accoutumerai tous deux, comme on y accoutumoit Sophie, avec adresse et douceur, aux entraves que ni l'un ni l'autre ne pourra toujours éviter (X, 169).

Ces escarmouches n'avaient pas apaisé la combativité de la dame du Pontet, d'autant plus qu'elle s'était irritée à la lecture de la *Vie de J.-J. Rousseau* (1789) du comte de Barruel-Beauvert qui, sur un point précis, rejoignait M<sup>me</sup> de Staël. Les deux ouvrages s'en prenaient en effet durement à Thérèse Levasseur, veuve de Rousseau. Ces sorties n'étaient pas neuves. Déjà M<sup>me</sup> d'Épinay, qui l'avait bien connue, parlait d'elle, dans un texte encore inédit en 1789, comme « d'une fille jalouse, bête, bavarde et menteuse »<sup>9</sup>. En 1768, dans *La Guerre civile de Genève*, Voltaire l'appelait « Mégère... infernale et hideuse sorcière... chouette... infâme vieille » ; dans la *Correspondance littéraire* de 1770, Grimm prétendait que Rousseau l'avait surprise en flagrant délit avec un moine<sup>10</sup>. Dès 1778 avait couru le bruit du suicide du philosophe, poussé au désespoir par sa femme, qui le trahissait avec John Bailly, domestique du marquis de Girardin<sup>11</sup>. Dans sa correspondance avec Moulou, DuPeyrou n'est pas plus favorable. Thérèse est selon lui la cause de la brouille de Rousseau avec ses amis, il la traite de « mégère », de « créature indigne », de « coquine » et se dit incapable de « témoigner toute l'horreur que cette créature [lui] inspire »<sup>12</sup>. La plupart de ces épithètes étaient suscitées par l'annonce de l'éventuel mariage de Thérèse avec Bailly, erreur qui l'eût fait renoncer au titre de veuve de J.-J. Rousseau et qu'elle se garda bien de commettre : en septembre 1779, à Neuchâtel, DuPeyrou, Moulou et Girardin s'étaient entendus pour que le profit de l'édition générale des *Œuvres*, alors en préparation, lui fût réservé.

9. *Histoire de Madame de Montbrillant*. Publ. par G. Roth. Paris, 1951, 3 vol., t. III, p. 165.

10. Cf. Ch. GUYOT, *Plaidoyer pour Thérèse Levasseur*. Neuchâtel, 1962, pp. 10-14.

11. Cf. R. TROUSSON, « Rousseau, sa mort et son œuvre dans la littérature périodique en 1778 », *Revue Internationale de Philosophie*, XXXII, 1978, pp. 177-196.

12. Cf. Ch. GUYOT, *Un ami et défenseur de Rousseau. Pierre-Alexandre Du Peyrou*. Neuchâtel, 1958, pp. 158 et 168.

Cette libéralité faite à une « paysanne vicieuse » avait indigné Barruel-Beauvert. « Superbe emploi ! s'exclamait-il, s'il n'a pas été motivé par les dernières intentions du philosophe !... Est-ce qu'on est obligé de fournir de la pâture aux coulevres ? Non, mais les laisser vivre est une cruauté »<sup>13</sup>. Sans affecter pareille brutalité, M<sup>me</sup> de Staël reprenait dans ses *Lettres* les ragots calomnieux contre « l'indigne femme qui [...] avoit appris assez à le connoître pour savoir le rendre malheureux ». Elle assurait le tenir d'un ami genevois de Rousseau, celui-ci n'avait abandonné ses enfants que sur « les sollicitations atroces [de] cette mère dénaturée » ; elle affirmait enfin qu'il s'était donné la mort parce qu'« il s'étoit aperçu des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas »<sup>14</sup>. Ces déclarations parurent à M<sup>me</sup> de Charrière un excellent prétexte pour river son clou à la baronne. Le 3 décembre 1789, le manuscrit de la *Plainte et défense de Thérèse Levasseur* est entre les mains de Du Peyrou, qui mande aussitôt ses impressions à son amie :

Vous avés bien raison d'être opiniâtre ; cela nous a valu des rires délicieux, et jusqu'aux larmes. En recevant hier votre paquet, j'en commence la lecture à basse messe ; mes deux Cousines étant à travailler près de mon lit, et babillant pendant que j'écrivais. Je ris, et je recommence tout haut ma lecture. Il n'y a qu'une voix pour l'impression ; je fais chercher Fauche. Je lui propose le Pamphlet, et sur parole, il le prend, m'en promet une epreuve ce matin que j'attends pour corriger, car le brouillon est par ci par là difficile à déchiffrer. [...] Vous verrés cela j'espere des demain en beaux caracteres d'impression. Fauche part demain pour Besançon, et il emportera cela avec lui, mais je vous conseille d'envoyer un exemplaire ou deux à Paris pour ou à un Libraire afin qu'il le réimprime et le fasse courir dans la Capitale, ou certainement il prendra. Il est tems

13. BARRUEL-BEAUVERT, *Vie de J.-J. Rousseau*. Paris, 1789, pp. 115-116. Selon D. FARNUM (*The Dutch divinity. A biography of Madame de Charrière*. London, 1959, p. 225), le peuple même en voulait à Thérèse de sa conduite envers Rousseau : « In the village where she lived (i.e. Le Plessis-Belleville), people were throwing stones at her window, drawing away from her in the streets, refusing to sell her the necessities of life, denying her work ». Inutile de dire que ces allégations sont dénuées de tout fondement.

14. *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J. J. Rousseau*. Genève, Slatkine Reprints, 1979, pp. 98 et 117.

qu'on y rie un peu, et le morceau me paroît fait pour cela. Il est très plaisant, piquant, et moral (4 déc. 1789, III, 165).

Menée aussi rondement, l'affaire est bientôt faite et, le 12 décembre, M<sup>me</sup> de Charrière peut expédier un exemplaire à Chambrier d'Oleyres, sans dissimuler sa satisfaction :

Voici une petite chose qui s'est faite depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire et qui grâce à M. Du Peyrou a été imprimée aussi tôt qu'écrite, de sorte que de ma tête elle a passé au public en quatre jours. J'ignore comment elle est reçue à Paris mais je ne doute pas qu'elle soit bien reçue de vous Monsieur ce qui est une bonne fortune précieuse pour moi. Vous en aimerez la simplicité, sinon bonhommie il y a pour cela un peu trop de rigoureuse justice, du moins... je ne trouve point de mot. Ce que j'en pense c'est qu'on y met les choses et les gens à leur place et à leur taux tout simplement et tranquillement (12 déc. 1789, III, 166-167).

C'était en effet une réussite. Feignant d'être Thérèse elle-même dictant sa défense à une voisine, M<sup>me</sup> de Charrière s'en prend aux détracteurs de la veuve. Le compte de Barruel est vite réglé : « C'est la mode de me donner des coups de patte ; il a bien fallu qu'il fit comme les autres ». Quant à la tirade sur les couleuvres et la cruauté de les laisser vivre, on lui a assuré qu'il s'agissait de fleurs de rhétorique. Fort bien, conclut Thérèse, mais « si toutefois il vouloit ne s'en plus permettre de semblables, ou même ne plus écrire qu'à ses amis, ce seroit fort bien fait » (X, 175). Du Peyrou, traité avec plus de ménagement, est lui-même pris à partie. Quoi ! Parler toujours de la *mémoire* de Rousseau, de l'*honneur* qu'il lui a fait en lui donnant son nom, plutôt que de la promesse de ne pas la laisser mourir de faim et de ses trente années de bons et loyaux services ? « Pourquoi des gens d'un bon esprit mettent-ils des mots obscurs à la place des choses simples ? » (X, 175). A l'égard de M<sup>me</sup> de Staël, le ton devient d'une ironie agressive. Thérèse n'était donc pas digne de Rousseau ?

Quoi, parce que M. Rousseau a fait à une pauvre fille qui ne savoit ni lire, ni écrire, ni voir l'heure qu'il étoit sur un cadran, l'honneur de lui donner son linge à blanchir et son potage à cuire ; parce qu'il lui a fait partager parfois son lit, et longtemps après son nom ; il faudroit que cette pauvre fille devint une héroïne, un grand esprit, une belle dame à la manière de celles qu'on fabrique dans les livres ! (X, 173)

Rousseau se serait suicidé en découvrant sa liaison avec un homme de basse condition ? Double absurdité ! « Est-ce la coutume, je vous prie, que les maris se tuent pour ces sortes de choses ? [...] Selon vous, il se seroit donc mieux consolé et j'eusse aimé un prince » (X, 174). Voilà de curieux préjugés « qui aussi bien ne sont plus à la mode ». Surtout, M<sup>me</sup> de Staël a manqué de cœur en piétinant une femme âgée, sans ressources et sans appuis :

Oui, madame la baronne, vous manquez de bonté ; car vous dites du mal d'une pauvre femme qui ne vous en a point fait, et qui est dans des circonstances moins brillantes que les vôtres. Mon célèbre ami est mort, votre célèbre et respectable pere est, Dieu merci, plein de vie ; vous êtes riche, vous êtes baronne et ambassadrice, et bel esprit ; et moi, que suis-je ? Vous manquez aussi de justice ; car vous avancez des faits qu'il vous est impossible de prouver, comme à moi de les réfuter pleinement ; de sorte que je reste chargée à jamais d'une accusation grave et d'un soupçon odieux (X, 174).

La mercuriale était sévère et ne dut pas enchanter la destinatrice. On peut se demander pourquoi M<sup>me</sup> de Charrière s'est attaquée à plusieurs reprises, avec une hargne mal dissimulée, à M<sup>me</sup> de Staël. Certes, sa générosité naturelle la poussait à défendre les humbles : n'a-t-elle pas pris, par deux fois, le parti de sa servante Henriette Monachon, fille-mère, au point de se brouiller avec le pasteur Chaillet ? Elle a pu être choquée de voir la grande dame s'acharner, sans preuve aucune, sur une servante illettrée<sup>15</sup>. Mais Du Peyrou, fort hostile, on l'a vu, à Thérèse, n'avait sans doute pas manqué de lui communiquer son opinion, assurément mieux fondée que les ragots des milieux littéraires et mondains de Paris. S'il a ri de bon cœur en lisant la *Plainte*, cela ne signifie pas qu'il partageait l'avis de son amie, mais seulement qu'il trouvait plaisante la riposte à M<sup>me</sup> de Staël. Du reste, la *Courte réplique*, qui ne se donnait pas le noble objectif de défendre Thérèse, procédait déjà d'une

15. Cf. M. MÖCKLI-CELLIER, *op. cit.*, p. 264 ; G. RICCIOLI, « Madame de Staël et Madame de Charrière », *Rivista di letteratura moderna e comparate*, XX, 1967, p. 227 ; Ch. GUYOT, *De Rousseau à Marcel Proust*, p. 95 ; Ph. GODET, *op. cit.*, t. I, p. 420.



hostilité larvée. Or M<sup>me</sup> de Charrière n'aimera jamais M<sup>me</sup> de Staël et, dans la suite, elle opposera aigreur et défiance aux avances de sa jeune rivale qu'elle ne rencontrera qu'en 1793. Le fait est surprenant, puisque M. de Charrière connaissait les Necker et que, en 1786-1787, lui et sa femme voyaient les Suard, chez qui fréquentait aussi M<sup>me</sup> de Staël<sup>16</sup>. Peut-être se sont-elles alors entrevues ou croisées sans lier connaissance. Certaines antipathies naissent à première vue. La femme mûre, désenchantée, déçue par le mariage, retirée dans la monotonie de Colombier, ne devait-elle pas éviter la jeune Germaine évoluant dans une société brillante, déjà fêtée et admirée, personnalité remuante et tapageuse dont les précoces succès lui représentaient ce qu'elle aurait pu être elle-même, vingt-cinq ans plus tôt ? Le désir de défendre Thérèse a pu se combiner avec celui d'être désagréable à M<sup>me</sup> de Staël, de faire rire à ses dépens, de troubler une première victoire littéraire insolemment ajoutée à la réussite mondaine. D'Oleyres rapporte ce jugement du marquis de Serant sur la *Plainte* : « Je ne sais si elle [= M<sup>me</sup> de Charrière] a un intérêt plus particulier dans la cause qu'elle soutient, qu'elle n'en aurait eu à écrire sur toute autre matière. Mais il me semble que c'est son esprit beaucoup plus qu'une affection profonde, qui a dirigé sa plume »<sup>17</sup>. C'est fort bien vu : l'ironie y a plus de part que la compassion, et Belle écrit moins pour Thérèse que contre Germaine. Elle tint cependant à envoyer sa brochure à la veuve de Rousseau — qui ne pouvait pas la lire — et s'enquit de son adresse auprès de Du Peyrou (16 déc. 1789, III, 169).

Le retentissement de la brochure ne fut pas considérable : venant un an après les *Lettres*, elle dut aussi se perdre dans le flot des pamphlets et des événements politiques. Selon Belle, « à Neuchâtel elle a eu grande vogue » (29 mai 1790, III, 127) — triomphe local. Sa belle-sœur s'en « amusa extrêmement » (fin février 1790, III, 188), Benjamin Constant fut laconique : « Bien obligé pour Thérèse le Vasseur » (16 sept. 1790, III, 236). Du Peyrou regretta « que cela ne soit pas plus répandu »

16. P. KOHLER, *Madame de Staël et la Suisse*. Lausanne-Paris, 1916, p. 188.

17. Cité par Ph. GODET, *op. cit.*, t. I, 434.

(16 janv. 1790, III, 180). Le plaidoyer ne convainc d'ailleurs pas grand monde. « Therese Le Vasseur a trouvé un fort bon défenseur, écrit Claude de Narbonne. Je ne sais si elle le mérite. L'on ne voit rien dans la dernière partie des Confessions de Rousseau qui autorise à le croire, et il est bien difficile de justifier la conduite qu'elle a tenue depuis la mort de son mari » (18 déc. 1789, III, 170). D'Oleyres est du même avis : « On seroit presque tenté de l'excuser d'après cette deffense, si les procédés connus de cette femme du vivant de son epoux ne nuisoient a l'opinion du Juge et a l'Intérêt qu'on prendroit sans cela a sa cause » (21 déc. 1789, III, 173). C'est mince. Mais Belle écrit malicieusement à Benjamin Constant : « On n'a plus trouvé de *Therese le vasseur* chez les libraires à Paris il y a déjà longtems et cependant il ne m'est pas revenu qu'on en ait beaucoup parlé. Les amis de M<sup>me</sup> de Staal auroient-ils jetté au feu tout ce qu'on en avoit envoyé ? » (29 mai 1790, III, 217). Si elle n'avait pas emporté la conviction, avait-elle au moins déplu à l'« ambassadrice » ?

M<sup>me</sup> de Charrière venait d'ailleurs de trouver une nouvelle occasion de s'occuper de Rousseau. Le 25 août 1789, alors qu'elle est toute à sa petite guerre contre M<sup>me</sup> de Staël, l'Académie française met au concours, pour le prix d'éloquence de 1790, l'éloge du Citoyen de Genève. En novembre, elle s'adresse à Marmontel, secrétaire perpétuel, pour avoir confirmation<sup>18</sup>. En la remerciant de l'envoi de la *Plainte*, sa belle-sœur lui écrivait : « Je souhaiterois que vous entreprissiez de faire l'éloge de Rousseau et que je serois curieuse de la maniere dont vous le jugeriez ! » (III, 189). C'était au début de mars 1790 ; le 17 mai, M<sup>me</sup> de Charrière annonce à Caroline de

18. Marmontel lui répond le 28 novembre (III, 163) : « Pour répondre, Monsieur [sic], à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, il a fallu attendre et observer l'effet de la seconde partie des memoires. La sensation qu'elle a produite a été diverse, selon les esprits et les mœurs, mais en general nous sommes indulgens pour qui nous donne du plaisir. Rien n'est changé dans les intentions de l'académie ; et Rousseau est traité comme la madelaine : *remittuntur illi peccata multa, quia dilexit multum* ». Elle se serait retrouvée en compétition avec M<sup>me</sup> de Staël, qui concourait elle aussi, mais les événements politiques empêchèrent en 1790 l'attribution du prix.

Chambrier que la seconde partie de son *Eloge* est faite et soumise au pasteur Chaillet (III, 209).

La correspondance est prodigue de renseignements sur cet *Eloge de Jean-Jacques Rousseau*. Il est né, raconte-t-elle à Benjamin Constant le 21 mai 1790, du « descœuvrement » et d'une « enrroure longue » qui l'empêchait de chanter à son clavecin. L'appréciant elle-même, elle assure : « Hors un seul mot, peut-être un mot, touchant la langue françoise il n'y a pas d'emphase du tout, rien d'académique, ce n'est pas non plus decousu ni courant trop brusquement trop vite sur les objets ». Avec mille détails, elle explique ses rédactions successives, ses corrections, ses retranchements, et comment elle a soumis le texte à l'approbation du pasteur Chaillet et du P. Arnould, oratorien émigré, « homme d'esprit et fort instruit ». Finalement, ces deux aristarques ont décrété « que si l'on n'avoit pas destiné le prix à un discours tout politique, ou tout declamatoire en faveur de la revolution, elle l'auroit probablement ». Elle est aussi très fière de son épigraphe, qui a enchanté M. de Charrière et Du Peyrou : *His words were musick, his thoughts celestial dreams*. La première partie est une réminiscence de la *Comedy of Errors* de Shakespeare, la seconde est de son invention (III, 210-211). Le petit cercle des amis s'amuse d'avance de la perplexité des académiciens devant cette énigmatique épigraphe (24 mai 1790, III, 213 ; 26 mai, III, 214). Le manuscrit, précise une note de l'*Eloge*, est expédié le 26 mai, date confirmée par un billet de Du Peyrou (28 mai, III, 216) et une lettre à Constant (29 mai, III, 217). Le 11 juin, le baron d'Aigaliers, passionné de Rousseau, officier en retraite et pour lors député aux Etats-Généraux, accuse réception du paquet et lui envoie le reçu de Marmontel, en ajoutant, comme les censeurs neuchâtelois, que l'*Eloge* « obtiendra surement [le prix], si l'Académie n'est point attaquée de la maladie courante et presque générale qui ne laisse voir la raison et la verite que dans les partis extrêmes et les principes les plus outrés » (III, 222). L'issue de cette aventure académique est inattendue. M<sup>me</sup> de Charrière décide soudain de renoncer à concourir et de faire imprimer son *Eloge*. Le 28 août, Aigaliers s'offre obligeamment à trouver un éditeur (III, 230), Du Peyrou collationne la copie

(13 sept., III, 235), réceptionnée le 16 septembre par le baron (III, 235) qui peut annoncer, dès le 13 octobre (III, 239-240), qu'il a corrigé les épreuves du libraire Grégoire, lequel tire à mille exemplaires en deux formats. Le 23 octobre (III, 241), Du Peyrou félicite son amie : « Point de frais et prompt débit, deux articles capitaux ».

Pourquoi renoncer au concours de l'Académie ? Craignait-elle, en dépit de la confiance de ses admirateurs, qu'un autre remportât le prix ? Il est plus vraisemblable qu'elle se rendit compte que son *Eloge* n'était pas assez « engagé » ni assez politique pour satisfaire aux exigences de l'heure, comme l'avaient déjà soupçonné Chaillet et le P. Arnould. Elle-même écrivait d'ailleurs à d'Oleyres le 17 avril 1790 : « la mode de tout ce qui n'est pas politique est passée ou interrompue » (III, 201). Ce fut aussi l'avis d'Aigaliers, faisant allusion aux révolutionnaires et aux aristocrates qui, les uns et les autres, tiraient Jean-Jacques à hue et à dia :

Les deux ou trois petites notes, tant soit peu aristocrates, que vous avés ajoutées, seront comme une amorce aux effrénés de ce parti, qui les rapprochera d'un philosophe qu'ils accusent fausement de tous les maux dont ils se plaignent ; et les enragés du parti contraire sont trop aguerris, pour que ces notes les détournent du plaisir qu'ils auront à voir louer un auteur, auquel ils sont bien tentés de se comparer, depuis qu'ils ont outré ses principes. Heureux s'ils pouvoient, les uns et les autres, se rapprocher du point de vérité et suivre à l'aide de votre discours la trace qui peut les y conduire (III, 230)<sup>19</sup>.

Dans l'*Avis de l'éditeur*, M<sup>me</sup> de Charrière admet en avoir peut-être « trop dit sur la perfection idéale pour un discours oratoire » et pas assez « pour une dissertation philosophique », autre raison susceptible de justifier son retrait tardif de la course académique, mais surtout, elle y insiste une fois encore, on aurait trouvé son texte « trop peu politique » (X, 197-198).

---

19. Sur les interprétations contradictoires de Rousseau pendant la Révolution, voir : L. SOZZI, « Interprétations de Rousseau pendant la Révolution », *SVEC*, LXIV, 1968, pp. 187-223 ; R. BARNY, « Jean-Jacques Rousseau dans la Révolution », *Dix-huitième siècle*, VI, 1974, pp. 59-98 ; R. TROUSSON, *Rousseau et sa fortune littéraire*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, 1977, pp. 61-74.

P. Valkhoff tenait l'*Eloge* pour l'une des meilleures productions de M<sup>me</sup> de Charrière<sup>20</sup>. Au milieu de la profusion des textes rousseaulâtres publiés entre 1778 et la fin de la Révolution, il ne manque pas en effet d'une originalité due, au moins en partie, à une admiration raisonnée, dédaigneuse des adulations à la mode. M<sup>me</sup> de Charrière montre Rousseau prisonnier d'une « imagination forte et brillante » et d'une « extrême sensibilité » qui le jettent au pays des chimères. Affamé de perfection, il ne la trouve ni dans les choses, ni dans les hommes qui toujours le déçoivent. Quand il écrit, le seul frein à son « cœur passionné » est l'exigence de l'art : musicien avant tout — Belle le peignait déjà ainsi dans le fragment *De Rousseau* — il s'effarouche de la moindre dissonance, attentif à la mélodie de la phrase, à la musicalité du ton. Sa force de persuasion, il la doit au « charme du style, charme puissant et indéfinissable », à sa « voix de sirène ». Car seul ce chant magique rend séduisants « des projets et des hypothèses chimériques, [...] une éducation impossible, [...] un Contrat social, qu'aucune société n'a fait ni ne peut faire, [...] cette nature, qu'on n'a jamais vue dans son intégrité, qui n'est en aucun lieu, et dont on ne sait qu'elle ait été en aucun temps » (X, 204-205). Rousseau est le magicien du Rêve, il a promis l'âge d'or, fait entrevoir l'utopie ; en enseignant la bonté naturelle de l'homme et la société juste, il a créé les mythes consolants qui nous sont nécessaires : « Nous sommes si las de nous-mêmes et de toutes nos réalités, que nous avons besoin de choses idéales pour rajeunir nos imaginations affaissées et nos cœurs affadis » (X, 205). M<sup>me</sup> de Charrière n'a qu'une foi limitée dans les doctrines rousseauistes, dont le principal mérite lui paraît être d'estomper un instant l'amère réalité et de faire aspirer à l'idéal :

Ah ! que volontiers et de bon cœur je dirai, non de l'*Emile* seul, mais de tous les ouvrages de Rousseau : « Quand il n'y auroit pas un mot de vérité, on devoit honorer et chérir les rêveries, comme les chimères les plus douces qui puissent flatter et nourrir le cœur d'un homme de bien ». [...] Les beaux rêves de cet homme extraordinaire demeurent (X, 207).

---

20. P. VALKHOFF, *Ontmoetingen tussen Nederland en Frankrijk*. 's-Gravenhage, 1943, p. 143.

Les révélations des *Confessions* ont détourné de Rousseau ceux qui exigeaient que l'homme fût de la couleur des ses rêves. Quelle erreur ! Devait-il être, avant l'*Emile*, avant l'*Héloïse*, l'homme que ses œuvres, précisément, le feraient devenir ? Avant d'être auteur, « c'étoit un aventurier distingué, intéressant, plein de charmes, de talents et de travers ». Puis il découvre sa morale, s'en enthousiasme et se veut alors — mais alors seulement — aussi grand qu'elle. On ne peut lui reprocher d'ailleurs que « de petites fraudes », car « sa mauvaise honte seule lui a donné des torts graves ». Belle ne pouvait guère éviter ici le pénible épisode des enfants abandonnés, jeté en pleine lumière par la seconde partie des *Confessions*, mais elle retrouve pour l'évoquer l'indulgence déjà manifestée dans ses *Lettres d'un évêque françois* : « Etoit-ce les perdre, les abandonner, les livrer à un sort malheureux, que de les confier à la religion et à la patrie ? Il a perdu ses enfants : en vain il s'étourdit sur cette perte, et j'entends mal ses regrets et ses foibles excuses, s'il n'est mort victime d'un si cruel souvenir » (X, 209). Cet homme solitaire avait besoin d'aimer, ce chasseur d'idéal était voué aux amitiés imparfaites. Rousseau ingrat ? Non, mais déçu toujours de voir s'évanouir les fantômes qu'il tente d'êtreindre. L'*Eloge*, consacré jusqu'ici à l'artiste et à un essai de compréhension de l'homme, s'achève sur une actualisation des prophéties du penseur : « Il a averti, et plût à Dieu qu'on eût été plus attentif à ses pronostics ! il a averti la société de son bouleversement prochain, quand il présage qu'Emile aura besoin de ses bras pour vivre » (X, 211). Dans le texte envoyé à l'Académie, cette réflexion était la seule concession de M<sup>me</sup> de Charrière à l'actualité politique. Pour l'édition, elle ajouta, dans l'une de ces notes « tant soit peu aristocrates » dont parle Aigaliers, cette remarque judicieuse dont la lucidité et la modération s'adressaient aux deux parties :

L'auteur du contrat social lui-même appelleroit bouleversement ce que nous voyons arriver, et il est fort douteux qu'il prévît aujourd'hui mieux qu'un autre si l'ordre doit sortir du chaos. Au reste, on auroit tort, selon nous, d'attribuer la révolution aux ouvrages de Rousseau, soit pour la lui reprocher, soit pour lui en rendre grâce. L'Homme aux quarante écus et Candide y ont contribué tout autant que l'Emile et le discours sur l'inégalité ; mais sans que Voltaire ni

Rousseau eussent écrit, il suffisoit pour nous mener où nous en sommes, des vices des grands, de la misère du peuple, et de l'ambition envieuse trop commune chez des gens qui ne sont ni peuple, ni grands (X, 582).

Au milieu des pages polémiques et tapageuses consacrées alors à Rousseau et à son rôle, l'*Eloge* de M<sup>me</sup> de Charrière frappe par sa sobriété et sa retenue. Aucun de ceux qui écrivent en cette même année 1790 — Meude-Monpas, Lorthé, d'Eymar, Burke, Fauchet, Le Normant ou Moutonnet de Clairfons — ne fait preuve de tant de mesure et d'équilibre, voyant tous dans l'auteur du *Contrat social* soit le père vénéré de la souveraineté populaire, soit le fauteur du despotisme révolutionnaire, voire le défenseur de l'aristocratie. Seule M<sup>me</sup> de Charrière demeure étrangère à la campagne de déification ou d'exécration, et son Rousseau n'appartient qu'à elle : visionnaire, restaurateur d'idéal, magicien du style, dispensateur de consolantes chimères. Il y a dans cette évocation beaucoup de scepticisme un peu triste et de la résignation sans amertume de la dame de Colombier.

L'*Eloge* paraît avoir eu un certain retentissement, dont témoignent les familiers de M<sup>me</sup> de Charrière. Sa belle-sœur le lui réclame dès juin 1790 (III, 225) et Rosalie de Constant le 24 septembre (III, 238), Marie-Claude de Trémanville en demande trois ou quatre exemplaires en janvier 1791 (III, 266), le bon Du Peyrou s'inquiète de savoir si Fauche-Borel en a rapporté de Paris (18 février 1791, III, 277), la belle-fille de Tronchin suppose que son succès explique la difficulté de se le procurer chez les libraires de Genève (26 février, III, 279). Chambrier d'Oleyres l'a requis le 19 janvier (III, 269) et l'attend toujours le 6 avril (III, 293), l'auteur ne pouvant mettre la main sur « le seul pauvre exemplaire » qui lui reste. Quelques mois plus tard, Belle, non sans fierté, assure à Benjamin Constant avoir été copiée par Ginguené dans ses *Lettres sur les Confessions* et, rappelant son propre *Eloge*, ajoute : « J'ai la vanité de vouloir que vous le lisiez » (6 oct. 1791, III, 312). Elle était donc fort satisfaite de cet écrit, dont la pondération et l'intelligence tranchent en effet sur les bêtises hagiographies et les hargneuses diatribes de l'époque, mais prête cependant le

flanc aux remarques judicieuses consignées dans son journal par d'Oleyres :

C'est peut-être son meilleur ouvrage ; mais il ne peut guère être couronné, parce qu'il n'est pas proprement fini. L'auteur y parle de ce qui lui vient dans l'idée à propos de Rousseau ; une pensée la mène à une autre ; mais malgré la justesse des pensées et la chaleur du style, c'est un ouvrage incomplet <sup>21</sup>.

Décidément fertiles en suggestions, les années 1789-1790 offraient encore à M<sup>me</sup> de Charrière un autre motif de s'intéresser à Rousseau. Assurée par le trio Du Peyrou-Moultou-Girardin, la première partie des *Confessions* avait paru en 1782 dans l'édition générale des *Œuvres*. Fidèle à la volonté de l'écrivain de ne paraître que « longtemps après [sa] mort », Du Peyrou ne se souciait pas de livrer au public la seconde partie, où étaient nommés trop de personnages encore vivants, et gardait soigneusement sous clé sa copie des *Confessions* faite d'après le manuscrit original prêté par Moultou, mort en 1787. En octobre 1789, quelle n'est sa surprise d'apprendre que les libraires genevois Barde et Manget se préparent à éditer cette seconde partie si jalousement réservée ! Aurait-on réussi, à son insu, à copier son propre exemplaire ? Un moment, M<sup>me</sup> de Charrière en témoigne (7 juin 1789, III, 140), il soupçonne Louis-Sébastien Mercier : celui-ci, pendant son séjour à Neuchâtel, n'a-t-il pas passé de nombreuses heures dans sa bibliothèque ? Ou bien le responsable serait-il le marquis de Girardin, dont Du Peyrou n'ignore pas qu'il a fait main basse sur un manuscrit au lendemain de la mort de Rousseau à Ermenonville ? L'honnête Du Peyrou est bouleversé. Puisqu'il était seul nommé dans l'édition de 1780-1782, le public va le croire responsable aussi de cette nouvelle publication. Il n'avait pas tort de s'alarmer, puisque Claude de Narbonne, s'informant auprès de M<sup>me</sup> de Charrière, croit devoir constater « avec peine que toutes les apparences de tort sont de son côté » (18 déc. 1789, III, 171).

---

21. Cité par Ph. GODET, *op. cit.*, t. I, p. 439.



Commence alors une longue et confuse dispute, fort bien débrouillée par Charly Guyot<sup>22</sup>. Le 27 octobre, Du Peyrou rédige une *Déclaration relative aux « Confessions »*, parue dans le *Mercure de France* le 21 novembre, où il proteste n'avoir aucune part du projet Barde et Manget et révèle l'existence du manuscrit en possession de Girardin. Cependant, entre le 27 octobre et le 21 novembre, les *Confessions* ont paru, accompagnées de lettres dont Du Peyrou détient les originaux et dont il a naguère laissé prendre copie à Moultoù. Alors il comprend : derrière Barde et Manget se dissimule Pierre Moultoù, le fils de l'ami défunt. Et quel texte : falsifié, tronqué, mutilé ! A plusieurs reprises, dans ses lettres à M<sup>me</sup> de Charrière, Du Peyrou dénonce des « balourdises », des « fautes » mais aussi des « fautes d'omission bien volontaires » (10 nov. 1789, III, 163 ; 4 déc., III, 165) et répond à des demandes d'identification de personnages désignés, dans l'édition Barde et Manget, par des initiales. Le 19 novembre, il rédige encore une *Suite à sa Déclaration*, publiée dans le *Mercure* le 5 décembre. Il faut, écrit-il à son amie, « que le public connoisse à fond cette affaire » (18 déc. 1789, III, 170). Une seule solution : procurer le texte authentique confié jadis par Rousseau à Moultoù père et l'éditer à Neuchâtel, chez Fauche-Borel.

Dès lors, l'affaire se complique. Le 27 novembre, Barde et Manget protestent contre les allégations de Du Peyrou et se refusent à dire de qui ils tiennent le texte. Ce texte, d'ailleurs, ils ne l'ont pas tronqué, ils ont fait seulement « quelques retranchements de noms, et environ deux pages de grossières, plates et basses injures envers des personnes vivantes et respectables ». Dans le *Journal de Lausanne* du 12 décembre, ils soutiennent que c'est l'édition annoncée par Du Peyrou qui sera une contrefaçon. Quant à Pierre Moultoù, dans une lettre datée du 12 novembre et publiée dans le *Journal de Genève* du 5 décembre, il feint de critiquer l'édition Barde et Manget, espérant faire croire qu'il n'y est pour rien. Ce procédé indigne

---

22. Ch. GUYOT. *Un ami et défenseur de Rousseau*, pp. 190-197. Voir aussi H. DE SAUSSURE. *Rousseau et les manuscrits des « Confessions »*. Paris, 1958 ; *Etude sur le sort des manuscrits de J.-J. Rousseau*. Neuchâtel, 1974, pp. 12-20.

Du Peyrou, qui sait désormais à quoi s'en tenir et s'en plaint auprès de M<sup>me</sup> de Charrière (16 déc. 1789, III, 169 ; 18 déc., III, 170 ; 26 déc., III, 175). L'attitude de Moultoü était en effet pour le moins indélicate, puisqu'il avouait à Coindet, ancien ami de Rousseau, le 7 décembre 1789 :

C'est moi, mon cher Monsieur, qui ai fait paraître la suite des *Confessions*. Je l'ai fait, parce que j'avais donné ma parole d'honneur à Rousseau de le faire, si mon père mourait avant leur publicité. Je l'ai fait, parce que, sachant qu'il en existait plusieurs copies, et surtout une dans les mains de M. Du Peyrou, qui l'aurait incessamment donnée au public sans aucunes corrections, je ne voulais pas que des personnes que je connais pour être parfaitement honnêtes et qui sont mes amis fussent déchirées par la plume de Rousseau qui, sur la fin de sa vie, avait certainement la tête dérangée<sup>23</sup>.

M<sup>me</sup> de Charrière avait suivi de près toute l'affaire, informée au jour le jour par Du Peyrou et sincèrement touchée de l'affliction de son vieil ami. Celui-ci était de bonne foi, mais peu habile la plume à la main. Elle décida donc de l'aider en rédigeant un mémoire destiné à éclairer le public. Le 26 décembre 1789 (III, 175), Du Peyrou accepte cette offre amicale. Quatre jours plus tard, Chaillet informe M<sup>me</sup> de Charrière qu'une feuille d'impression est déjà prête (30 déc., III, 176). Le 5 janvier 1790, elle peut envoyer à d'Oleyres, « encore toute mouillée », sa brochure intitulée : *Eclaircissements relatifs à la publication des Confessions de Rousseau*. Le texte n'est pas signé, M<sup>me</sup> de Charrière se désignant plaisamment, dans l'épigramme, comme *la Mouche du coche*. Elle assure avoir écrit « de son mieux ». Ce n'est pas, dit-elle à d'Oleyres (III, 177), « par poltronnerie que je n'ai pas mis mon nom en toutes lettres, cependant je ne suis pas absolument sûre qu'une réponse bien mordante ne me fasse rien. Je me flate un peu qu'on n'osera pas tant je me suis montrée courageuse et mechante ». C'est aussi l'avis de Du Peyrou, qui lui écrit le même jour : « Je crois comme vous qu'on ne vous repondra pas, ou ce sera tant pis pour le repondant » (III, 179). Sa belle-sœur la félicite deux mois plus tard (III, 188) et, le 30 août 1790, Belle sollicite

23. Cité par Ch. GUYOT, *Un ami et défenseur de Rousseau*, p. 194.

l'opinion de Benjamin Constant, qui ne semble pas avoir répondu (III, 231).

Dans ses *Eclaircissements*, M<sup>me</sup> de Charrière rapporte les faits tels qu'ils se sont produits et peint l'inquiétude de Du Peyrou, lorsque Barde et Manget annoncèrent leur publication, à l'idée « d'être soupçonné d'une partie de ce qu'il n'aurait pu pardonner à d'autres » (X, 188). Scrupuleux, Du Peyrou n'eût jamais consenti à publier la seconde partie des *Confessions* avant la fin du siècle, et ce respect des volontés de Rousseau lui fait honneur. Cependant, poursuit-elle, cette publication prématurée est-elle si grave ? Le vœu de l'écrivain était-il vraiment si ferme ? Car enfin,

Rousseau pouvoit-il desirer bien vivement que ceux qu'il accusoit d'avoir fait le malheur de sa vie, n'en apprissent rien, n'en souffrissent en rien ? [...] On se demande si Rousseau n'étoit pas pressé de verser dans tous les cœurs l'indignation qu'il ressentoit et la pitié qu'il meritoit. Aussi les a-t-il lues, ces dernières Confessions, à M. et Madame d'Egmont et à d'autres (X, 186-187).

Puisque Rousseau lui-même avait fait de ses *Confessions* des lectures publiques, sans doute ne tenait-il pas tellement au secret, et la publication en elle-même n'est pas un crime contre sa mémoire. A ce curieux argument, elle en ajoute un autre, inspiré par les circonstances historiques. Il fallait autrefois dissimuler, ménager des susceptibilités et des réputations, « mais en 1789 on est en possession d'être sincère pour les plus grands princes, pour les ministres les plus estimés, et de leur vivant, et avec le public. [...] Tant de voiles ont été arrachés qu'on ne sent plus qu'il faille en respecter aucun » (X, 189). Aujourd'hui, plus de secret, plus d'hypocrisie, la morale a changé : « ce qu'il y a de bien sûr, c'est que les temps, soit qu'on les trouve meilleurs ou pires, sont autres » (X, 190). Qui sait si, dans dix ans, on se souciera encore de Rousseau, de ses amis et de ses ennemis ? On ne pourra plus traiter les mêmes sujets au théâtre ou dans le roman, parce que certaines réalités auront disparu ; la tragédie ne pourra plus célébrer les rois, ni la comédie « la paternelle affabilité des seigneurs » ou « la romanesque sensibilité » des paysans. La Révolution change les valeurs et déplace les intérêts : qu'importe alors si les *Confessions* paraissent un

peu plus tôt ou un peu plus tard ? Voilà, conclut M<sup>me</sup> de Charrière, le raisonnement que pouvait tenir Pierre Moulto. S'il s'était alors entendu avec Du Peyrou ou même, devant son refus, s'il avait pris la responsabilité de publier seul et correctement, à la bonne heure ! Alors, « nous n'aurions point eu les Confessions, ou nous les aurions eues intactes, inaltérées ». Barde et Manget prétendent bien n'avoir retranché que quelques noms et de basses injures. « Mais moi, poursuit Belle, qui fais partie du public, je déclare que je n'ai point donné de mission à MM. Barde et Manget de juger pour moi » (X, 192). Si Moulto est un honnête homme, qu'il se découvre et rende aux libraires l'argent reçu. Une fois de plus, le plaidoyer de M<sup>me</sup> de Charrière se révélait peu conformiste.

Vers la fin, ces *Eclaircissements* destinés à justifier Du Peyrou tournent, de manière inattendue, à la justification de Rousseau lui-même. M<sup>me</sup> de Charrière fait allusion à une lettre de Joseph Cerutti parue, le 2 décembre 1789, dans le *Journal de Paris*, où l'auteur rapporte comment d'Holbach s'amusa à exciter Jean-Jacques, à lui tendre des pièges pour vérifier s'il savait réellement la musique et comment on avait monté contre Thérèse une « conspiration amicale ». Quoi d'étonnant si Rousseau s'est brouillé avec d'aussi étranges amis ? « Conspiration amicale ! Bon Dieu, M. d'Holbach ou M. Ceruti, quel langage et quels principes ! Jamais Rousseau n'en a tant dit de vous, que vous n'en dites vous-mêmes ; et vos apologies sont cent fois plus curieuses que ses Confessions » (X, 195). Sur quoi, elle décide d'apporter son propre témoignage :

Si M. Ceruti a vu M. d'Holbach à Contrexeville, je l'ai vu à Plombières [où elle avait séjourné de juin à septembre 1781]. Il ne m'a point parlé de *philosophie anti-Thérésienne*, d'homme *anti-littérateur*, *anti-social* ; mais il m'a dit beaucoup de mal de Rousseau. Les premières Confessions étoient prêtes à paroître ; il m'assura qu'on ne pourroit les lire, tant elles seroient remplies d'horreurs dégoûtantes. Il m'assura de plus, que Rousseau s'étoit tûé : et c'est ce qui me surprend aujourd'hui ; car si j'avois contribué à rendre la vie d'un homme douloureuse, je cherchois à me persuader et à persuader aux autres, que cependant elle ne l'a pas été au point qu'on n'ait pu la supporter. Quand à Diderot, je l'ai vu plusieurs

fois à la Haye, chez M. le prince de Galitzin. Il ne *pleuroit* pas, quand je le questionnois sur Rousseau, mais il prenoit un air de Tartuffe, parloit de mauvais cœur, d'ingratitude, d'amis indignement trahis, et se taisoit du reste, par discrétion, par humanité (X, 194)<sup>24</sup>.

Ces *Eclaircissements* ne sont pas la seule aide apportée par M<sup>me</sup> de Charrière à Du Peyrou. En tant qu'éditeur des *Confessions* chez Fauche-Borel, Du Peyrou souhaitait les faire précéder de textes liminaires. Ceux-ci — un Avis du libraire soulignant les erreurs de l'édition Barde et Manget et une épître où Fauche-Borel est censé remercier Du Peyrou (X, 179-181) — furent rédigés par Belle elle-même, qui le confie le 29 mai 1790 (III, 218) à Benjamin Constant, en avouant aussi son intervention dans le *Discours préliminaire*, pour « quelques mots quelques phrases », collaboration modeste pour laquelle elle demande une absolue discrétion<sup>25</sup>.

Elle se démène aussi beaucoup à la recherche de portraits destinés à illustrer l'édition. Elle voudrait réunir ceux de Milord Maréchal, du Maréchal de Luxembourg, de Duclos, de Malesherbes, de M<sup>me</sup> de Warens. A Chambrier d'Oleyres, ambassadeur du roi de Prusse à Turin, elle demande de s'enquérir de portraits de M. de Gouvon ou de son fils l'abbé (12 déc. 1789, III, 167). La tâche n'était pas aisée. Comment imaginer, répond d'Oleyres, que ces hauts personnages ou encore M<sup>lle</sup> de Breil, devenue comtesse de Verrue, acceptent de figurer dans les mémoires de leur ancien domestique ? Sans compter que les *Confessions* ne sont pas en odeur de sainteté dans la société turinoise :

J'ajouterai à cela qu'on ne lit icy les confessions de Jean-Jacques qu'en s'en confessant à son Confesseur, et la pénitence infligée pour

24. Elle ajoute en note : « Au reste, leur conversation sur la question de l'académie de Dijon me fut rapportée par Diderot comme elle l'est par Rousseau : sinon qu'il rendoit sa réponse plus saillante. Quel des deux partis me conseillez-vous de prendre ? — Belle demande ! celui que personne ne prendra » (X, 194). On reconnaît la formule utilisée par Diderot dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* et dans la *Réfutation d'Helvétius*.

25. Du Peyrou lui avait d'ailleurs écrit, au moment où il préparait son texte : « Je compte vous soumettre le tout quand j'aurai fait ces discours » (18 déc. 1789, III, 170).

un tel peché n'est pas légère, tout au moins promet on de n'y plus retomber, et d'avoir en horreur le livre et ce qu'il contient de contraire à la rigoureuse pureté des mœurs. Voila qui exclut de ce livre les estampes de la famille Solar (21 déc. 1789, III, 173).

Cette réponse permit à M<sup>me</sup> de Charrière d'épiloguer sur « la bigotterie et l'orgueil » de l'illustre famille, mais elle dut renoncer aux portraits (5 janv. 1790, III, 177). Elle n'eut pas plus de chance avec Gibbon, qui lui refusa le portrait de M<sup>me</sup> de Warens, arguant qu'il n'en était que le dépositaire (29 janv. 1790, III, 180 ; 30 janv., III, 182). En vain aussi, elle lança d'Oleyres sur les traces de Marion — l'héroïne de l'épisode du ruban volé qui, en la supposant encore vivante, devait avoir alors environ quatre-vingts ans (III, 178, 180). Elle remercia son correspondant en ajoutant cette remarque de bon sens : « A dire vrai, Mr. du Peyrou est presque aussi étrange en ceci que Rousseau ; c'étoit après la mort de celui-ci qu'il falloit chercher Marion, mais les idées viennent quand elles peuvent » (19 février 1790, III, 186).

Une dernière fois, l'année suivante, M<sup>me</sup> de Charrière s'occupera de Rousseau dans une lettre, inachevée, *A Monsieur Burke*. Le célèbre publiciste contre-révolutionnaire, déjà auteur des *Reflections on the Revolution in France*, avait signé le 19 janvier 1791 une *Letter to a Member of the National Assembly*, traduite en français, dès avril, sous le titre de *Lettre de M. Burke à un membre de l'assemblée nationale de France*. Hostile à Rousseau depuis 1756, Burke, irrité du culte de Jean-Jacques dans la France révolutionnaire, le prend violemment à partie : écrivain sans goût, utopique dans *Emile*, immoral dans *La Nouvelle Héloïse*, dangereux dans le *Contrat social*, scandaleux dans les *Confessions*, le paradoxal Genevois, idolâtré par la Révolution, est aussi le grand maître de la « philosophie de la vanité »<sup>26</sup>. Dans le bref fragment de sa réponse, M<sup>me</sup> de Charrière ne porte pas la discussion sur le plan des idées. Elle s'exclame en entendant traiter Rousseau d'écrivain diffus et sans goût par Burke, « dont les écrits ressemblent à un champ

26. Cf. J. VOISINE, *J.-J. Rousseau en Angleterre à l'époque romantique*. Paris, 1956. pp. 127-137.

nouvellement labouré qu'on ne peut parcourir sans se fatiguer à l'excès ». Elle avoue détester elle aussi les apothéoses révolutionnaires et concède l'idéalisme chimérique et la vanité de Rousseau. Enfin, comme dans ses *Lettres d'un évêque français* et son *Eloge*, elle rend compte de l'abandon des enfants par la misère qui, chaque année, peuple les hôpitaux de France (X, 215-216) et explique la Révolution, car « les choses ne devoient pas rester comme étoient ».

Trois années durant, la dame de Colombier a donc déployé en faveur de Jean-Jacques une étonnante activité, guerroyant successivement ou simultanément contre M<sup>me</sup> de Staël, Barruel-Beauvert, d'Holbach, Diderot ou Burke, défendant Du Peyrou, pourchassant des portraits. Ce soudain déploiement d'énergie surprend un peu lorsqu'on se souvient que, jusqu'en 1789, M<sup>me</sup> de Charrière n'avait en somme témoigné à Rousseau qu'une attention mesurée. Pourquoi entre-t-elle avec tant d'ardeur dans l'arène ?

La réponse à cette question n'est pas aisée. On a dit M<sup>me</sup> de Charrière portée à secourir les humbles. Soit, mais l'explication, valable pour la *Plainte et défense de Thérèse Levasseur*, cesse de l'être pour les autres écrits. Selon Ph. Godet, Du Peyrou, enthousiaste de Rousseau, aurait fait participer son amie à son culte<sup>27</sup>. Fort bien, mais on ne voit pas trace de ce culte avant 1789 alors qu'elle fréquente Du Peyrou depuis de longues années. Et si l'on avance qu'elle tenait moins à honorer Rousseau qu'à aider le Neuchâtelois<sup>28</sup>, cette raison vaut pour les *Eclaircissements* et la recherche des portraits, non pour le reste. En revanche, M<sup>me</sup> de Charrière a tout l'air d'obéir à des sollicitations extérieures. M<sup>me</sup> de Staël publie ses *Lettres*, et dans le sillage de ce succès, stimulée aussi, peut-être, par l'antipathie, Belle met en chantier son fragment *De Rousseau*, compose dare-dare la *Plainte et défense*, fait coup double, avec sa *Courte réplique*, sur Champcenetz et la fille de Necker. L'Académie met-elle au concours l'éloge du Genevois, aussitôt elle

27. Ph. GODET, *op. cit.*, t. I, p. 417.

28. S. DUBOIS, *Belle van Zuylen 1740-1805. Leven op afstand*, Zaltbommel, 1970, p. 177.

s'informe auprès de Marmontel, demande confirmation, mais, quelques mois plus tard, donne à entendre à Constant qu'elle a écrit l'*Eloge* par désœuvrement et sous d'amicales pressions : « Je m'ennuyois, je n'avois rien à faire. [...] On n'avoit écrit que je devrois bien faire cet éloge et qu'on s'imaginait que je le ferois mieux qu'une ou un autre » (21 mai 1790, III, 211). La querelle des *Confessions* fait-elle du bruit, elle se fait *mouche du coche* et arbitre le conflit ; la *Lettre* de Burke émeut-elle l'opinion ? La voilà qui prend la plume. Même sa rédaction, pourtant bien modeste, des textes liminaires de l'édition Du Peyrou, elle la signale à Benjamin Constant. On ne peut s'empêcher de penser que M<sup>me</sup> de Charrière profite de l'effervescence rousseauiste des années 1790-1791, de l'audience de M<sup>me</sup> de Staël, du scandale des *Confessions* pour attirer l'attention : ses écrits reflètent moins la passion pour Rousseau que le sens de l'opportunité littéraire. Ou bien faut-il attribuer au seul hasard le fait que ses éloges et ses plaidoyers répondent toujours, tantôt à un engouement de la société parisienne, tantôt à l'espoir d'une consécration académique ? A l'époque même où elle compose ses écrits rousseauistes sa belle-sœur lui demande par deux fois son opinion sur « cet homme extraordinaire, qui est quelquefois sublime et quelquefois crapuleux » (février 1790, III, 189) et sur son apparente « franchise » (juin 1790, III, 225). On n'a pas, malheureusement, les réponses de Belle, mais certaines lettres à Chambrier d'Oleyres ne donnent pas le sentiment d'un enthousiasme chaleureux. Le personnage l'intrigue à la fois et l'agace :

J'avoue que je n'en suis pas encore au bout de mes étonnements sur cet étrange homme. Je l'admire et me fâche contre lui encore tous les jours à neuf. M. le Ministre Chaillet a dit avec assez de justesse ce me semble qu'il aimait les scènes, qu'il grossissait par plaisir les objets pour en faire un tableau frappant dont lui-même étoit un des personnages. [...] M. du Peyrou se fâcherait je crois s'il savoit ce que j'ose vous dire (29 janv. 1790, III, 181).

L'homme des *Confessions* éveille une sympathie limitée :

Nous sommes parfaitement du même avis, Monsieur, sur Jean-Jacques. Au lieu d'entretenir la postérité de ses remords sur Marion, il auroit dû de son vivant la chercher et réparer sa faute. Il croit avoir pris chez l'Abbé Gaime de vraies idées sur la vertu, et des



sentimens vertueux, et cependant il ne cherche pas Marion qu'il auroit aisément retrouvée. Après la mort de Claude Anet et la joie de posséder son habit noir il croit que les larmes que cette vilaine joie fait verser à M<sup>me</sup> de Warens effacera de son cœur tout sentiment vil de convoitise et de sordide intérêt ; cependant nous le voyons depuis un peu voleur, parfois, souvent menteur, et plus souvent ingrat. Il se fait les mêmes illusions en se rappelant le passé, qu'on a coutume de se faire sur le présent. Chaque époque de sa vie, ou pour mieux dire, chaque tableau à faire d'une époque ou d'un événement l'occupe tout entier : il ne songe qu'à le rendre plus beau ou plus hideux selon les cas ; et dupe de sa propre éloquence, il prend de ce qu'il peint la même impression qu'il n'avoit d'abord que cherché à en donner aux autres (19 février 1790, III, 185-186).

Ce n'était pas mal vu, assurément. Admiration sans aveuglement, disait P. Valkhoff. Soit, mais cette lucidité est un pauvre stimulant pour consacrer à Rousseau sept écrits en un peu plus de deux ans si l'espoir de tirer parti des circonstances n'aide à prendre la plume. Sauf lorsque, vingt-cinq ans plus tôt, elle s'enfiévrant de *La Nouvelle Héloïse*, M<sup>me</sup> de Charrière ne s'est vraiment intéressée qu'à l'*Emile*. C'est encore sur cet écrit qu'elle reviendra le plus souvent dans ses œuvres ultérieures, tandis que les circonstances historiques renforceront, au fil des années, son animosité à l'égard du penseur politique.

La tournure des événements de France préoccupe en effet M<sup>me</sup> de Charrière. Non qu'elle soit entichée des préjugés de l'Ancien régime : dans *Le Noble*, dès 1762, la jeune aristocrate n'avait-elle pas fait de l'orgueil généalogique une satire malicieuse ? Au début, tant qu'il s'agit de réaliser des réformes sous le contrôle du roi, elle a pour la Révolution compréhension et sympathie<sup>29</sup>. Déjà ses *Observations et conjectures politiques* la montrent hostile aux abus et privilèges et les petits contes intitulés *Bien-né* et *Aiglonette et Insinuante* contiennent des conseils à Louis XVI et à Marie-Antoinette, non dépourvus de pertinence, ni... d'impertinence. Les *Lettres d'un évêque français*, en 1789, reflètent son libéralisme et les *Eclaircissements*, on l'a vu, saluent même dans la Révolution l'avènement d'une

---

29. Cf. R. MORTIER, « Isabelle de Charrière, mentor de Benjamin Constant », *Documentatieblad. Werkgroep 18<sup>e</sup> eeuw*, 27-29 Juni, 1975, p. 119.

ère de franchise et de moralité. « Je n'aime pas l'ancien régime, lui écrit Du Peyrou le 26 septembre 1793 (IV, 185), mais l'ancienne constitution telle qu'elle est regenerée par la déclaration du 23 juin 1789 ». M<sup>me</sup> de Charrière elle aussi est favorable à une monarchie constitutionnelle à l'anglaise — ce qui l'éloignait d'emblée de Rousseau — et se réjouit de la ruine de l'ordre féodal. L'attitude de beaucoup d'émigrés, leur frivolité, leurs préjugés et leur incompréhension de la situation lui déplaisent comme à Du Peyrou, qui les a pourtant généreusement aidés. « On voit, écrit-elle à Henriette L'Hardy, que cette noblesse française n'est que vent, qu'elle n'est rien, qu'elle a passé, et que l'oubli a déjà commencé pour elle »<sup>30</sup>. Mais elle n'accepte pas non plus les outrances révolutionnaires. Le 17 août 1792, elle confie à d'Oleyres son sentiment sur les deux partis : « Comme l'atrocité des Jacobins ne change en rien mon idée sur les aristocrates, sur les princes, sur les émigrés je souhaite qu'il y ait une guerre civile qui nettoye la terre de beaucoup de ces gens de l'un et de l'autre parti » (III, 405).

Au début, Benjamin Constant a partagé ses vues, mais il est lui aussi frappé d'effroi en 1793 par les débordements des extrémistes et l'exécution des souverains, parle d'« assassinats », de « convulsions d'anthropophages » (IV, 223, 224, 262), renie une Révolution devenue sanguinaire<sup>31</sup>. M<sup>me</sup> de Charrière n'est pas moins bouleversée par la mort du roi, par les massacres et les pillages. « Je souffre beaucoup, écrit-elle à Caroline de Sandoz-Rollin, moi qui ne pouvois supporter la lecture de l'histoire, d'être la contemporaine de tant d'horreurs » (31 janv. 1793, III, 490). Ses sympathies de 1789 vont donc s'effritant pour faire place au désenchantement d'un profond scepticisme politique. Les extrêmes se touchent. Le républicanisme déchaîné ne vaut pas mieux que la tyrannie<sup>32</sup>. Qu'importe,

30. Cité par Ph. GODET, *op. cit.*, t. II, p. 5.

31. G. RUDLER, *La jeunesse de Benjamin Constant*. Paris, 1909, p. 478.

32. A Henriette L'Hardy, 27 sept. 1794 (IV, 579) : « Mon scepticisme va toujours croissant et je pourrais en venir à n'être pas très démocrate même au sein d'une monarchie tyrannique, ni très aristocrate au milieu du républicanisme le plus désordonné. Rien n'est si mauvais que son contraire ne puisse paraître encore pire ».

dira-t-elle en 1799, que les puissants de demain soient des rois ou des sans-culottes ? Les vices, les fautes, les excès, la corruption sont les mêmes des deux côtés, on a changé les maîtres, non la tyrannie (3 avril 1799). Une lettre à Henriette L'Hardy, le 20 novembre 1794, résume son évolution devant les événements :

Je n'ai point autant destesté qu'elle [= la comtesse de Dörnhoff] la revolution dans ses commencemens. Je suis née republicaine. [...] Chez nous [...] les nobles n'ont presque point de privilèges qui pesent sur le peuple. [...] L'Egalité et la liberté etoient faites pour me plaire ; leur anonce trompeuse et mensongere etoit faite pour me seduire et jusqu'au 10 aout 92 j'ai approuvé les françois encore plus souvent que je ne les ai blamés. Depuis j'ai eu des impressions bien diferentes mais les nobles Emigrés n'en devenoient ni meilleurs ni plus interressans à mes yeux ; seulement leurs ennemis etoient plus haïssables : et pouvoit on se dissimuler que ces deux portions de la nation la petite portion et la grande se ressembloient infiniment ! avidité de plaisir et d'argent, horreur de tout frein, de toute regle, impudeur, irreligion, partout j'ai cru voir la même chose au même degré. [...] J'ai parié pour un Roi mais sans desirer un Roi. Je desirerois une republique si j'etois persuadée qu'elle fut possible... au bout du compte je n'y vois point clair et je ne desire rien avec vivacité. Qu'il en arrive ce que le Destin en a decreté. [...] Les Jacobins valent bien les Jesuites. Carybde et Scylla ne sont-ils pas d'aussi épouvantables écueils l'un que l'autre ? (IV, 641-642).

Rousseau était trop lié au développement de la Révolution, trop souvent invoqué par les deux partis — ici bouc émissaire, là héros charismatique — pour ne pas subir les effets du détachement, puis de l'horreur de M<sup>me</sup> de Charrière devant les tumultes de ces années sanglantes. Dans les œuvres contemporaines des écrits apologétiques de 1789-1791, continuent d'apparaître, de temps à autre, une appréciation de l'une de ses thèses ou la référence à l'une de ses œuvres. Dans le *Roman de Charles Cecil*, sans doute vers 1790, figure une anecdote empruntée à la seconde partie des *Confessions* (IX, 647) ; le *Fragment d'un voyage*, vers la même époque, évoque l'apprentissage, par Emile, du métier de menuisier (IX, 709), détail sur lequel M<sup>me</sup> de Charrière reviendra souvent. *Henriette et Richard*, en 1792, contient une allusion à un passage des *Confessions* (VIII, 303) et l'héroïne assure avoir lu « une partie des

ouvrages de Rousseau » (VIII, 378). Quelques thèmes rousseauistes sont abordés dans les conversations. L'abbé des Rois prêche contre la corruption des spectacles, approuvé par la jeune Henriette (VIII, 327), et ajoute, citant textuellement la *Lettre à d'Alembert* : « Au fond dans le monde elles (les femmes) ne savent rien quoiqu'elles jugent de tout ; mais au theatre savantes du savoir des hommes, philosophes grace aux auteurs elles écrasent notre sexe de ses propres talens et les imbecilles spectateurs vont bonnement a prendre des femmes ce qu'ils ont pris soin de leur dicter »<sup>33</sup>. Une illusion du même ordre, poursuit l'abbé, nous conduit à prêter à la noblesse des vertus imaginaires, parce que, comme Rousseau, nous nous plaisons à échafauder un monde idéal peuplé de chimères (VIII, 397). Bien des gens se persuadent de la réalité de ce qui les tente : « Dites à ces gens la que la foi rend heureux, ils voudront avoir de la foi, et ils en auront. [...] Pascal [...] veut qu'on croye, parce que c'est le plus sur ; Rousseau parce que c'est le plus consolant ; Tous ces *parce que* ne valent rien » (VIII, 334). Un peu plus loin dans un dîner, « on a parlé de Rousseau du luxe de la nature tout ce grand et vieux chapitre ». A partir de la distinction morale établie par le *Discours sur les sciences et les arts* entre la nature et l'artifice, M<sup>me</sup> de Charrière dévie vers une discussion esthétique portant sur l'art et la « belle nature » :

... qu'on ne me parle pas de preferer par gout la nature à l'art [l'état] de nature à l'état de société qu'on n'oppose pas le gout l'amour de la nature l'amour du naturel au gout du luxe la simple nature aux raffinements du luxe car en verité on ne sait ce qu'on dit avec ces paroles la. [...] Venir à dedaigner [...] le luxe peut bien être d'un homme sublime mais ce n'est pas d'un homme naturel. [...] La nature dont vous parlez c'est une supposition [...] de peintre ou de sculpteur il la peint sans quelle existe nulle part intacte et sans melange. [...] L'art [...] qu'on oppose à la nature comme s'il la decroit ne fait que rassembler rapprocher de nous ce que la nature a de plus agreable et en eloigner ce qu'elle a de difforme et de propre a blesser nos sens. [...] La nature n'est pas faite pour etre belle elle n'y a jamais songé il lui suffit d'être la nature (VIII, 393).

33. *Lettre à Mr. d'Alembert sur les spectacles*. Ed. critique par M. Fuchs. Genève, Droz, Lille, Giard, 1948, pp. 65-66.

Dans les années suivantes, à mesure que parviennent à Colombier les échos des événements de France, les références à Rousseau se multiplient dans la correspondance et dans les œuvres et se précise l'hostilité au penseur politique vénéré par les extrémistes. Au fil du temps, M<sup>me</sup> de Charrière conserve son intérêt pour le magicien du style (IV, 354, 509, à d'Oleyres, mai 1799) et, on le verra, pour certaines thèses de l'*Emile* ou de la *Lettre à d'Alembert*, mais se montre sévère pour l'homme, hostile au philosophe dont la pensée a eu tant de désastreux effets. L'ancien champion de Thérèse s'étonne à présent des honneurs rendus par l'Assemblée nationale à la veuve de Rousseau et de la pension qu'elle lui accorde. Le 21 décembre 1790, Barère de Vieuzac s'écriait devant la Constituante : « Athènes éleva la famille d'Aristide. Que fera la Nation française pour la veuve de Jean-Jacques Rousseau ? »<sup>34</sup>. En prenant connaissance du décret, M<sup>me</sup> de Charrière écrit à Constant : « Que dites vous de Therese le vasseur erigée en héroïne interessante et respectable et à qui la nation donne à vie 1200 L de pension ? » (8 janv. 1791, III, 265). Ce n'est pas le secours accordé à une indigente qui agace M<sup>me</sup> de Charrière, mais, sans doute, cette affectation de civisme à l'antique, ces hypostases révolutionnaires, indices d'un fanatisme qui choque son rationalisme et son bon sens. On a trop célébré de vertus imaginaires, élevé trop de statues à des hommes qui s'encensaient eux-mêmes : « La satisfaction interieure *du juste* m'est inconnue, et je ne crois pas avoir rencontré jusqu'ici le *juste* ni que cet homme puisse exister. Rousseau a l'air de se croire à peupres le juste ; assez du moins pour être fort content de lui. Si cela est et qu'il ait des semblables je les felicite » (26 oct. 1792, III, 430).

Dans sa réponse *A Monsieur Burke* (X, 125), elle écrivait déjà : « Je hais autant que vous les apotheoses. [...] Un homme n'est qu'un homme ». Cette condamnation reparait à plusieurs reprises et le nom de Voltaire, si volontiers associé par les révolutionnaires à celui de Rousseau, l'est maintenant aussi par M<sup>me</sup> de Charrière. Dès son adolescence, elle a beaucoup lu et

---

34. Voir Ch. GUYOT, *Plaidoyer pour Thérèse Levasseur*, pp. 174-175.

pratiqué l'écrivain, mais souvent manifesté son antipathie pour l'homme. En 1758, Jeanne Prévost engageait déjà son élève à rendre visite à Voltaire aux Délices (I, 104). A Constant d'Hermentches souhaitant, quatorze ans après, la voir faire le pèlerinage de Ferney, elle répond : « C'est un mechant homme de beaucoup d'esprit : Je le lirai, mais je n'irai pas l'encenser » (23 avril 1772, II, 275). A Genève, en 1777, on la presse d'aller contempler le patriarche (II, 338) et, le 7 juin, c'est chose faite : elle s'est rendue à Ferney avec M<sup>me</sup> Cramer. Voltaire a fait l'effort de lui adresser quelques mots aimables, puis, ayant pris médecine et d'assez médiocre humeur, s'est retiré sur sa chaise percée (II, 339). Cette brève entrevue ne l'a guère impressionnée et surtout n'a pas modifié son jugement. Quand Benjamin Constant lui écrit, bien des années plus tard : « Savez-vous que ce Voltaire que vous haïssez étoit un bon homme au fond » (10 déc. 1790, III, 251), elle répond : « C'est toujours bien inutile de me dire du bien de cet homme » (8 janv. 1791, III, 263).

Proteste-t-elle quand l'émigré Malarmey de Roussillon lui écrit : « C'est ce jean jacques qui a fait tourner tant de mauvaises têtes » (23 juin 1793, IV, 105) ? ou quand Guillaume Sandoz vitupère « les Encyclopédistes de J. Jacques » (26 déc. 1794, IV, 682). Elle-même déclare à Constant : « Il ne faut plus rien dire à ces gens qui n'ont plus de theatre interessant que l'échaffaud. [...] Voltaire et Rousseau eux mêmes ne se feroient plus entendre au milieu du bruit qu'ils ont excité » (20 avril 1794, IV, 400) ; à L. F. Huber, elle parle de « la vilté des Voltaire Rousseau etc » (20 juin 1794, IV, 465). Henriette L'Hardy, à qui elle prodigue avis et conseils de lecture, a « dévoré » le premier volume des *Confessions* (IV, 498) mais boudé *La Nouvelle Héloïse* (IV, 515). M<sup>me</sup> de Charrière lui écrit : « Voltaire est charmant quoique bien menteur. Il faut se souvenir en lisant qu'il plie les faits à sa doctrine et que sa doctrine n'est presque fondée que sur la vanité de faire secte. *Mon cher oncle* disoit à quelqu'un M<sup>e</sup> Denis *ne peut souffrir votre Sauveur*. J'ai toujours cru que Voltaire et Rousseau etoient jaloux de Jesus christ desesperant de faire une si longue sensation et d'etendre leur influence sur autant de lieux et de siecles » (15 nov. 1794,

IV, 633-634). La jeune femme dut contester ce jugement, car, le mois suivant, M<sup>me</sup> de Charrière revient sur le parallèle des deux écrivains et justifie longuement son point de vue :

Nous parlions l'autre jour de Rousseau, et vous pensiez que je lui faisais quelque tort en l'acollant avec Voltaire. Voici ce que je pense de tous deux comparativement l'un à l'autre.

Je crois Voltaire plus vain, Rousseau plus orgueilleux. Voltaire plus uniquement occupé de la gloire de son esprit, Rousseau melant à cet amour propre la pretention d'une espece de vertu dont il s'entousiasmoit avant que d'en enthousiasmer les autres. Il savoit s'exalter et s'attendrir tandis que Voltaire ne savoit guere que plaiser. Si vous etiez ici je vous montrerois à ce que je crois dans mille endroits de ses ouvrages qu'il n'y avoit pas des intentions plus desinteressées chez l'un que chez l'autre et que l'orgueil presque cinique de Rousseau valoit bien la fastueuse vanité de Voltaire ; que le premier visitant quelques grands seigneurs vetu d'un habit si simple ressembloit beaucoup à Voltaire les invitant à jouer ses tragedies et leur donnant des fêtes dans un château. Rousseau dit quelque part qu'il n'a pas songé aux enfans ni à leur education quand il a ecrit l'Emile. Je ne sais si c'est dans la même lettre ou dans une autre qu'il parle d'Emile comme ayant du faire epoque, comme ayant du apporter un changement notable dans les idées humaines et dans la société. C'est là que j'ai cru voir qu'il s'assimiloit à Jesus Christ et qu'il etoit bien fâché de n'avoir pas produit, de ne pouvoir pas esperer de produire un bruit si grand, si long, si etendu. Il predit pourtant qu'un jour on s'honorera d'avoir été son ami. etc. etc. L'une des choses où j'ai vu le plus d'amour propre et le manque le plus evident de vertu c'est dans tout ce qui concerne Geneve. Dabord après l'insulte qu'il a receue de son gouvernement il jette feu et flame il dit et ecrit tout ce qu'il faut pour exciter la discorde parmi ses concitoyens, après cela il leur recomande la paix la moderation la douceur mais c'est lorsqu'il n'est plus tems que l'effet est produit, ou trop fort pour qu'il fut de son honneur de l'approuver, ou trop foible pour son amour propre. Lui-même ne sait pas bien quel est le mouvement precis de la pomme de discorde qu'il a jetée, il n'est pas sur les lieux mais il trouve convenable dans tous les cas de dire telle chose et il la dit. Je ne dirai pas que Rousseau n'eut jamais aucune intention morale, aucun mouvement de conscience, aucune veritable aprobation ou desaprobation, mais chez ces hommes voués comme lui au public et à leur gloire il n'y a que des sentimens melés, compliqués, et l'honneur de bien dire accompagne incessamment l'intention de dire quelque chose d'utile (27 déc. 1794, IV, 683).

M<sup>me</sup> de Charrière ne démordra plus de cet avis sévère, distillé d'ailleurs dans les œuvres composées et publiées à partir de 1795. La vanité de Voltaire, l'orgueil et les contradictions de Rousseau seront dénoncées dans *Trois femmes* où, dans ses lettres à l'abbé de la Tour, Constance reproduit les propos tenus à M<sup>lle</sup> L'Hardy. Rousseau dénature les êtres et les faits, peint amis et ennemis à sa convenance « pour que des portraits charmans ou hideux puissent porter leur nom » et Voltaire dupe le public : « Il ne s'agit pas, pour eux, de la chose mais de l'effet » (IX, 100). Tantôt Rousseau dit la liberté sans prix, tantôt la prétend achetée trop cher s'il faut la payer d'une goutte de sang<sup>35</sup> : « Oh, qu'il est naturel qu'on ait de l'autorité sur la multitude, quand tour-à-tour on flatte avec art des penchans opposés ! Ici la révolte est sanctifiée, là c'est la soumission » (IX, 106). Les excès révolutionnaires ont enseigné à M<sup>me</sup> de Charrière le scepticisme et la méfiance à l'égard de ces marchands d'orviétan dont les doctrines insincères servent toutes les démagogies. Du reste, même en supposant Voltaire et Rousseau de bonne foi et animés des meilleures intentions, encore faudrait-il distinguer : « De quoi s'agiroit-il dans cette question, de l'intention ou de l'événement ? de ce qu'ils ont voulu ou de ce qu'ils ont opéré ? » (IX, 106). Dans le culte rendu à ces vedettes, bien plus préoccupées de leur gloire que de l'intérêt public, M<sup>me</sup> de Charrière dénonce une recrudescence de « fanatisme » et de « condamnable idolâtrie » (IX, 452). Qu'on glorifie des hommes réellement utiles à l'humanité et dont on ignore d'ailleurs la vie privée, les inévitables petitesesses, les vanités et les querelles mesquines, passe. On n'a pas célébré « Licurgue ou Solon, Epaminondas ou Germanicus, en disant seulement qu'ils avoient beaucoup d'esprit et qu'ils écrivoient supérieurement bien » (IX, 104). Il est plaisant de voir M<sup>me</sup> de Charrière retourner contre Rousseau l'argumentation dont lui-même s'était servi dans le *Discours sur les sciences et les arts*. Dans la déification de Voltaire et de Rousseau par la

---

35. Allusion à une lettre de Rousseau à la comtesse de Wartensleben, le 27 septembre 1766 (Leigh, XXX, 385) : « A mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain ».



Révolution, elle voit la négation même de l'esprit éclairé, la naissance d'une nouvelle superstition qui ne le cède en rien à l'ancienne. Constance s'en indigne devant l'abbé :

Pourquoi un Panthéon ? pourquoi des Apothéoses ? Voltaire et Rousseau, à votre avis, ressembloient-ils à des Dieux ? [...] Je me prononce hautement contre de pareils hommages. Les saints du calendrier ne font plus ni bien ni mal, et je voudrais qu'on les laissât en repos ; mais il me semble qu'on devrait se faire scrupule de préparer à l'esprit humain une éternité d'enfance : certainement ceux qui vont renouvelant sans-cesse ses poupées, ne veulent pas qu'il sorte jamais de tutelle. Le Clergé philosophe est aussi Clergé qu'un autre, et ce n'étoit pas la peine de chasser le Curé de St. Sulpice pour sacrer les Prêtres du Panthéon (IX, 104-106).

On honore moins Voltaire, rétorque l'abbé de la Tour, que l'apôtre de la tolérance, non Jean-Jacques mais le rénovateur des vertus domestiques. Constance concède que des fêtes religieuses, un culte extérieur ne sont pas inutiles aux peuples, ainsi protégés du mysticisme et de l'incrédulité : « Mais quant à Rousseau et Voltaire, prenez-en votre parti, tous les Saints de la légende seroient décanonisés, que ces nouveaux demi-dieux n'en réussiroient pas davantage. On peut dire du demi-dieu comme du grand homme qu'il n'en est point pour son valet-de-chambre : or tous les lecteurs sont les valets-de-chambre de ces gens-ci » (IX, 109). Sur ce point, M<sup>me</sup> de Charrière ne variera plus : peut-être est-ce à elle que, dans *Louise et Albert*, écrit en collaboration avec Isabelle de Géliou, on devra un personnage irrité « d'entendre sans cesse nommer Voltaire et Rousseau, de voir sans cesse leurs bustes placés vis-à-vis l'un de l'autre » (IX, 452).

Son opinion arrêtée sur les effets historiques et politiques de la pensée de Rousseau, M<sup>me</sup> de Charrière n'évoquera plus guère dans son œuvre, de 1795 à 1805, que le moraliste et le pédagogue. *Trois femmes*, où les allusions à Rousseau sont les plus nombreuses, récuse, comme déjà *Henriette et Richard*, la théorie de l'état de nature du *Discours sur l'inégalité* :

Le sauvageon est naturel, sans doute ; mais c'est aussi la nature qui donna à l'homme la pensée et l'art de greffer la pêche perfectionnée sur le sauvage amandier. On sépare mal-à-propos la société d'avec la nature. [...] Est-il quelque chose hors de la nature où nous

ayons puisé nos institutions sociales, nos vices et nos erreurs ? Nous ne pouvons pas plus nous écarter des loix de la nature que nous ne pouvons enfreindre celles du destin. Si cependant Rousseau et les autres appellans de la société à la nature, ont une idée distincte, si tout de bon ils voudroient en revenir à un état antérieur à nos institutions je ne vois pas qu'autre chose qu'un déluge universel pût les satisfaire (IX, 121).

Le roman fait encore appel à la *Lettre à d'Alembert*, où Rousseau prétendait les nobles exemples du théâtre tragique dépourvus d'influence sur la moralité des spectateurs, opinion partagée par M<sup>me</sup> de Charrière, sauf pour quelques « héroïques fous assez semblables à Don Quichotte » (IX, 134), rarissimes exceptions confirmant la règle. De la réflexion morale de Rousseau, elle dégage habilement une leçon d'esthétique romanesque. Après une représentation de *Zaire*, dit Rousseau, le spectateur se convainc vite qu'il saurait, lui, éviter l'issue fatale. C'est pourquoi, poursuit M<sup>me</sup> de Charrière, il convient que dans un ouvrage de fiction, une fois les caractères tracés, tout événement soit nécessaire, rien de fortuit ne pouvant être décisif : c'est la punition « trop casuelle » de Lovelace chez Richardson ou de M<sup>me</sup> de Merteuil chez Laclos qui rend ce châtiment peu édifiant (IX, 135).

*Trois femmes* pose enfin un problème qui ramènera bientôt l'auteur à Rousseau. Théobald, seigneur d'Altendorf, s'occupe de l'éducation du peuple, et Constance résume, pour l'abbé de la Tour, la question de la diffusion des lumières : « Seroit-ce un bien, seroit-ce un mal, que la majorité d'une nation fut plus instruite qu'elle ne l'est ; ou en d'autres termes, la portion de lumières que peuvent acquérir des artisans et des laboureurs par le moyen de l'instruction, seroit-elle utile ou nuisible, soit à eux, soit à la société à laquelle ils appartiennent » (IX, 101) ? Dans la petite école improvisée, on enseignera à lire, à écrire, à compter, à parler correctement, un peu d'arithmétique, de géographie, de rhétorique et un sommaire des lois du pays. Il ne s'agit pas, précise M<sup>me</sup> de Charrière, « de fonder de nouvelles sciences sur de nouvelles bases, enseigner, par exemple, une nouvelle morale indépendante de la religion » (IX, 102), mais seulement « de fournir quelques alimens à la pensée ». On créera à Altendorf une bibliothèque destinée à ces élèves, mais

en se gardant d'appeler *ouvrages pour le peuple* les livres qu'elle contiendra, car cela reviendrait à déclarer : « Il y a des vérités que nous réservons ; vos esprits grossiers ne les pourroient comprendre ; d'ailleurs nous redoutons l'usage que vous en pourriez faire : contentez-vous des objets que nous voulons bien présenter [...] sous le point de vue [qui] nous convient » (IX, 102). Projet d'éducation populaire aussitôt limité, car le savoir sera dispensé à un seul enfant par famille. Pour les autres, Théobald « n'encouragera pas leurs études, et il favorisera au contraire leurs travaux ruraux ou mécaniques » (IX, 102). Dans le domaine de l'éducation publique, la position de M<sup>me</sup> de Charrière est assez voisine de celle de Voltaire : les lumières ne doivent pas être inconsidérément répandues sur tous ni diffusées trop vite et elles sont peu utiles à la population rurale, qu'il ne faut pas encourager à désertier les campagnes<sup>36</sup>. Rousseau lui-même disait au début d'*Emile* : « Le pauvre n'a pas besoin d'éducation ; celle de son état est forcée, et il n'en sauroit avoir d'autre ». Ces considérations conduiront bientôt M<sup>me</sup> de Charrière à s'interroger sur les avantages et les inconvénients de l'ignorance et de l'alphabétisation.

*Trois femmes* avait connu déjà deux éditions quand M<sup>me</sup> de Charrière imagina de faire reparaître son roman en l'insérant dans un ensemble plus large : ainsi seront composés les petits ouvrages de *L'Abbé de la Tour ou recueil de nouvelles et autres écrits divers*, publiés en 1798-1799, qui comprennent, outre *Trois femmes*, les textes intitulés *Honorine d'Userche*, *De l'esprit et des rois*, *Sainte-Anne* et *Les Ruines de Yedburg*<sup>37</sup>. Deux lettres éclairent les intentions et les origines du recueil. Le 28 février 1799, elle écrit à Chambrier d'Oleyres :

Il me semble que dans le moment présent l'ignorance devient désirable pour les individus et pour la société, mais je ne m'arrêterai pas à justifier cette opinion ; elle est à peu près expliquée dans ces

---

36. Sur ces questions, voir R. MORTIER, « Voltaire et le peuple », dans *The Age of Enlightenment. Studies presented to Th. Besterman*. Edinburgh-London, 1967, pp. 137-151 ; ID., *Clartés et ombres du siècle des Lumières*. Genève, 1969, pp. 73-83.

37. Sur la genèse de cet ensemble, voir les *Œuvres complètes*, t. IX, pp. 15-19.

petits romans [...] que vous verrez imprimés à la suite des trois femmes. [...] L'essentiel selon moi dans l'enfance c'est qu'on apprenne à lire comme on marche comme on respire, sans s'apercevoir qu'on fait quelque chose. [...] Excepté certains romans que les femmes devorent elles lisent mal et pédamment. Ce qu'elles lisent ne s'amalgame pas dans leur tête avec ce qu'elles voyent, cela ne leur forme point une expérience (V, 549).

Le mois précédent, elle avait dit à Benjamin Constant :

Vous m'aviez aussi un peu chagrinée je voulus me consoler et m'amuser, je voulus aussi opposer à l'heroïque Zulma [de M<sup>me</sup> de Staël] des gens comme on en voit, et le stile le plus simple ; je méditois donc les trois femmes quand une lettre de M<sup>e</sup> de Montrond exprimant assez douloureusement ses besoins me les fit écrire. Les trois femmes ont amené Honorine, sans que j'aye plus pensé à vous, et vous n'avez eu aucune part aux dialogues, à Ste Anne, ni aux ruines de Yedburg, où règne la même idée que dans le premier dialogue. *Rousseau en est en quelque sorte le pere ou plutôt le parrein*. Son nom pourra faire donner quelqu'attention à ma pensée (11 janv. 1799, V, 517-518).

*Honorine d'Userche*, dont l'action se déroule à la veille de la Révolution, doit le moins à Rousseau : c'est une réflexion sur les dangers du dogmatisme athée par l'exemple d'un homme qui ruine toute foi religieuse chez sa fille, laquelle, tirant les conséquences du système, ne s'effraie ni du bouleversement de l'ordre moral et social ni même de l'inceste et finit dans la désolante aridité de l'incroyance<sup>38</sup>. *De l'esprit et des rois*, en revanche, est composé de trois dialogues entre Amphidoxon et Basilagogue, à propos du célèbre aphorisme du *Discours sur l'origine de l'inégalité* : « L'homme qui médite est un animal

38. L'abbé de la Tour commente lui-même le « triste système » exposé dans *Honorine d'Userche* : « Celui là court risque de devenir très malheureux et de tourmenter beaucoup la société, qui ne croit ni à Dieu ni à l'âme. L'incrédule m'a donc fait pitié. et l'apôtre de l'incrédulité m'a fait peur. [...] J'ai donc pensé que propager le doute pourroit être un tort, et je serais tenté, non de promulguer une conviction plus complete, plus constante, plus ferme que je ne l'ai, mais de redoubler de régularité pour les pratiques extérieures de ma religion » (IX, 233). Dans *Sainte Anne*, M<sup>me</sup> de Charrière dira préférer un peu de superstition à l'athéisme : « J'aime encore mieux qu'elle croye aux revenans que de ne pas croire à l'immortalité de l'ame. J'aimerois mieux qu'elle adorât le soleil, que de ne rien adorer » (IX, 278).

dépravé ». Rousseau entendait par cette provocante déclaration que l'homme, être naturellement sensible, n'accède à la pensée que dans un état social qui l'éloigne de son état originel ; aussi, précisait-il, « l'état de réflexion est un état contre nature ». M<sup>me</sup> de Charrière propose de cette phrase une interprétation particulière :

J'entens par l'homme qui médite, non celui qui réfléchit aujourd'hui à ce qu'il lui faudra faire pour subsister demain, non celui qui cherche à distinguer le genre de vie, d'occupation qui convient à l'été d'avec celui qui convient à l'hiver, et le fardeau dont on peut charger un enfant d'avec celui que peut porter un homme fait, mais l'homme qui médite sur des matières abstraites, l'homme qui médite plus qu'il n'agit et passe la plus grande partie de son tems à méditer (IX, 235).

Cette distinction est étrangère au *Discours*, l'homme de l'état de nature, créature de l'immédiat, ne souciant ni d'organisation pratique ni de prévoyance. Ici au contraire, la pensée est naturelle à l'homme, dépravé seulement par la réflexion abstraite. Basilagogue n'admettra donc qu'« une minorité instruite et pensante » comme « un mal nécessaire », puisque « l'homme qui médite, c'est-à-dire qui sort de la sphère des pensées du commun des hommes, est un animal dépravé, en ce qu'il a empiré son sort par cette excursion de son esprit hors de ses limites naturelles » (IX, 236). Sur une île déserte, Newton ou Pascal seraient moins utiles qu'un laboureur, sauf si les autres naufragés étaient des artisans et des cultivateurs, qui ont besoin d'un chef : « Je consens qu'il y ait parmi nous quelques animaux dépravés pourvu qu'ils soient de ceux qui gouvernent les autres hommes » (IX, 237). Ce qui est inutile ou même nuisible au commun peut être nécessaire à un souverain : « pour que le sort d'un roi soit supportable il faut qu'il soit un homme d'infinitement d'esprit », si par *esprit* on entend « une raison sûre, que rien ne trouble, ni n'embarrasse quand il s'agit de concevoir, de comparer, de juger, de se communiquer. [...] Si les Rois ne peuvent devenir des gens d'esprit, il n'y aura bientôt plus de rois » (IX, 238-240). *De l'esprit et des rois* conclut ainsi à la nécessité d'une éducation spécifique susceptible de renouveler l'aristocratie, d'offrir une chance de survie à la monarchie

menacée. Pour le grand nombre au contraire, M<sup>me</sup> de Charrière n'est pas favorable à une large diffusion du savoir, renouant ainsi, non plus avec le *Discours sur l'inégalité*, mais avec le *Discours sur les sciences et les arts* : ne brûlons pas les bibliothèques, disait Rousseau, mais réservons l'étude des sciences aux quelques hommes qui n'ont pas besoin de maîtres et se sentent « la force de marcher seuls » vers la connaissance. Isabelle de Charrière pense de même, faisant allusion aux innombrables projets d'éducation publique élaborés, de Mirabeau à Lakanal, par la Révolution<sup>39</sup> :

Je parierais que ces écoles publiques, ces instituts nationaux que l'on cherche à établir partout, n'ont pas votre approbation, et que vous voudriez que les amateurs d'une science, comme les sectateurs d'une religion, payassent ceux qui l'enseignent, sans que l'état en fit les frais. J'ai moi-même à cet égard des doutes qui sont liés à ceux que le mot de Rousseau a fait naître dans mon esprit. Si l'homme qui médite, me suis-je dit, est un animal dépravé, pourquoi inviter et forcer, pour ainsi dire, les hommes à cette dépravation ? [...] En cessant d'inviter tous les hommes à acquérir quelque portion de science, en évitant de leur donner l'habitude de la méditation sur des matières abstraites, vous ne les empêcheriez pas de réfléchir sur les arts d'un usage journalier ; vous ne brûleriez d'ailleurs pas les bibliothèques et n'empêcheriez pas qu'un enfant n'apprit à lire de quelqu'un de ses proches ou de leurs amis ; vous laisseriez la liberté à chacun de devenir à ses périls et risques un savant, un méditatif, un bel esprit, enfin tout ce que l'on devient avec de l'ambition et des livres (IX, 238).

L'auteur des dialogues aboutit, comme Rousseau, à l'apologie d'une « saine ignorance ». L'idée se retrouve dans *Les Ruines de Yedburg* : Charles Stair a-t-il eu raison d'arracher sa famille à la pauvreté, de pourvoir ses neveux d'une instruction qui les libère sans doute de l'ignorance, mais au détriment de leur foi et de leur bonheur ? Il avait pourtant prévu, dès le début, les malheurs possibles : « L'ignorance est un avantage, négatif à la vérité, et qui ne peut être senti de celui qui le possède, mais qui n'en est que plus réel et plus intime ; c'est notre sauve-garde intérieure contre mille maux » (IX, 322). La

39. Cf. B. BACZKO, « Utopies pédagogiques de la Révolution française », *Libre*, 8, 1980, pp. 89-132 ; Id., *Une éducation pour la démocratie*. Paris, 1982.

civilisation et le savoir changent la condition sociale de l'individu aux dépens de son innocence, développent en lui « cette sensibilité exquise avec laquelle il est si difficile d'être heureux », concourent même à le dépouiller de l'espoir de la vie future. Il y a chez M<sup>me</sup> de Charrière comme chez Jean-Jacques une défiance à l'égard d'un intellectualisme mal compatible avec le bonheur des natures simples : « Si c'est un malheur, dit un des personnages, que d'avoir plus d'idées que le vulgaire, de craindre, d'espérer plus vivement, je l'ai ce malheur » (IX, 346).

Le thème revient dans *Sainte-Anne*, dont l'héroïne — au grand scandale de son entourage — ne sait pas lire. Comme dans *Trois femmes*, M<sup>me</sup> de Charrière montre, dans la ligne de la *Lettre à d'Alembert*, que les livres n'inspirent pas la vertu. On vient de conclure, dans un salon, que la lecture « exalte et épure l'âme » touchée par les nobles exemples, quand on annonce une visite impromptue. Aussitôt l'émotion et les larmes vertueuses font place à la coquetterie, aux convenances : « Eh bien ! qu'y a-t-il là d'étrange, dit une des ces femmes si émues un instant plus tôt. Nous admirons tel ou tel caractère dans un livre, puis ensuite nous faisons ce qui nous convient » (IX, 275). Sans doute est-il disciple de Rousseau, cet « ennemi des livres » pour qui l'accroissement du savoir n'a pas empêché la décadence des mœurs (IX, 301) et qui verrait « brûler tous les livres connus sans jeter une seule goutte d'eau sur le bûcher » (IX, 285). Analphabète, M<sup>lle</sup> d'Estival ne représente pas l'ignorance « féroce et brutale » dénoncée par Rousseau. Elle possède le savoir des choses essentielles, acquis par l'expérience, son jugement est droit, son cœur sain ; si son ignorance la voue à quelques préjugés et superstitions, elle lui doit aussi la paix de l'âme, le bonheur et une foi naïve que n'empoisonne pas le doute. Plus nettement que les récits précédents, *Sainte-Anne* exclut le grand nombre de la participation aux lumières, réservées à des esprits d'élite. Je ne suis point fâché, assure le héros,

... de voir s'anéantir les anciennes écoles, et les nouvelles ne s'établir point. Que la science soit de difficile accès. Que le talent la viole pour ainsi dire. Que ce soit le feu du ciel dérobé courageusement

par quelque Prométhée. Que ce soit la toison d'or, l'objet des vœux et des efforts des vaillans Argonautes, et qu'il faille pour la conquérir des travaux, des dangers, une infatigable persévérance. [...] Que pour prix de ses travaux et de ses succès cet homme se voye honoré par sa nation : qu'elle le consulte : qu'il la gouverne. Confions-nous en lui, et n'étant appellés ni par la nature ni par le sort à une carrière à la fois si belle et si pénible, labourons nos champs ; que nos femmes filent : que le tisserand change en vêtemens notre lin, notre chanvre, ainsi que la toison de nos brebis. Je sais bien que notre ignorance restera accompagnée de nos antiques erreurs, mais une science superficielle est trop souvent abusive, et à la place de quelques préjugés qu'elle nous ôte, elle nous donne un orgueil que je crains beaucoup plus (IX, 277).

C'est bien le thème développé dans le *Discours sur les sciences et les arts*, auquel la philosophie un peu triste de M<sup>me</sup> de Charrière ajoute quelque nuance de scepticisme renforçant cet ésotérisme aristocratique. Si Voltaire, à la différence des Encyclopédistes, met en garde, pour des raisons d'ordre social et tactique, contre une diffusion inconsidérée des lumières, M<sup>me</sup> de Charrière se range plutôt aux côtés de Fontenelle, avec qui elle partage la conviction que l'esprit humain ne tend pas naturellement vers le vrai : « L'homme est fait pour l'erreur, dit Sainte-Anne, et pour ses suites quelquefois funestes et cruelles ; il est fait pour l'erreur, par cela même qu'il est fait de manière à n'avoir que des connoissances imparfaites et bornées » (IX, 278). Socrate, le plus savant des hommes au dire des Athéniens, observait Rousseau, avouait lui-même qu'il ne savait rien. A la fausse culture, à la demi-instruction, le Genevois préférait, comme M<sup>me</sup> de Charrière, ce qu'enseignent la vie et l'observation.

Le souvenir de Rousseau paraîtra encore dans *Sir Walter Finch et son fils William*, histoire de l'éducation d'un jeune aristocrate, qui est un peu l'*Emile* de M<sup>me</sup> de Charrière, roman rédigé en 1799 et publié en 1806. Idéaliste, le jeune Sir Walter s'est épris, à la première vue, d'une jeune fille « qui ressemble à la fois à Clarisse Harlowe et à Julie d'Etanges ; mais elle est plus gracieuse que la première, et elle a je ne sais quoi de plus noble et de plus sage que l'autre » (IX, 526). Il a rêvé d'elle, mais en épousé une autre. Veuf, il se voue à l'éducation de son



fil. Exigeant comme Rousseau sur la santé, la douceur et les mœurs de la nourrice (IX, 520), il ne partage pas toutes ses vues. Peu méthodique, il fait du petit William « l'enfant et l'élève de l'occasion » et n'est guère partisan de l'éducation négative. Il renonce bien, comme le précepteur d'Emile, à convaincre l'enfant par la raison et laisse trois jours au petit pour interroger ses proches et s'enquérir par lui-même s'ils sont heureux de savoir lire. Quant au reste, on est loin des minuties du système rousseauiste, de sa surveillance incessante, de ses expériences fabriquées, et William, à dix-huit ans, a lu bien autre chose que *Robinson Crusoe*. Eduqué dans et pour le monde, il a beaucoup pratiqué les livres, il sait le latin et les langues vivantes, il étudie à Oxford et fera carrière. Elevé avec un fils de paysans dont il a fait son ami, William ne suit pas les mêmes voies : si John étudie l'architecture, William se borne à apprendre « les termes de l'art ». Ainsi, dit M<sup>me</sup> de Charrière, « William Finch parlera, brillera dans la conversation. John Lee saura faire ». Rousseau prétendait faire de son élève un homme, indépendamment de toute classe sociale ; William est d'emblée destiné au « métier d'homme opulent », il doit acquérir « des talents distingués » ou en avoir au moins « la brillante superficie ». Parce qu'on approche « de l'état de crise et du siècle des révolutions », disait le livre IV d'*Emile*, même un jeune noble doit savoir un métier, être capable de survivre par son travail. Mais M<sup>me</sup> de Charrière ne se fait pas des artisans la même représentation idyllique que Jean-Jacques :

Aujourd'hui on a parlé en votre présence de l'Emile de Rousseau, d'Emile menuisier. — Du conseil que donne Rousseau, de sa prophétie. — Me ferez-vous apprendre le métier de menuisier, m'avez-vous dit ? Non, mon cher William. — Pourquoi ? — Parce que je ne veux pas vous confier à un menuisier, à ses ouvriers, à ses apprentis ; vous deviendriez avec eux trop différent de ce que vous devez être dans le métier d'homme opulent auquel vous paraissez destiné. [...] Cependant, Monsieur, m'a dit un jeune philosophe fort élégant, si la fortune enlevait à M<sup>r</sup> votre fils ce qu'elle lui donne ou lui promet... — Alors comme alors, Monsieur, Je ne prétends pas le préparer à tout ce qui est possible, mais seulement à ce qui est vraisemblable. [...] Un menuisier n'est pas seulement menuisier, c'est un homme du peuple, un homme d'ordinaire mal élevé, qui parle et pense grossièrement. [...] Dans un livre, rien n'est mieux qu'un gentil-

homme menuisier ; il est l'un et l'autre avec noblesse, avec un plein succès ; mais croyez que, dans la réalité, il sera un mauvais menuisier et un plat gentilhomme (IX, 543) <sup>40</sup>.

A l'idéalisme pédagogique de Rousseau, M<sup>me</sup> de Charrière oppose le pragmatisme et le sens des réalités, récusant un Emile élevé comme une fleur de serre : on voit mal comment P. Valkhoff pouvait découvrir en elle une discipline inconditionnelle du Genevois <sup>41</sup>.

Au total, dans le concert des louanges ou d'exécutions élevé autour de Rousseau, surtout à partir de 1789, Isabelle de Charrière tient une place à part. Dès sa quinzième année, elle a été familière de son œuvre et a suivi régulièrement ses publications. Cependant, malgré un bref engouement pour *La Nouvelle Héloïse*, elle n'a jamais été une thuriféraire aveugle : l'admiration — jamais démentie — pour l'écrivain ne paralyse pas sa lucidité, même à l'époque des écrits apologétiques, dans lesquels d'ailleurs le souci de se faire une réputation, de complaire à Du Peyrou et de déplaire à M<sup>me</sup> de Staël a pu jouer un rôle important. Elle reconnaît le génie de Rousseau sans idolâtrer l'homme ni ménager les critiques à son caractère, déplore encore en 1798 « la guerroyante bile, l'amer orgueil de Jean Jacques » (X, 423). Les excès irraisonnés du culte révolutionnaire, le fanatisme de la « saint Jean-Jacques » devaient répugner à son scepticisme naturel.

Ce scepticisme devait aussi la protéger de tout engagement inconditionnel. Esprit ouvert, elle représente la fraction modérée des Lumières dont elle retient un désir de réformes, la haine des privilèges et des dogmatismes générateurs de fanatismes, un appétit de tolérance. Mais elle est réticente à l'égard du mythe de la bonté naturelle de l'homme, démenti par l'observation. En religion, imperméable à la métaphysique, proche de Voltaire et de son Dieu horloger, elle ne frémît pas de la ferveur du Vicaire savoyard ; défiante à l'égard de l'irrationnel, elle redoute aussi,

40. M<sup>me</sup> de Charrière tiendra des propos identiques, toujours par référence à Rousseau, dans *Miss Mennet*, roman inachevé (IX, 729 et 732).

41. P. VALKHOFF, *op. cit.*, p. 145.

comme Voltaire, la propagation d'un matérialisme athée destructeur, dans *Honorine d'Userche*, de l'ordre moral et social.

Sur le plan politique, le Rousseau fauteur de troubles l'inquiète. Jamais elle n'analyse ce « Contrat social, qu'aucune société n'a fait ni ne peut faire » (X, 204), mais elle en observe les redoutables effets. Constance, dit de l'héroïne de *Trois femmes* le *Journal de Paris* en 1798, « n'est pas d'un républicanisme bien prononcé. Elle n'aime pas le panthéon, elle ne fait ni rejeter ni admettre le gouvernement d'un seul. Elle est encore moins démocrate » ; en 1790, occupé à réfuter les *Reflections* de Burke, Benjamin Constant disait à son amie : « Vous ne me paraissez pas démocrate »<sup>42</sup>. En réalité, elle hésite, retenue toujours par le scepticisme. Dans *Trois femmes*, elle met en évidence ce que Rousseau appelait « la pente des gouvernements à dégénérer » : un bon roi aurait ses suffrages, si la royauté ne se muait aisément en tyrannie, la république ne lui déplairait pas, si la démocratie était viable (IX, 109). Sa préférence ira donc à la monarchie constitutionnelle à l'anglaise, à l'*Esprit des lois* plutôt qu'au *Contrat social*. Le défaut des révolutionnaires imbus de Rousseau est de s'attacher davantage aux principes abstraits qu'à la réalité concrète. Auprès d'Henriette L'Hardy, elle s'égaie des prétentions humanitaires de la comtesse Dönhoff, qui contrastent avec sa manière de traiter ses domestiques : « Ceux qui veulent faire le bien *des peuples* et ne pensent qu'à faire le bien de quelques individus *du peuple*, me paraissent des hypocrites ou des sots. Ils négligent une réalité à laquelle ils peuvent atteindre, et s'exaltent pour une chimère »<sup>43</sup>. C'est assez le Rousseau politique décrit dans l'*Eloge* : rêveur, visionnaire, marchand d'utopie.

L'excès, sans doute, la rebute en tout chez Jean-Jacques, même chez l'auteur de *La Nouvelle Héloïse*. Certes, il y a chez M<sup>me</sup> de Charrière des « âmes sensibles » — M<sup>rs</sup> Henley ou Caliste — mais aucune n'a la démesure de Julie et de Saint-

---

42. Compte tenu de *Trois femmes*, *Journal de Paris*, 16 messidor an VI, cité par J.-D. CANDAU, « Madame de Charrière devant la critique de son temps », *Documentatieblad. Werkgroep 18<sup>e</sup> eeuw*, 27-29, Juni 1975, p. 263 ; 10 déc. 1790, t. III, p. 251.

43. Cité par Ph. GODET, *op. cit.*, t. I, p. 499.

Preux. Ses romans ignorent la passion, l'emphase, le pathos à la Rousseau. Lorsqu'en 1788, elle participe au concours ouvert par l'Académie de Besançon sur ce sujet : *Le Génie est-il au-dessus des règles ?*, elle se prononce pour une esthétique toute classique, où les règles manifestent la souveraineté de la raison, le respect de la mesure et de la sobriété. Elle apprécie le Rousseau « éloquent » dans les bornes d'une certaine rhétorique, mais ses préférences vont aux écrivains du siècle précédent, évoqués avec vénération. Aujourd'hui, écrit-elle sur la fin de sa vie à M<sup>me</sup> de Sandoz-Rollin, « tout est gigantesque à la fois et mesquin. La boursoflure et la trivialité se succèdent »<sup>44</sup>. L'« amphigouri », l'excès de passion, l'« enthousiasme » qui lui déplaisent chez M<sup>me</sup> de Staël et Chateaubriand, lui déplaisent aussi chez Rousseau, et l'exhibitionnisme, l'égotisme sans retenue des *Confessions* choquent en elle, moins la morale que le bon goût. Sans doute s'intéresse-t-elle davantage à l'*Emile*, dont elle n'est pas cependant, comme on l'a dit parfois, la « très fidèle disciple »<sup>45</sup>, ou à la *Lettre à d'Alembert*, dont elle retient une méditation sur l'être et le paraître et quelques principes d'esthétique. Mais sa propre conception de la pédagogie, surtout pour les filles, reste fort éloignée de celle de Rousseau. Dans l'*Emile*, elle apprécie la condamnation d'une science purement livresque, l'apologie d'un savoir pratique et utile, fondé sur l'expérience. Dans la même ligne, l'éloge de l'ignorance, dans les nouvelles de l'abbé de la Tour, la rapproche assurément du *Discours sur les sciences et les arts* dans son refus de la sophistication et de la diffusion inconsidérée d'un savoir mal assimilé par le grand nombre, qui n'en a que faire. De « l'éducation impossible » de Rousseau, elle accepte ce dont s'accommodent son pragmatisme raisonnable et son scepticisme.

Admiratrice mesurée, M<sup>me</sup> de Charrière n'a pas subi la fascination de Rousseau — ni d'ailleurs celle de Voltaire, à qui elle devait cependant beaucoup, et jusqu'à certain ton polémique.

44. Cité par Ph. GODET, *op. cit.*, t. II, p. 349.

45. Ch. KIMSTEDT, *Frau von Charrière (1740-1805). Ihre Gedankenwelt und ihre Beziehungen zur französischen und deutschen Literatur*. Berlin, 1938 (Romanische Studien, Heft 48), p. 33.

Son classicisme et son scepticisme lui inspirent une méfiance, tant à l'endroit des paradoxes du penseur que du caractère de l'homme qui éveille souvent l'impatience irritée de sa raison. Les circonstances ont contribué à lui faire prendre ses distances à l'égard du philosophe dont se réclamaient (fût-ce abusivement) les partisans de la violence. Favorable aux réformes, même profondes, elle ne l'était pas à la révolution brutale à laquelle le nom du Genevois servait d'étendard. En mai 1790, elle achevait son *Eloge* en formant le vœu que la lecture des « écrits divins » de Rousseau engagerait les hommes à « chanter Dieu, l'ordre et la paix » ; la suite des événements lui montra que l'essai de réaliser les « hypothèses chimériques » du *Contrat social* pouvait transformer des « Rêves aimables » en cauchemar.

## Marcel Thiry présent

L'Académie est toujours très sensible à tout ce qui avive la présence ou le souvenir de Marcel Thiry. Elle lui doit beaucoup et la fidélité est ici un des signes de la gratitude.

Nous sommes heureux de publier deux textes, d'ailleurs très différents, qui sont pour nous l'occasion de reparler de lui.

L'un est une préface que Marcel Thiry avait écrite pour *Astrale Automobile*. Cet ensemble de poèmes qu'il avait achevé en 1939 devait attendre la fin de la sombre période de la guerre avant de voir officiellement le jour dans la *Revue générale belge* de mars 1947 et en volume dans *Agés* en 1950. En 1942, Marcel Thiry rêvait à ce poème à la fois accompli et inconnu. Il écrivit une préface qui est elle-même une autre forme de poésie et d'interrogation sur la poésie. Il ne l'a pas éditée au moment où parut *Astrale Automobile*. Nous sommes heureux de la publier ici aujourd'hui en remerciant ceux qui l'ont soigneusement gardée, notamment Lise Thiry, la fille du poète.

Une coïncidence a mis entre nos mains, au même moment, une brève étude d'André Sempoux qui, on le sait, avait déjà publié dans notre Bulletin *Courbe de l'étude thiryenne*. C'est une comparaison entre deux textes, l'un de Marie Delcourt, l'autre de Marcel Thiry. On y voit à quel point l'amitié entre Marie Delcourt, Alexis Curvers et Marcel Thiry était profonde, mais aussi qu'elle pouvait aller jusqu'à un véritable jeu poétique de la plus rare qualité.

Nous voici donc, par ces deux textes, avec et autour de Marcel Thiry.

# Préface à *Astrale Automobile*

Un inédit de Marcel THIRY

Une poésie qui a besoin d'une préface avoue déjà sa défaite. La poésie ne se démontre pas ; elle existe, elle vit, ou elle est avortée. Et si elle vit, que veut-elle le prouver autrement qu'en vivant ? Un poète qui plaide, par là-même, plaide coupable.

Cette poésie-ci peut plaider du moins qu'elle fut affectée par un accident ; un coup, qui s'appelle la guerre, a changé son destin alors qu'elle était encore en gestation, qu'elle figurait encore cet univers en espoir, cette nébuleuse de possibilités attendues, le poème innommé qui attend sa naissance. Je ne sais si elle survit à ce trauma, ou si elle en est mort-née ; je ne sais si elle aurait accédé, même sans lui, au mystère et à la dignité du souffle poétique. Telle que la voici, qu'elle vive avec sa conformation contrariée ou qu'elle ne soit que le reste froid montrant sur la table d'autopsie le bris en deux qu'elle n'aura pas vaincu, elle peut servir si sa cassure enseigne, si son cas intéresse la théorie de la création poétique.

Une poésie est un monde qui s'organise autour d'une préoccupation. On préférerait autrefois parler d'inspiration ; et je veux croire qu'il existe encore des poètes en qui descend à certaines heures un esprit de révélation et de dictée. Je puis seulement témoigner que pour moi les périodes d'activité poétique sont celles où j'éprouve un certain souci qui se place avant tous les autres soucis, leur fait écran, les désarme de leur urgence et de leur acuité. C'est un manque, un désir vague et constant, qui filtre au passage les images, les idées, les mots rencontrés, en retient ce qui peut lui servir et les élabore en ensemble. On vaque à ses besognes et à ses plaisirs, on parle, on téléphone, on écrit des lettres ; mais un premier travail à-demi conscient

s'opère en avant de ces occupations quotidiennes et en même temps qu'elles, et compose, avec tous les butins de hasard qui viennent se prendre dans sa toile suivant la fortune d'une phrase prononcée, d'une enseigne lue ou d'un souvenir retrouvé, la matière encore informe du poème.

Cette occupation avant toutes les autres, cette préoccupation suppose un thème donné, un support, — un sujet, dit le maître d'école. Et la statistique établirait que le sujet le plus fréquent de la création poétique, c'est l'amour. L'idée de l'amour devient dominante ; elle filtre toutes les autres idées, toutes les images, tous les mots que fait défiler le flot continu du hasard ; elle y exerce une sorte de premier choix sans volition, un tri quasi-physique, analogue à celui du tamis ou du filet ; elle en retient une matière poétique déjà concrète, et l'art n'interviendra que pour lui donner forme. Encore les déterminants de la forme, la cadence, l'intonation, la rime, auront-ils le plus souvent été captés eux aussi dans le courant du hasard, et le poète les trouvera pris au chalut de l'idée maîtresse, mêlés aux symboles, aux dénominations et aux épithètes <sup>1</sup>.

La préoccupation qui s'était installée à l'avant-plan de mon quotidien mental, pendant les quelque douze mois qui précédèrent la guerre, semblera peut-être moins naturellement poétique que l'amour ; elle surprendra peut-être, quand je dirai que le concept d'où elle s'était développée était celui de la voiture automobile. Une aspiration au salut par la vitesse, — assez confuse, je le reconnais et même je voudrais l'espérer, pour que même après leur réalisation les poèmes qui en procédèrent conservassent en quelque façon le vague et le prometteur et l'universel du poème innommé qui attend sa naissance —, une croyance à l'évasion de l'âge et du temps par la translation dans l'espace, s'étaient lentement développées pour moi en un système encore épars d'esthétique et de divination. Il y entrait un certain fétichisme de la voiture objet de luxe injuste,

---

1. J'ai entendu un romancier user d'une autre image pour représenter ce caractère inconscient de la première élaboration littéraire. Une œuvre, disait-il, provient d'une idée qui s'est mise à proliférer abusivement, à la façon d'une cellule cancéreuse, et qui envahit l'organisme de la pensée aux dépens des cellules voisines qu'elle absorbe et qu'elle détourne de leur fonction normale.



d'élégance et de pouvoir magique, fétichisme auquel j'avais déjà sacrifié quelquefois. J'y rattachais des circonstances d'actualité : le record de la vitesse en vol piqué (voiture, avion, navire, tout aidait à mon espérance) venait d'égaliser la vitesse de la rotation de la terre à notre latitude, ce qui signifiait qu'un avion pourrait suivre la course apparente du soleil et ne plus connaître la nuit ; première victoire (encore théorique, puisque pareille vitesse n'était atteinte qu'en piqué) sur une des lois du temps qui avaient semblé le plus inflexibles, l'alternance des matins et des soirs. Et j'entretenais la rêverie qu'un jour, la rapidité humaine ayant atteint celle de la lumière, la notion du Temps même en fût altérée ; qu'en se libérant du temps, l'homme se libérât des causes, puisque les causes ne sont toutes-puissantes sur l'effet que parce qu'elles le précèdent *irréparablement* ; et que l'homme libéré des causes passât au stade qui ne sera plus celui de l'homme.

Ces spéculations à très long terme, on aurait avec raison préjugé qu'elles étaient trop abstraites pour que pût se prendre dans leurs rêts une bien abondante trouvaille poétique. La poésie affectionne des prétextes qui intéressent davantage les sens, et moins l'imagination philosophique. Mais entre elles et moi s'interposait comme un médium un objet physique qui les matérialisait et les rendait sensibles : la voiture. La voiture, dès que je la considérais comme cet engin d'une lointaine libération, en était spiritualisée, se révélait un piège à poésie d'efficacité nombreuse. La solitude que donne la vitesse, la rencontre de tels noms de villes qui se scandent spontanément en comptines, le dépaysement qui fait quelquefois qu'au cours d'une longue traite, on goûte la brève échappée d'avoir oublié d'où l'on vient et où l'on va, ces banales et assez minces impressions d'automobiliste se chargeaient d'un fluide de poésie, à cause de la dignité mystérieuse de tapis volant ou d'oiseau rock dont j'avais décoré la voiture. Et la voiture participait à toutes les images poétiques du monde : celle des inconnues montant le grand escalier de l'Opéra, leurs robes tenues un peu solennellement à bout de doigts devant elles pour l'ascension des degrés de marbre par leurs pieds d'or, ne se séparait pas de celle de leurs voitures au repos dans le cercle des rues voisines, atten-

dant minuit et le retour de ces pieds d'or, en nourrissant dans le sommeil de leurs aciers le rêve de la grande abolition des causes.

Ainsi commençait à se nommer et à prendre forme, dans une suite de notations, de rattachements et de paraboles, le poème de la voiture, quand vint la guerre. On passa d'un monde à un autre et de l'ère ancienne à une ère nouvelle, mais ce ne fut pas par la grâce de la vitesse, ni pour accéder au rang des plus-que-dieux maîtres des causes. Le bonheur des hommes, hélas ! ce n'est plus aujourd'hui cette rêverie vague et abstraite d'un après-demain émancipé par la vitesse ; c'est simplement la réalité d'hier, c'est le pain blanc pour tous, c'est les lumières du soir dans les rues, c'est la liberté ; l'humble liberté incomplète et souffrante des humains asservis aux causes, courbés sous les conséquences de leurs propres fautes et des fautes d'autrui, certes, mais libres de leur parole et de leur existence, libres relativement dans l'espace. Quand les yeux se furent habitués à l'obscurité de l'époque nouvelle, quand on essaya dans cette cave que sont les pays occupés, de discerner des images et de retrouver la forme de la vie, quand la fonction du poème se réveilla après le choc, ce n'était plus l'espérance de frustrer un jour la loi du temps qui formait la préoccupation poétique. Les vers, dont le temps grammatical était, avant le Dix Mai, orienté vers le futur, se repliaient sur l'imparfait, le temps de la mélancolie, du regret, du *temporis acti*. L'indignation aussi faisait des vers, à l'imparfait, au présent ou au futur, — mais bien étrangers au rêve du fakir doué de vitesse.

Sans doute la voiture n'avait pas cessé d'être actuelle. Elle l'était par son absence. Elle symbolisait ce qui était perdu : le luxe et la facilité, la liberté et l'espace. La vitesse émerveillait davantage si on la retrouvait dans les caves du métro comme une réserve, — à la fois survivance et espérance. Et comme telle quelques poèmes s'agrégèrent encore à son concept. Mais de ceux qui continuèrent à m'advenir, la plupart ne se rattachaient plus à cette idée périmée.

J'aurais dû dès lors, semble-t-il, trancher là cette suite, grouper en un livre les poèmes de l'astrale automobile, à supposer

qu'ils le méritassent, les anéantir sinon, — et attendre que la préoccupation de la guerre m'eût élaboré une créature nouvelle, si ma fortune poétique le voulait ainsi ; en aucun cas ne laisser se réunir en séquence, comme les parties d'une œuvre unique, ces poèmes disparates, en aucun cas n'admettre la discontinuité. Vainement me suis-je représenté que l'antithèse des deux époques, celle de la voiture et celle qui a perdu la voiture, peut présenter un intérêt — dirai-je dramatique ? — qui refait une unité à cette poésie double ; espèce de consolation qu'un auteur excelle toujours à se découvrir, mais qui n'efface pas son scrupule.

Et ce scrupule est la raison de cette préface. Un livre de poèmes doit être *une* poésie, et non un recueil de pièces autonomes ou la réunion de deux ou plusieurs ensembles poétiques. Je désire précisément confesser ce principe parce que je crains d'y avoir manqué. Et pour le confesser je serai conduit à rechercher quelle est l'unité poétique, s'il faut la voir dans le vers, dans le poème, ou au-delà du poème, vers le centre innommé qui fait graviter les systèmes poétiques, vers le foyer générateur de leurs cadences et de leurs courbes. Reconnaisant que le vers, et surtout l'alexandrin, reste actuellement le mètre le plus favorable à l'émotion poétique, j'essaierai d'entrevoir par quelles formes plus amples il pourrait être élargi dans l'avenir ; je suggérerai qu'un exercice plus long de la poésie nous amènera peut-être à mieux percevoir, en même temps que le nombre du vers et en rapport avec lui, le nombre du poème entier — première étape vers une conception plus lointaine encore, celle qui, passant par des rapports harmonieux du vers au poème et du poème à l'œuvre, nous permettra d'embrasser une poésie totale, comme on conçoit le monde par la connaissance des planètes, puis de leur soleil, puis de la galaxie, en approchant ainsi d'un principe qui reste indéfini et vers quoi l'on s'efforce, et qu'il est permis d'appeler Dieu à qui le trouvera nécessaire.

Or donc, trente-cinq années à tenter les approches de la poésie ne sont pas sans m'avoir alourdi de quelque récolte d'expérience, relevés incomplets de rivages côtoyés, rencontres

d'oiseaux et promesses d'estuaires, tout un humble matériel de tâtonnements qui tend quelquefois à se prendre pour l'ébauche d'un système. Une des croyances que j'ai ainsi lentement confirmées est dans cette continuité de la poésie.

Je veux dire que je n'attends plus guère la poésie (et que je sois lecteur ou créateur) d'un objet poétique indépendant aux limites courtes, sonnet, « élégie en trente vers comprise », ou même ode d'un peu plus longue haleine. Je soupçonne que pas plus que le mot ne suffit à lui seul à accomplir la poésie, ainsi non plus le vers, ni cette unité selon la logique qu'on appelle habituellement un poème. Je conçois chaque entreprise poétique comme une exploration d'un continent nouveau. Or, on n'explore pas un continent en un seul voyage. Pour approcher de connaître une poésie dont on a rêvé la découverte, une expédition ne suffit pas ; il en faut de nombreuses et patientes, qui rapporteront chacune, si elles n'échouent, leur butin d'approximations, qui dessineront un segment de rivage, qui regrouperont l'aperçu d'une ceinture de récifs, qui aideront l'une après l'autre<sup>2</sup> à circonscrire l'île idéale. Ce n'est pas trop de tout un livre de poèmes pour embrasser un tel dessein d'initiations concordantes, et pour apaiser la préoccupation poétique en lui donnant une forme. Bien frivole poète, qui se préoccuperait d'un monde poétique assez court pour être délimité en un quatrain, et puis qui se chercherait une préoccupation nouvelle, et qui recueillerait de temps en temps en volume

---

2. Cette idée de l'enchaînement et de la dépendance des explorations poétiques en amène une autre, celle du progrès en art. S'il est vrai qu'un poème peut aider le poème suivant du même auteur à serrer d'un peu plus près le pôle poétique, il semble qu'un poète doive profiter de l'expérience des poètes précédents, et qu'il n'ait plus qu'à repartir du degré où ils étaient parvenus pour pousser plus avant dans la poésie : *quod non*, nous le savons bien. C'est que chaque poète se propose un continent entièrement neuf à définir, — un ou plusieurs dans sa courte vie. Pour ces voyages aux terres inconnues il peut bien bénéficier d'un certain héritage technique ; les traîneaux à moteur, une fois inventés pour le pôle Sud, remplacent les poneys tout aussi avantageusement pour le pôle Nord, et pour tous les autres pôles dont les poètes entreverront la conquête. Mais les difficultés de la banquise sont toujours recommencées *ab initio*, surtout la première et essentielle condition, qui est de se donner un continent à découvrir.

un nombre jugé propice de ces pièces détachables, où le madrigal à Ninon suivrait le douzain sur la chute des feuilles et précéderait le sonnet hérédiaque !

Je suis loin toutefois de proposer en doctrine exclusive ma tendance personnelle à chercher la poésie par le cycle de poèmes concertés autour du foyer *X* qu'ils aident à déterminer. Les deux grands procédés de synthèse et d'analyse valent en poésie également. Il existe la synthèse, l'extrême concentration, le durcissement parfait jusqu'à l'étréscillante densité du diamant : c'est la quête obstinée de Mallarmé rêvant, à peine par paradoxe, d'aboutir au gel suprême de toute la poésie dans ces deux syllabes d'où s'irradieraient toutes les possibilités de sens et d'évocation, *si tu* ; c'est la raréfaction illimitée de Paul Valéry, pour qui le poème n'est jamais qu'un stade vers son impossible perfection, et chez qui le rôle important des monosyllabes atteste la même ambition dernière de resserrement et de quintessence. Art d'abnégation : chaque réussite y est condamnée par la réussite qui lui succède. Le mieux y supprime le bien, l'excellence à peine atteinte est raturée par une plus haute excellence ; et une sorte d'effroi se mêle à cette admiration que nous éprouvons pour tout sacrifice de l'humain quand nous imaginons que toutes les joailleries mallarméennes, si le paradoxe de la sélection suprême avait été réalisé, tout cela aurait été supprimé pour nous, tout cela se serait vu refuser la communication avec le monde et l'existence temporelle, tout cela aurait infatigablement été rendu au creuset au fond duquel il ne serait resté enfin que les deux mots de deux lettres, les deux infimes particules philosophales, le *si tu* parfait, complet et dérisoire. Et il existe l'autre procédé, celui de l'analyse, du développement, de la série. D'une part la cristallisation, d'autre part la fugue. Car, bien que nous parlions poésie, c'est dans le domaine de la musique qu'il me faut aller chercher l'opposé de mon exemple mallarméo-valéryen. Là, la perfection ne suppose pas une élimination successive, et les thèmes formulés, au lieu que le seul admis vienne recouvrir les autres et nous les cache pour toujours, peuvent exister *ensemble* et prendre place côte à côte dans un complexe harmonieux. Et j'ai dit que l'art mallarméen est d'abnégation, parce qu'il sup-

prime tous les états de la recherche sauf un seul, et n'en livre qu'un seul après cent essais condamnés qui pouvaient être admirables ; tandis que Bach semble n'abandonner rien de ce qu'il a une fois créé, tire parti de chaque variante trouvée, et développe l'œuvre au lieu de la comprimer ; mais je me demande si l'auteur ne s'efface pas avec la même sérénité quand il expose ainsi sur le même plan toutes les versions possibles de l'idée ; et si, de Stéphane Mallarmé abolissant jusqu'à la pénultième de ses épreuves et de Jean-Sébastien Bach renonçant à préférer et se démettant de son choix pour dérouler avec une céleste indifférence le système parfait des possibilités encloses dans un motif, ce n'est pas le second qui l'emporte en sacrifice<sup>3</sup>. Disons plutôt que s'égalent ces deux

---

3. Pour prendre parmi les poètes un type de l'analyste, qui s'adonne au procédé de la série au lieu du procédé de cristallisation, il aurait fallu citer Péguy, si l'exemple n'avait été caricatural. L'aberration de ce grand Péguy, c'est de croire qu'il faut épuiser pour accomplir, c'est de confondre l'énumération exhaustive et la variation. Il est bien entendu qu'en art comme en toute création, les deux procédés de la synthèse et de l'analyse se combinent sans cesse ; ce n'est que par un raccourci forcé qu'on peut dire que Mallarmé choisit et raffine, tandis que Bach renonce à choisir et développe ; évidemment il existe un choix et une suite de choix dans une œuvre fuguée, et aucun poème mallarméen n'existerait sans un minimum de développement explicatif. Mais Péguy abdique *tout* choix de façon presque absolue, si bien qu'on peut dire qu'il atteint, vers le pôle de l'analyse, cette extrémité absurde que Mallarmé n'avait fait qu'indiquer ironiquement vers le pôle de la synthèse en suggérant son *si tu*.

L'influence de Péguy est fort grande aujourd'hui sur les jeunes gens, leur enthousiasme péguyste réchauffe et réjouit. Au risque de manquer au respect que l'on doit à pareille flamme oserai-je discuter l'auteur du sonnet aux trois cent vingt tercets ? Il me semble qu'à part quelques vers trouvés, d'une frappe abrupte et d'une âpreté d'ancien testament, à part quelques curieux exemples des aubaines que procure l'exploitation du dictionnaire de rimes, à part encore la très utile restauration de l'alexandrin simple, coupé en 6-6 (rythme si impératif pour lui qu'il en devient automatique), il ne restera du cas Péguy qu'une extraordinaire figure de poète plutôt qu'une poésie.

Il y a quelque chose de pathétique dans son humilité. Ce serviteur d'une muse revêche se fait scrupule de laisser non tentée aucune chance de l'expression ; il se méfie à ce point de son propre goût et de sa propre imagination qu'il demande au dictionnaire *toutes* les possibilités de réponse à une rime donnée et aligne l'une à la suite de l'autre les solutions qu'il a trouvées. C'est l'aspect émouvant de cette lubie malade.

modes du renoncement de l'artiste à sa créature, sans l'un desquels l'œuvre ne vaut pas ; c'est en art aussi que celui qui veut sauver sa vie la perdra.

Je n'ai pas choisi d'appartenir à ce versant poétique où l'on s'oriente plutôt vers le développement fugué que vers la quintessence ; j'y reconnais un climat que je n'ai pas eu à décider, et j'éprouve que la poésie, plutôt que comme le diamant certain de lumière concrétisée au fond des alchimies mallarméennes, y apparaît comme un corps fluide dont tous mes effleurements ne parviendront jamais qu'à esquisser une hypothèse de forme. Et je sais bien que cette image-ci ne concorde guère avec celle du continent à découvrir, qui suppose un objet fixe dont les contours une fois trouvés sont acquis à la certitude ; mais qu'y puis-je si les tâtonnements autour de la notion poétique vont volontiers s'égarant en divergences, et si c'est seulement de leur superposition et de leur somme qu'on espère voir se dégager un jour une connaissance où puisse se reposer notre inquiétude ? Ainsi les comparaisons et les ressemblances qu'on essaye autour de l'idée de poésie, ainsi les poèmes eux-mêmes autour d'une préoccupation poétique ; autant d'explorations tentées qui s'entrecroisent et qui digressent, autant de mains atteignant à peine quelquefois dans l'ombre un beau flanc fugitif ou le détail vite évanoui d'une épaule évasive, et plus souvent n'épousant que les courbes vaines et l'illusion de hanches devinées. Aucun d'eux ne se propose à lui-même comme sa propre fin ; aucun d'eux ne veut se suffire ; chacun d'eux sert une possession dernière, comme une note dans un accord et comme un accord dans une symphonie, et concourt à un ensemble caché comme une lune participe au nombre lointain de son univers. Tel est le rêve, telle est l'ambition sans aucun doute démesurée : que chaque poème ne soit que le satellite qui compose et d'où s'induisent l'existence et la forme de cette grande nébuleuse, le poème innommé qui attend sa naissance.

Il s'objecte que notre faculté de percevoir la poésie est limitée en étendue. Elle est liée étroitement à une impression toute physique, celle du rythme ; le rythme dépend lui-même plus ou moins d'un étalon constant, la longueur du souffle humain ;

notre respiration détermine la métrique du poème, comme la coudée et l'envergure ont plus ou moins déterminé les proportions des cathédrales. Dans la mesure où la poésie est conditionnée par cette longueur d'ondes, l'émotion poétique pure nous est donnée par le vers pris individuellement ; c'est bien le vers qui est l'unité poétique ; une suite de vers ne peut nous donner qu'une suite d'émotions qui ne se renforcent pas nécessairement parce qu'elles se succèdent. L'ensemble d'un livre de vers, sa signification totale, peut bien nous inspirer une pure joie d'intelligence : le choc poétique, nous ne le devons qu'à tels de ses vers isolés, peut-être à tels de ses poèmes assez heureux pour que les vers s'y prolongent l'un par l'autre. Loin d'être reculée jusqu'au foyer d'un cycle de poèmes, l'essence de la poésie se trouve dans cette dose certaine de fluide que contient un bon vers.

Cette objection est vraie, — nulle part autant qu'en poésie la vérité n'est diverse. Il est bien vrai que si l'on cherche à isoler l'unité de notre plaisir à la poésie, il faut l'établir à cette mesure d'émotion que communique *un* vers. Un vers séparé de son contexte, même si le sens grammatical en est incomplet, peut donner une joie poétique entière. Un poème n'est pas nécessaire, un mot n'est pas suffisant ; c'est donc bien le vers l'unité poétique<sup>4</sup>, comme à ce point de vue l'unité musicale est l'accord, le son n'étant pas suffisant et la phrase mélodique n'étant pas nécessaire. Mais cette analogie avec la musique montre la faiblesse de l'objection que je viens de résumer : c'est qu'elle omet le rôle de la mémoire. En poésie comme en musique, il y a le plaisir, et il y a la mémoire du plaisir. La mémoire d'un accord s'ajoute à l'accord suivant et affecte jusqu'au dernier accord ; la mémoire de la première phrase influence toutes les suivantes. La sensation se conjugue avec la représentation intellectuelle des sensations précédentes. Le vers peut être pris comme l'unité de la sensation poétique, mais la sensation poétique n'est pas à elle seule une poésie.

---

4. Définition du vers : l'unité de rythme qui donne un plaisir poétique indivisible ?



De plus, il y aurait à dire sur cette prétendue servitude du vers qui subirait une règle mécanique et permanente, la durée de l'expiration d'une poitrine humaine. Constatons que cette règle, qui devrait être fixe et d'après laquelle un souffle devrait valoir un souffle comme une coudée vaut une coudée, on la sollicite en des sens divers ; alors qu'en général on l'invoque pour sanctionner l'alexandrin, Claudel l'a fait valoir avec non moins de raison pour allonger le dit alexandrin aux proportions de son verset : question de coffre, — et question de diction. Après le verset claudélien la respiration est obligatoire, fût-on chanteuse wagnérienne ; tandis que le mode alexandrin tolère fort bien qu'en mesurant son souffle on dise deux fois douze syllabes sans reprendre haleine, ou que, grâce aux coupures et aux assouplissements romantiques et symbolistes, on respire au beau milieu du vers. Mais ne chicanons pas sur le plus ou moins de rigueur d'une loi dont le principe est bien réellement dicté par une correspondance matérielle. Je me demande seulement si cette loi, dont je reconnais encore l'impératif, est nécessairement immuable. Elle est déjà une survivance des âges où le vers était fait pour être chanté et n'existait pas pour la seule lecture. Elle garde certes sa vigueur, même pour le vers lu, parce que, même en lisant, nous pensons la diction et la longueur de notre souffle ; mais faut-il vraiment qu'elle la garde toujours ?

Ma tendance à reculer l'horizon poétique, à le placer au-delà des poèmes, vers le centre de ces explorations qu'essaye tour à tour chacun de ces poèmes, me pousse aussi à reculer cette contrainte de la forme fixe alexandrine. Je reconnais que le vers est régi par notre capacité de souffle ; mais je voudrais acclimater l'espoir que cette capacité pût s'élargir un jour. Nous pourrions gonfler nos poitrines d'un mètre plus puissant. Nous pourrions — puisqu'aussi bien c'est presque toujours mentalement que nous adaptons le vers à la cadence de notre respiration — nous affranchir de cette habitude de la coupe par douze. Le nombre douze est encore et continuera d'être pendant longtemps la raison numérique par excellence de notre poésie ; il serait bien antipoétique d'aller le répudier au nom d'un raisonnement, alors que les vers nous viennent

encore le plus souvent sous cette forme toute dictée. Mais s'il nous vient aussi des vers sous une forme plus évoluée, il ne nous est pas interdit de les accueillir, de les cultiver, de nous interroger sur les chances de ces formes nouvelles, et de les analyser.

Ce n'est pas du côté des mètres impairs voisins du nombre douze — vers neuvains, d'une tonalité si spéciale, de Verlaine et de Maurras, vers d'onze pieds, vers de treize pieds — que se tournera notre espérance d'une nouvelle mesure prosodique. Ces raretés doivent leur réussite à ce qu'elles déroutent notre accoutumance à l'alexandrin. Elles surprennent l'attente où nous sommes du rythme établi ; elles substituent à ce rythme que nous construisons de nous-mêmes grâce à l'habitude passée en instinct, un autre rythme qui diffère du premier par un manque constant ou par une ajoute régulière ; l'esprit inquiet s'excite de cette anomalie, dépense un travail à en percevoir à chaque vers le mécanisme et la répétition, et, au lieu de la calme satisfaction de voir accomplie la cadence alexandrine telle qu'elle préexiste en lui, goûte le plaisir tourmenté, mais plus exquis, de combler à chaque vers le vide qu'il y trouve ou d'y compenser la syllabe excédente, — de corriger et de collaborer. Ainsi ces formes anormales ne doivent leur succès qu'à la norme même à quoi elles dérogent. Elles trouvent donc leur appui dans la règle qu'elles transgressent ; elles sont fondées sur un manquement ; il en résulte que si cette règle cessait d'exister (si l'oreille, en écoutant un vers neuvain, cessait d'avoir présente et préétablie la mesure du vers de dix ou douze pieds) elles perdraient elles-mêmes leur raison d'existence. Ce ne sont pas des innovations capables de remplacer un jour l'alexandrin, mais bien des dérivés de l'alexandrin ; dérivés par contradiction, dérivés cependant.

Egalement insuffisantes, s'il s'agit de trouver des éléments de forme qui doivent survivre au grand vers régulier que nous reconnaissons aujourd'hui, paraissent les inventions à quoi l'on peut s'efforcer à l'intérieur de l'alexandrin. Quand Eluard écrit ce vers admirable à césure vacante :

*Prends garde la place du trésor est perdue,*

il crée un moment poétique immortel comme tout moment

poétique<sup>5</sup>, mais qui risque de s'effacer dans la mémoire des hommes le jour où ceux-ci cesseront de respecter par devers eux-mêmes le canon une fois révélé du vers régulier de douze pieds. Car ce merveilleux avertissement d'Eluard doit son espace, le vide solennel de sa sixième syllabe (accentué de ce qu'il répète le même vide une première fois à la troisième syllabe après la même voyelle) et l'impression de *blanc* amenée par ces deux lacunes, il doit ces prestiges mystérieux à notre préconnaissance et à notre *attente* de l'alexandrin régulier. Cette infraction raffinée à la règle établie est un art ; mais c'est un art court, parce que s'il était assez réussi pour supprimer la loi qu'il malmène (en l'occurrence celle, toute primaire, de la césure à l'hémistiche), il se supprimerait lui-même en abolissant sa propre cause. Chercher un effet d'écriture dans une transgression d'une règle admise, c'est renoncer à durer plus longtemps que cette règle elle-même.

Non, ce ne sont pas les formes contrariées de l'alexandrin (vers de neuf, onze, treize syllabes), ni les alexandrins indéfiniment variés par des ruptures internes qui nous donneront un *medium* nouveau. Mais si nous accédons à un âge où la poésie soit mieux libérée du rapport physique entre la longueur du vers et celle de la respiration humaine, peut-être découvrirons-nous dans le poème une autre unité métrique que celle du vers. C'est de l'architecture, cette fois, que je voudrais m'aider pour illustrer mon hypothèse. Placés devant un palais, nous ne voyons qu'une seule de ses faces ; mais ses dimensions cachées, sa profondeur, ses dispositions intérieures, ses terrasses, ses pelouses, nous sont ou bien connues, ou bien devinées — ou bien nous les souhaitons — et elles participent, bien que ne tombant pas sous nos sens, à notre impression esthétique ; une façade plaquée ne peut pas nous émouvoir comme celle d'un bâtiment vrai, même si rien n'accuse à nos yeux la simulation.

---

5. Je crois que la poésie est une énergie qui ne peut se perdre, même si elle n'est pas communiquée ; que si ce vers d'Eluard n'avait dû être confié à personne et connu que du seul Eluard, Eluard en aurait été enrichi jusqu'à sa mort, et continué après sa mort comme nous continuons tous nos instants valables. — qu'ils aient été dépensés pour l'art, pour l'amour ou pour toute autre création.

C'est donc qu'à notre perception visuelle il s'ajoute, pour former l'émotion du beau, un élément intellectuel ; nous constatons ou nous imaginons d'autres rapports par la médiation de la connaissance, — que ce soit par la mémoire, si nous avons vu auparavant les autres côtés du monument, ou bien, par une élaboration artistique si nous ne les avons pas vus et que nous les créons en pensée. C'est là ce qui se répond à l'objection plus haut formulée. Oui, le sens poétique est physiquement limité, nous ne recevons guère l'impression poétique que d'un seul vers à la fois, ou au maximum d'un petit groupe de vers. Mais ne pouvons-nous franchir ce degré qui fait passer de la sensation à la connaissance ? Il y a le nombre du vers, — ce nombre douze, ou dérivé de douze, encore et toujours régnant, perçu par le sens de l'ouïe et relatif à notre capacité respiratoire. En plus de ce nombre immédiat, il y a le nombre médiateur du poème, qu'une opération intellectuelle nous fait posséder. La révolution ne sera pas de dénier au nombre immédiat son incontestable puissance, mais de prendre une conscience plus claire du nombre médiateur et de l'honorer comme une influence majeure, et par cet échelon, peut-être, d'accéder un jour à la connaissance du nombre lointain, du nombre caché de la Poésie.

Un exemple élémentaire du nombre médiateur et de son importance se trouve dans le sonnet ; il est évident que le nombre quatorze règne à l'arrière-plan du poème avec au moins autant d'importance que le nombre douze à l'avant-plan (à supposer le sonnet en alexandrins), — ce nombre quatorze, si typique par l'indépendance des nombres quatre et trois qui sont ceux des strophes. Mais, dans sa brièveté, le sonnet peut encore être embrassé tout entier par le *sens* poétique sans qu'il soit besoin de mémoire ou d'imagination pour combiner le nombre quatorze au mètre du vers. Je voudrais plutôt, pour parler encore par exemple, considérer le nombre profond dans ce poème qui contient tous les enseignements, *Crimen Amoris*. Il n'est pas indifférent, il importe à l'étrange bonheur de la parabole verlainienne que ses vers d'onze syllabes se comptent par le nombre cent. Cette donnée échappe sans doute à la perception directe ; sensible à la cadence du vers et de la strophe, l'oreille reste infirme à la mesure totale, trop lointaine, du poème ; mais il me semble qu'avant même d'avoir computed

ces cent vers, l'esprit les a supputés ; il a pressenti ce rapport idéal entre l'impair et le pair, déjà esquissé dans la strophe par la proportion quatre et onze (quatre vers d'onze pieds) ; il a deviné cette alliance dissimulée de la ligne floue et du carré, de l'ordre et de la licence, — la raison Cent, le grand nombre parfait, l'emportant d'ailleurs dans le lointain comme il convient à la conclusion du poème, où triomphe la soumission à la dure loi. Et lorsque se trouvent satisfaits ce pressentiment et ce besoin vagues de voir ce poème irrégulier s'inscrire finalement dans un nombre carré, dès lors ce rapport voilé entre Onze et Cent ne se sépare plus du visage du poème ; il en fait partie, il lui donne son caractère suprême, — et peu importe que Verlaine ait voulu cet accord dissonant du nombre premier et du nombre composé, ou bien que cette grâce qu'on appelle le hasard en soit seule responsable.

Ainsi le mètre du vers n'est qu'un degré : dans certains poèmes — non pas dans tous, il serait absurde d'édicter comme une nécessité cette possibilité entrevue — on peut passer à un degré plus élevé, le nombre du poème, le mètre profond<sup>7</sup>. Je l'ai cru, et je l'ai senti ; j'ai suggéré le poème de

---

7. Et le poète qui accepte d'avoir égard au nombre profond du poème, à son canon d'ensemble, en reçoit un bienfait, comme de toute contrainte consentie. La nécessité reconnue de la proportion totale engendre et ordonne le détail ; il en est d'elle comme des procédés classiques de la composition en peinture, par exemple de cette *Porte d'harmonie* de Sérusier dont André Lhote définit ainsi le jeu des obliques : « un *filet idéal* dans lequel les formes naturelles, abandonnent leurs « directions » particulières pour épouser celles ainsi définies, se prennent comme des oiseaux ». (*Traité du paysage*, p. 64) J'ai usé plus haut de cette image du filet en parlant de la préoccupation poétique qui arrête au vol les oiseaux du hasard. La forme totale du poème est d'ailleurs elle-même un de ces oiseaux, car elle est la plupart du temps un élément donné, une trouvaille. C'est un oiseau filet qui s'est pris au filet primitif de la préoccupation, et qui va se combiner avec lui pour capter le liquide passage des vols d'idées.

Dans les poèmes à forme fixe, le filet du schème et du nombre profond est fourni d'avance ; le tendeur l'apporte avec lui pour plus de sécurité. Il y a même des amateurs du dimanche qui travaillent avec ce seul panneau de la forme fixe, sans attendre la grâce d'une préoccupation poétique et son premier filet naturel. Bien qu'il y ait des formes fixes, telles que le sonnet, dont le rendement reste recommandable, personnellement je préfère le filet d'oiseau.

quinze vers où ce nombre quinze est entièrement dominant, cinq vers scandés en trois fois cinq pieds formant une strophe trois fois répétée. J'ai essayé aussi, pour un long poème à l'imparfait, une sorte d'inverse de *Crimen amoris* : au lieu de se résoudre par le carré, le poème, en vers de treize pieds, compte par cinquante et un le nombre de ces vers, ils s'organisent en strophes de cinq rimant ensemble par groupes asymétriques de deux et trois, avec un rejet de la rime à la strophe suivante comme dans la *terza rima*, jusqu'au vers final qui est isolé ; le tout reste donc inscrit dans l'impair et dans l'irrésolu, comme il me semble que me l'ont commandé et les évocations immatérielles du début, et la violence contenue de la fin. Et tout cela pourrait bien n'être qu'exercices enfantins et jeux d'une scolastique stérile, sans doute. Je témoigne seulement que j'ai gagné, à fourbir longuement cette lampe d'Aladin du travail poétique, une apparition de la poésie, — apparition si impérieuse que c'est la poésie en soi qui est devenue ma préoccupation poétique, le sujet même de mes élaborations, et qu'elle a remplacé à ce titre le concept de la voiture devenue anachronique.

Car ce fut le dernier avatar de ce livre : une fois la voiture perdue par la guerre, je m'avisai que la poésie elle-même remplaçait la voiture, et c'est en son avènement qu'espère le poème final. Que demandais-je à la voiture ? D'en finir avec le Temps, et par suite avec les Causes. La vitesse, si elle abolit le temps, supprime la succession dans le temps, sans laquelle la causalité n'existe plus ; tout devient gratuit, les effets sont sans cause, et l'on revoit l'âge d'or, *natos sine semine flores*. Mais cette gratuité, la poésie la donne directement. Car par définition (par une de ses innombrables définitions), elle est la création gratuite.

Le syllogisme, voilà l'ennemi. En promettant le lien de la causalité, la vitesse et la poésie coupent l'une comme l'autre cette antique ficelle qui tenait ensemble les trois pièces du syllogisme, — le terrible Donc, le mot haïssable entre tous, qui depuis le péché originel enchaîne l'homme à sa faute, l'enfant à l'homme et le soir au jour. Poésie et vitesse s'équivalent. Je conviens pourtant que l'artifice mécanique de la vitesse a des

chances d'arriver le premier à nous libérer des causes. Il suffit peut-être que les anges ingénieurs s'éprennent de cette dernière conquête et y consacrent leurs agissantes rêveries. Et, moi qui, pourtant, conçois mal une poésie didactique, voici qu'au fond je n'ai fait par ces poèmes qu'une œuvre de propagande. Propagande dont il faut, en terminant cette trop longue préface, que je précise le but.

Après la guerre...

Je m'arrête à ces mots redoutables, tenté d'en conjurer superstitieusement l'imprudence. Y aura-t-il une fin à la guerre ? L'homme n'est-il pas entré, en 1914, dans la phase dernière de son histoire, l'âge où sa raison démissionne, où la disproportion entre son effrayante puissance mécanique et son faible discernement l'entraîne à sa perte inévitable, où les révolutions vont succéder aux guerres et les coalitions aux croisades jusqu'à ce que soit tué tout commerce et perdue toute joie de l'esprit ? J'espère que non ; que l'Allemagne, la coupable première et relapse de ces imbécillités formidables, sera vaincue assez tôt et assez exemplairement pour démontrer qu'aucun miracle militaire ne paye à la longue, et que la Nemesis de l'Histoire est toujours là, immanente, pour refuser un lendemain aux Austerlitz comme aux Dix Mai ; j'espère aussi que notre victoire sera profitable par cela même qu'elle aura d'inglorieux, pour avoir été remportée par l'inertie du temps et de l'espace et par d'humbles vertus civiles d'endurance et d'adaptation sur l'entreprise et la témérité humaines, sur le génie théâtral des condottieri ; et qu'ainsi les vaincus et les vainqueurs se retrouveront également assagis par la dureté de l'épreuve, également détournés de cette poésie fallacieuse : le départ en guerre, également guéris de ces tentations de dilater leurs forces en une dépense violente, — démon de midi des nations quand elles prennent conscience de leur puissance épanouie, et qu'elles soient France de 93 ou Allemagne du XX<sup>e</sup> siècle.

Si le jour advient ainsi où la paix trouvera ses fondements sur l'humiliation de toutes les politiques, — (l'Allemagne convaincue de son propre crime, et les autres pays de leurs longues erreurs à des degrés inégaux ; tous ayant fait les uns après les

autres la double expérience de la victoire et de la défaite, et neutralisé par là leurs orgueils et leurs rancunes), j'imagine que dans ce monde unifié par le malaxeur de la guerre l'invention des hommes n'aura plus un seul grand rêve immédiat à se proposer. Certes, les laboratoires continueront des découvertes dont chacune révélera de nouvelles étendues à explorer dans toutes les directions de la chimie, de la médecine, de la biologie ; mais ce seront des conquêtes bien lointaines pour le profane moyen, qui manquera, pour se représenter l'enjeu des batailles en cours, d'une image aussi simple que celles du ballon dirigeable, du plus-lourd-que-l'air, du sous-marin ou du tour du monde en quatre-vingt jours. De tout ce catalogue populaire des possibilités prochaines dressé par Jules Verne, il n'en restera pas une d'irréalisée, sauf le voyage dans la lune, qui ne nous passionne plus guère depuis que nous y voyons au télescope jusqu'aux détails de la grandeur d'une maison, et que, surtout, nous la savons bien morte. La géographie la plus reculée se sera vu déflorer par les passages des armées d'invasion ou des convois de ravitaillement ; le réseau des routes nouvelles aura vulgarisé l'Afrique centrale comme l'Océanie. Les continents se seront compénétrés par la bataille bien plus intimement qu'après la première guerre ; les renversements d'alliances, les fréquentations d'alliés nouveaux, les mêmes peuples vus hier à travers la haine et côtoyés aujourd'hui sous les aspects quotidiens de la fraternité d'armes auront dégagé de ses contingences accidentelles la notion constante de l'homme. La terre sera connue, l'homme sera connu. Et le ciel sera conquis comme la mer et le dessous de la mer.

C'est alors, tous les éléments soumis, que nous n'aurons plus à nous en prendre qu'à notre ennemi : le Temps.

Mais pour vaincre le Temps, il faut d'abord rêver cette victoire. L'inventeur de l'avion n'est pas Lilienthal, ni Ader, ni aucun Wright ou aucun Santos Dumont ; c'est l'aède grec qui a rêvé le vol d'Icare d'une île à l'autre au-dessus de la mer bleue, et qui a légué à deux cents générations humaines l'espérance, le désir, l'imagination des ailes. D'abord l'ambition ; l'invention vient ensuite. (D'abord se créer des besoins, dit celui qui veut vivre ; ensuite on est bien obligé de les satisfaire). Or,



jusqu'aujourd'hui, nous n'avons même pas osé concevoir que nous pourrions un jour nous libérer des chaînes du temps, des causes, de l'irréparable. « *Quelle nouvelle apportes-tu ?* » demande la Déjanire de Sophocle : « *La nouvelle de ce qui ne peut plus ne pas être arrivé ; car rien ne peut faire que la chose accomplie ne soit pas.* » On se soumet à cette loi, si humblement, si passivement, qu'il est même rare qu'on perde une phrase à la constater ; cette réplique des *Trachiniennes*, si grecque dans sa douloureuse sérénité, nous semble presque une lapalissade, et donne d'ailleurs une note à peu près unique dans toute la littérature<sup>8</sup>. Passée la confuse résistance enfantine, — les enfants ne se résignent pas immédiatement à l'idée du temps irréparable et de la mort — l'homme courbe la nuque, reçoit le joug, et c'est le seul qu'il n'essaye plus jamais de secouer.

Est-ce folie que d'en sentir le poids et de proposer que quelquefois on y pense, d'insinuer qu'on essaye au moins d'imaginer que l'on pourrait un jour s'en affranchir ?

Etait-ce folie de rêver Icare ?

1942.

---

8. Car la note des élégies romantiques (« *suspends ton vol* », « *ne pourrions-nous jamais sur l'océan des âges* », etc.) est bien plutôt la plainte puérile pour encore un peu de jouissance : « *Encore un petit moment, monsieur le bourreau !* ». Peut-être faut-il arriver à Tolstoï pour que soit nommé, de façon précise et répétée, le tourment de la causalité. (Cf. Ivan Bounine, *La délivrance de Tolstoï*, pp. 7, 53 et passim). Marcel Proust ne s'insurge pas contre les causes en les nommant, peut-être ne discerne-t-il pas exactement le principe de notre servage ; mais il a le mérite de proposer, le premier, la tricherie intellectuelle avec le Temps, le procédé mental pour le neutraliser. Wells n'a guère imaginé que la *machine* à explorer le temps, et n'indique même pas qu'elle doit logiquement ruiner la causalité.

Qu'un génie vienne demain connecter les contemplations passives de Tolstoï, les ingénieuses manœuvres proustiennes et les suggestions mécaniques de Wells, et nous nous réveillons surhommes.

# Marie Delcourt, Alexis Curvers et un poème

par André SEMPOUX

Dans ses *Images de Grèce, Notes de lecture et de voyage*<sup>1</sup>, la grande helléniste belge Marie Delcourt décrivait ainsi deux des arrivées possibles à Athènes :

« Si l'on vient de Crète, en laissant Egine et Salamine à gauche, on découvre d'abord le cap Sounion, puis, en plein ciel, un pont de marbre qui est l'Acropole, où l'on distingue peu à peu toutes les colonnes.

[...]

Lorsqu'on vient par Eleusis, l'on a d'Athènes la découverte merveilleuse qui ravit Chateaubriand arrivant en voiture par le même chemin il y a cent vingt-quatre ans. Un peu avant le couvent de Daphné, l'Acropole apparaît haut dans le ciel. Sur la lumière bleue, les colonnes sont une pure lumière blanche. C'est d'une beauté inoubliable, ineffable, inaccessible. Mais à mesure qu'on se rapproche, la hauteur a l'air de tomber, mangée par les quartiers voisins. Il faut alors se souvenir que l'on a derrière soi Eleusis où naquit Eschyle, à droite, de l'autre côté du détroit, Salamine où naquit Euripide, à gauche, Colone où naquit Sophocle. Mais Colone n'a plus ses bosquets d'oliviers pâles. » (pp. 160-161)

Elle avait aussi donné cette très belle traduction d'Aristophane : « [La Paix] embaume la saison des fruits, le bon accueil, les Dionysies, les flûtes, les tragédiens, les chants de Sophocle, les grives, les petits vers d'Euripide, le lierre, la pas-

---

1. Paris-Namur, Wesmael-Charlier, 1959 (mais 1<sup>re</sup> éd., Bruxelles, Libris, 1943).

soire au marc, les gorges des femmes courant aux champs, la servante ivre, la mesure renversée et bien d'autres choses encore. » (p. 134)

Le 14 juin 1960, Marcel Thiry envoyait à son amie le poème que voici <sup>2</sup> :

*A Marie Delcourt*

*Un peu avant le couvent de Daphné  
L'Acropole apparaît dans le ciel.*

(Vous disais-je,

Moi, qu'un peintre de Delft voulut un enfant né  
De la lumière attique et de la neige,  
La neige étant son épouse blanche d'Harlem ?)

*Je vous apporterai Properce et Der Golem,  
« La Paix embaume les Dionysies,  
La passoire au marc, la saison des fruits,  
Les gorges des femmes courant aux champs,  
La servante ivre et la mesure renversée. »*

Vous êtes Athéné aussi, mais transpercée.  
Car nous avons depuis connu le mal, nos chants  
Ont mêlé aux miels de l'Hymette une résine  
Saignée au flanc des pins du nord...  
Pourtant vous êtes là, Marie, à dire encor  
Où est le lieu de la beauté.

*Laissant Eginé*

*A gauche, on aura découvert le cap Sounion.  
La hauteur a l'air de tomber. L'Erechteion.  
On distingue peu à peu toutes les colonnes.*

Eleusis, oliviers, Salamine, Colone.

Et, maigrelette, et sans soupçon qu'elle est heureuse,  
La chatte enfant trouvée à l'oreille encor rose  
D'enfance dessine un ballet parmi les vases  
Et termine en fourrure oiselle un vol exquis  
Sur le Littré ouvert où musarde Alexquis.

---

2. Je remercie le Docteur Lise Thiry qui m'a permis de consulter les carnets de son père. Pour le v. 11 il est impossible de décider : Marie Delcourt a peut-être reçu un texte comportant la leçon primitive « une Athène ». Le très beau vers

Un pont de marbre et le bleu éternel  
a été abandonné.

« Toute prose est fatalement un paquet de vers », disait Henri Bremond<sup>3</sup>. Cette conception naïve a longtemps paralysé l'étude du rythme de la prose. Il reste que des mesures isolées existent, chez certains auteurs, que des mots, des images, peuvent cristalliser si on les prélève et que la poésie pure (« Orléans, Beaugency... Vendôme, Vendôme ») est plus qu'un rêve qui valait d'être rêvé.

Le lendemain de l'envoi, Marie Delcourt remerciait par la lettre suivante :

*Cher Marcel,*

*La chatte enfant trouvée, Alexquis et Marie elle-même ont pris un air modeste. Le Littré a pris la pose pour l'éternité. Et je regarde sans les reconnaître ces phrases qui ne sont devenues poésie que parce que vous leur avez fait la grâce d'y toucher (je ne parle pas de celles du seigneur Aristophane, responsable de cette passoire, de ces gorges). Puis vient le vers, celui qui est fait de quatre noms propres, dont un est à la rigueur commun, et qui est la réfraction de mon vieux livre dans le cristal thirien.*

*Maintenant, un aveu. Naturellement, les compliments, je les ai compris tout de suite. Mais je suis si tellement gâtée par la fréquentation des éditions commentées que je dois demander une glose pour le peintre de Delft qui voulut un enfant né... Après quoi je reprends un mince avantage pour vous dire que Harlem s'aspire. (...)*

*Maintenant, que je vous dise combien votre poème m'a réconfortée. Ça, vous ne l'aviez pas prévu. Car en ce moment, le problème, c'est l'approche d'Euripide (et non d'Athènes) que Jean Schlumberger a voulu que je traduise en éléments rythmés. Je copie Hippolyte que je vous enverrai. Les Héraclides, non, il faut avoir pitié de ses amis. Et de me dire que vous avez trouvé des vers tout faits dans les Images de Grèce, ça me donne plus de courage pour scander mes phrases. Bref, je ne vous ai sûrement jamais apporté Properce, que j'ai honte de connaître très mal. Je vous apporterai : Euripide, mais il a trois syllabes. On pourrait mettre Eschyle, mais ça fait un peu trop riche. Ah que la poésie est un art difficile !*

3. *Les deux musiques de la prose*, Paris, Le Divan, 1924, p. 82.

Et dans *Vie Poésie*<sup>4</sup> on lira, effectivement :

- v. 3 *Qu'un peintre hollandais* (note : Le peintre et poète Leggelo, visitant Athènes avec sa jeune femme, voulut s'y fixer le temps que son fils pût y naître.)
- v. 5 *De la neige de son épouse de Harlem ?*
- v. 6 *J'ai lu pour vous La Paix, Marie, et Der Golem.*

Pour être complet, j'indique ici les autres corrections :

- v. 2 et v. 5 [suppression des parenthèses]
- v. 11 *Vous aussi êtes Athéna*
- v. 12 *Car depuis nous avons connu*
- v. 14 *flanc âcre des pins*
- v. 16 *Où fut*
- v. 18 *tomber. Erechteion.*
- v. 25 *Alexis.*

Le changement de temps du 16<sup>e</sup> vers, après l'évocation de la guerre, crée un relief tragique.

Le vers 6 n'est pas prononcé par Marie, qui apparaît dès lors citée admirativement plutôt que conversant à l'aide de phrases de son livre. Mais la fin conserve, avec l'alternance — réelle ou supposée — des voix, l'impression d'intimité : un moment heureux d'amitié littéraire revit pour nous.

Poème-conversation, donc, mais de conversation cultivée, et bourré d'allusions qui pourraient justifier l'appellation d'« œuvre de circonstance ».

Une œuvre est « de circonstance », quand elle apparaît limitée à une destination particulière : une dédicace, un épithalame, s'ils ne sont compris que des proches. Mais dès que l'auteur a visé plus loin, ou que son œuvre porte plus loin, on ne peut plus s'exprimer ainsi. Le poème envoyé à Marie Delcourt n'a pas été livré ensuite au public par erreur : il représente un hommage de beauté à l'helléniste, à son style, à ses dons d'amitié, de vie simple et tranquille, de bonheur quotidien partagé. Pour le lecteur lointain, Alexis (v. 25) est un compagnon discret, très évidemment amoureux des mots. Cela

---

4. Aalter, André De Rache, 1961, pp. 37-38.

suffit au poème. Mais pour le plaisir, et bien qu'il n'y ait là nulle énigme, j'ai envie d'en dire un peu plus.

Marie est morte en 1979, deux ans après Thiry. Son mari, Alexis Curvers, par ailleurs poète délicat, avait publié en 1957 son chef-d'œuvre, *Tempo di Roma*, un roman qui reçut le prix Sainte-Beuve<sup>5</sup>.

Une autre fascination méditerranéenne s'y exprime. Le narrateur, qui est aussi le personnage central du livre, vient de notre Nord pratique, imperméable à la Beauté. Tenté par la marginalité de l'après-guerre, il se retrouvera riche, sans avoir rien fait pour cela, à la fin du récit. Cultivé, mais se moquant un peu de la culture, il aura vivoté comme guide touristique, tout en connaissant des moments d'intense exaltation (« J'avais tout de suite envie d'applaudir, de pousser des cris, de me taire, de mourir »). La « lumière réconciliatrice » de Rome harmonise toutes ces contradictions. Mais le tragique s'insinue dans le grand théâtre du baroque et l'évocation des travailleurs émigrés contrebalance heureusement le stéréotype d'une Italie indécise, légère, limitée au goût du spectacle, opportuniste et combinarde. Et Marcel Thiry aurait pu prendre dans ses filets, pour un autre dialogue, telle image de Rome apparue, ou l'« enceinte rustique » de Saint-Jean-de-la-Porte-Latine.

Reste le peintre hollandais. La glose demandée a conjuré tout danger d'hermétisme. Mais avec un petit effort on comprenait, même avant. Et, même après, on peut imaginer quelque vie légendaire de peintre ancien. C'est ce que je faisais quand le hasard d'une rencontre sympathique m'a détrompé. Discretion de Thiry ! Leggelo ignorait que son nom figurât dans *Toi qui pâlis*<sup>6</sup>. Mais il avait bien confié un jour au poète le beau choix de sa jeunesse.

---

5. Initialement publié chez Laffont, l'ouvrage reparait en 1958 à la Guilde du livre (Lausanne) et vient d'être réédité.

6. *Toi qui pâlis au nom de Vancouver*, titre d'un recueil de jeunesse, est aussi celui que Thiry a donné à ses *Œuvres poétiques* quand Seghers les a réunies, en 1975. Notre poème se lit à la p. 256. Il y a lieu de mettre une majuscule à *acropole* (v. 2) et d'ajouter une virgule après l'apostrophe « Marie », au v. 6.

# Octave Pirmez et Sainte-Beuve

par Emile JACQUES

Lit-on encore les écrits d'Octave Pirmez<sup>1</sup> ? La question a été soulevée à plusieurs reprises depuis un demi-siècle, et, chaque fois, elle a reçu une réponse plutôt négative. Certains, comme Léon Chenoy ou Paul Champagne, ont déploré cet oubli d'un auteur qu'ils estimaient et se sont attachés à le faire mieux connaître<sup>2</sup>. D'autres se sont montrés sévères à son égard et l'ont relégué, sans fixer de terme, dans le purgatoire des écrivains belges.

Mais — il faut se le demander —, si soucieux qu'il ait été d'assurer la survie de son œuvre, Pirmez pouvait-il espérer compter de nombreux lecteurs dans la postérité ? Cette interrogation, d'autres que lui, membres de la même famille d'esprits,

---

1. O. Pirmez (Châtelet, 1832-Acoz, 1883) n'occupa aucun emploi. Célibataire fortuné, il passa sa vie dans sa famille, au château d'Acoz, consacrant son temps à des voyages, au rêve, à l'étude, à la littérature et à la musique. Il est l'auteur de plusieurs livres d'un ton très personnel : les *Feuilles* (1862), les *Jours de solitude* (1869), les *Heures de philosophie* (1873), *Rémo, souvenirs d'un frère* (1880). Ses lettres ont paru après sa mort, dans deux recueils : *Lettres à José* (1884), publiées par José de Coppin, et *Vie et correspondance d'Octave Pirmez* (1888), œuvre d'Adolphe Siret, complétée par José de Coppin.

2. Léon Chenoy (né à Saint-Gilles-Bruxelles en 1890) a publié *Cinq études sur Octave Pirmez* (Bruxelles, 1930). Paul Champagne (Gilly, 1894-Mons, 1974) a consacré plusieurs articles et volumes à Pirmez. Citons principalement : *Nouvel essai sur Octave Pirmez. I. Sa vie d'après des documents inédits*, Académie royale de langue et de littérature françaises, Editions Duculot, à Gembloux, 1952, et *Octave Pirmez, son caractère, sa pensée...*, Gembloux, Duculot, 1966. Pour ce qui concerne P. Champagne, poète et essayiste, on voudra bien consulter notre article *Sur une vieille maison montoise*, paru dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 71, 1984, pp. 385-402.

ont pu la formuler : un Joseph Joubert, un Frédéric Amiel, un Maurice de Guérin, une Marie Bashkirtseff, une Marie Lenéru écrivaient-ils avec la conviction d'obtenir une audience étendue et durable ? Avant que nous ayons pu répondre, certains objecteront le succès de Stendhal : on réédite actuellement, à grands frais, tous ses écrits intimes. Gens avisés, les éditeurs, dira-t-on, ne se seraient pas engagés dans une telle entreprise sans être persuadés qu'elle trouverait un public. A cela nous répondrons que Stendhal tient sa célébrité moins de son journal que de ses romans. De même pour Hugo, Vigny, Tolstoï... Leurs journaux intimes sont l'appendice d'œuvres importantes qui ont fondé leur réputation, si importantes même que c'est pour mieux les comprendre que l'on recourt aux confidences de ces écrivains. Celles-ci, sans ces brillants antécédents, risqueraient à coup sûr de dormir dans la poussière des archives familiales ou sur le rayon des ouvrages mineurs.

Revenons donc à la question restée en suspens et qui nous fait passer du monde des auteurs d'écrits intimes au cercle de leurs lecteurs. Le premier a fait l'objet d'études nombreuses<sup>3</sup>, le second demeure inexploré. A priori, nous croyons pouvoir avancer que le nombre de ces lecteurs est nécessairement réduit. Ils appartiennent en effet à une catégorie de personnes douées d'une tournure d'esprit et d'une forme de sensibilité peu courantes. Ce sont gens d'un goût délicat, porté vers la vie intérieure, captivés par l'écoulement du temps et la nostalgie de ce qui ne sera jamais plus<sup>4</sup>, préoccupés de mille questions sur leur place dans l'univers et dans la société ; les uns inquiets de leur destinée, les autres légitimement curieux de connaître l'expérience d'autrui. Les nuances abondent dans ce domaine, mais elles n'arrivent, de toute façon, à se multiplier que chez assez peu d'individus. Voilà le public étroit et privilégié auquel conviennent les écrits intimes.

3. Citons : M. CHAPELAN, *Anthologie du journal intime. Témoins d'eux-mêmes*, Paris, 1947 ; M. LELEU, *Les journaux intimes*, Paris, 1952 ; A. GIRARD, *Le journal intime*, Paris, 1963 ; B. DIDIER, *Le journal intime*, Paris, 1976 ; *Le journal intime et ses formes littéraires, Actes du colloque de 1975*, textes réunis par V. DEL LITTO, Genève, 1978.

4. Cf. V. JANKELEVITCH, *L'irréversible et la nostalgie*, Paris, 1974.



Bien entendu, ceux-ci peuvent se révéler inégaux dans leur valeur littéraire et leur intérêt humain. D'où, tout naturellement, l'inégalité de leurs « clientèles » respectives. De là aussi, si nous revenons du général au particulier, la question : quelle place Pirmez mérite-t-il dans la hiérarchie des auteurs d'écrits personnels ?... Nous laisserons à d'autres le soin de ranimer ce débat, mi-psychologique, mi-littéraire. Pour notre part, nous nous bornerons à dire que notre appréciation penche davantage vers l'opinion de Paul Champagne (même s'il pêche parfois par excès de sympathie) que du côté des détracteurs du châtelain d'Acoz.

L'intérêt que ce dernier continue de mériter à nos yeux, nous a déterminé à mettre en lumière une page inédite de cet homme de lettres, où l'on trouve évoqués les problèmes de conscience qui l'angoissaient en 1869.

En cette année, Octave Pirmez avait publié les *Jours de solitude*<sup>5</sup>. Il en avait aussitôt envoyé des exemplaires à ses amis et connaissances, ainsi qu'à certaines personnalités. Parmi ces dernières figurait Charles-Augustin Sainte-Beuve. Le célèbre critique français remercia l'écrivain belge par un billet que nous transcrivons ici, bien que le texte en ait été reproduit récemment dans le tome XIX de la *Correspondance générale de Sainte-Beuve*, publiée par Jean et Alain Bonnerot :

Paris, le 30 juin 1869.

Monsieur,

*Je vous remercie d'avoir pensé à moi pour me faire lire vos Jours de solitude.*

*C'est toute une jeunesse, toute une vie — toute celle du moins qui mérite d'être vécue et qu'on s'en souvienne —. J'ai repassé avec vous sur des traces d'autrefois ; je vous ai suivi, comme si je me souvenais moi-même, dans les beaux lieux que vous avez parcourus et où vous avez recueilli — et semé — bien des rêves.*

*C'est tout un cycle naturel et poétique tout ensemble.*

---

5. Remarquons ici que Gustave Charlier a réédité cet ouvrage en 1932, avec une introduction de Paul Champagne, dans les publications de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, à Bruxelles.

*Vous avez fait l'histoire de bien des pèlerinages et de bien des cœurs ! La philosophie de Marc-Aurèle qui couronne cette tristesse sereine est une belle conclusion.*

*Heureux qui peut y habiter en paix, assez près et assez loin des hommes !*

*Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et de mes sympathies.*

*Sainte-Beuve.*

Sensible à ces éloges, Firmez répondit à Sainte-Beuve le 4 octobre 1869 :

*Acoz, le 4 octobre 1869.*

*Monsieur,*

*J'ai été enchanté en recevant votre bienveillante appréciation des Jours de solitude. Je la garderai précieusement comme un témoignage de votre sympathie. Etre jugé digne de votre attention, c'est un succès pour moi. Je me rassure en lisant votre lettre ; elle m'a déjà permis de rester indifférent devant un article d'une revue importante de Paris qui montre un grand mépris pour mon livre. Si je ne vous ai pas encore remercié plus tôt, Monsieur, du sentiment généreux qui vous a porté à m'écrire, c'est que je pensais aller à Paris ; j'aurais pris la liberté de vous faire une visite, me croyant un peu connu de vous. Comme vous avez bien résumé mon livre en quelques lignes ! « C'est un cycle de vie, dites-vous ». Oui, d'une vie obscure, et qui devait inutilement se rouler sur elle-même, comme une feuille morte, et s'ensevelir dans le limon sous le pied des passants, si, Dieu m'aidant, je n'avais eu le bonheur de mener mon travail à bonne fin. J'ai commencé ce journal, il y a près de dix années, avec la seule espérance de laisser à mes amis une trace de mon passage sur la terre. Et personne ne me croira si je dis que je désirais mourir pour ne plus vivre tout entier que dans mon journal, sachant bien que je n'y avais mis que les heures choisies de ma vie. Les Jours de solitude devaient paraître en deux volumes. J'ai ajourné la publication du second, qui traite de la Nature et du monde intérieur, parce que j'ai craint d'altérer la simplicité de la première*

partie et de rompre ainsi l'unité de l'ouvrage. Vous me pardonnez, Monsieur, mon indiscretion ; n'eussiez-vous pas le cœur dont vous m'avez donné un témoignage en m'écrivant une lettre charmante, vous avez assez de génie pour être indulgent et m'écouter avec patience. La plupart de ceux qui, par hasard, ont lu mon journal, m'ont reproché de ne formuler aucun système philosophique et de n'affirmer aucune doctrine religieuse. Les catholiques trouvent le livre trop peu explicite. Pourrais-je affirmer ce dont je ne suis pas parfaitement sûr ? N'était-ce pas assez que de montrer toute la grandeur des sentiments de sacrifice ? Beaucoup trouvent mes pages trop mystiques ; mais cet idéalisme, l'amour nous l'enseigne, et aussi le grand spectacle de la nature. Le système, la doctrine, ne sont-ils pas la perte de notre humanité ? Sans cesse instruits par les intuitions et par la raison, ne puisons-nous pas la science à une double source ? Vivant dans la métamorphose ne sentons-nous pas toujours le doute remuer au fond de nos affirmations, lorsque nous abordons les questions métaphysiques ? Si j'ai une ferme espérance c'est que l'équilibre que j'observe dans la nature existe dans le monde spirituel. Comme, selon leur poids, les corps montent et descendent dans l'espace, ainsi, selon leur valeur, les âmes montent et descendent dans la région, ou la sphère, spirituelle. La bonne intention doit suffire, semble-t-il. On se sent grandir, par la bonne intention, quelque aveugle qu'elle soit. Ah Monsieur, que puis-je vous dire que vous n'avez imaginé, et exprimé hautement ! Et que de profonds penseurs ont agité ces questions ! Les générations se renouvellent, et les individus, pour la plupart, demeurent avec leurs incertitudes, leurs craintes et leurs espérances ! Il n'appartient qu'à ceux qui ont fait un utile emploi de tous les jours de leur existence d'échapper aux troubles qu'apporte la curiosité philosophique.

Après une longue vie, consacrée comme la vôtre, Monsieur, à chercher la vérité par de consciencieuses analyses ; après des travaux glorieux entrepris dans le seul but de répandre dans les esprits le sentiment du Beau, comme on doit se sentir fort et paisible devant la destinée ! Les craintes qui naîtraient alors ne seraient que le signe d'une vertu exagérée. On ne doit plus chercher. On a trouvé, puisqu'on a réalisé la plus noble ambition de l'esprit et du cœur.

*Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma reconnaissance, et le souhait bien sincère que je forme pour que vous soyez conservé pendant de longues années encore à vos amis et à la France.*

*Votre dévoué,  
O. Pirmez.*

Cette dernière lettre ne se trouve pas dans le livre d'Adolphe Siret : *Vie et correspondance d'Octave Pirmez* (Louvain, 1888). Paul Champagne, que nous avons consulté en 1973, ne l'a pas connue. On n'en trouve qu'un court extrait dans la *Correspondance* précitée de Sainte-Beuve<sup>6</sup>. Le texte original et complet figure dans les papiers de ce dernier, recueillis par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul et conservés à Chantilly<sup>7</sup>.

Cette missive nous révèle l'état d'esprit de son auteur au moment de la publication des *Jours de solitude*. Sa pensée, si souvent flottante, ne s'est pas fixée dans la ferveur religieuse qu'il avait éprouvée après son accident de 1864<sup>8</sup>. Repris par le doute, que viennent tempérer son idéalisme, son goût de la nature et son amour de l'humanité, ce romantique attardé ne sait trop où s'attacher. La personnalité de Sainte-Beuve lui apparaît comme un modèle dont il est tenté de s'inspirer.

6. Tome XIX, Paris, 1983, pp. 141-142. — M. Alain Bonnerot nous écrivait le 6 décembre 1983 : « J'ai publié au tome XIX... les deux lettres dont vous parlez, intégralement celle de Sainte-Beuve dont je ne connais pas l'original, partiellement pour celle d'Octave Pirmez. Je n'ai pas lu le livre dont il parle, je n'ai pas mis de notice, n'ayant rien trouvé de complet ; mais tout ce que vous pourriez me communiquer m'intéressera... ». — Pour ce qui est de la lettre de Sainte-Beuve, P. Champagne nous en a fourni, en 1971, un texte finement imprimé, que nous reproduisons ici et qui semble provenir d'un recueil de lettres et d'appréciations que Pirmez avait fait mettre en page pour son usage et celui de ses amis.

7. Cf. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, t. LII : *Chantilly. Bibliothèque Spoelberch de Lovenjoul*, par G. VICAIRE, Paris, 1960, p. 122. Nous avons consulté le texte de Pirmez à Chantilly même, dans le tome XII, f° 322-323, du recueil des « Lettres adressées à Sainte-Beuve. Autographes ».

8. Un accident de chasse qui faillit le rendre borgne.

Mais Sainte-Beuve mourut le 13 octobre 1869. Pirmez reprit sa quête. C'est surtout à la fin de sa vie qu'il retrouva la paix dans la foi à laquelle sa mère, Irénée Drion<sup>9</sup>, avait continué d'adhérer, non pas aveuglément, mais à la lumière de Pascal et Maine de Biran, dont elle sut, dans une certaine mesure, communiquer l'attrait à son fils.

Un des derniers écrits d'Octave Pirmez porte à croire qu'il avait fini par se reprocher d'avoir trop idéalisé le critique français. Son opinion s'exprime dans une de ses *Lettres à José*<sup>10</sup>, où il s'interroge sur la valeur de la renommée littéraire. C'est sur l'extrait suivant de ce recueil que nous terminerons notre propos :

Lorsqu'on feuillette les œuvres du grand évêque d'Hippone, de saint François de Sales, de Fénelon, de Bossuet, de Lacordaire ; lorsqu'on lit leurs sermons et leur correspondance et que l'on songe à tous les soins de leur ministère, on s'étonne qu'ils aient trouvé le temps de tant entreprendre et de tant réaliser. — On m'objectera que les œuvres de Voltaire, de Sainte-Beuve et de vingt autres écrivains profanes, poètes, critiques, romanciers, sont bien volumineuses aussi, mais elles nous étonnent moins. Nous savons que leurs auteurs vivaient pour la gloire bien plus que pour l'humanité ; qu'ils ont utilisé toutes les heures dans ce but, et qu'ils n'ont fait aucun sacrifice à la foule malheureuse en entretenant avec elle des rapports personnels. — Qu'est-ce pourtant que la gloire ?... Que sont les belles pages bien stylées des génies illustres ?... Un pur néant. Les regards des vivants qui donnent la gloire s'éteindront. Dieu seul demeure. Il n'y a qu'une Pensée et un Juge éternel devant les cœurs qui ont battu !

9. La personnalité d'Irénée Drion (1811-1894) a été mise en valeur non seulement par Paul Champagne, mais encore par diverses publications récentes : Irénée PIRMEZ, *Histoires de ma vie*, publiées par J. G. Pirmez, s.l., 1980 ; J. FAUCONNIER dans *Hommage aux Pirmez*, Châtelet, 1980, pp. 70-75 ; Isabelle GERARD, *Sept dames de qualité*, Bruxelles, 1983, pp. 9-23.

10. Paris, 1884, pp. 462-463 ; lettre datée du « 12 octobre » (1881, semble-t-il). Notons ici que, pour sa part, Irénée Pirmez n'aimait pas du tout Sainte-Beuve. Cf. J. FAUCONNIER, *op. cit.*, p. 72.

# Chronique

## Séances mensuelles.

Les rigueurs de l'hiver ont empêché l'Académie de se réunir le samedi 12 janvier selon sa tradition du deuxième samedi du mois.

La première séance de rentrée a donc eu lieu le samedi 9 février. C'est elle qui a vu la passation amicale des pouvoirs entre M. Thomas Owen, directeur sortant, et M. André Goosse, directeur pour 1985.

Au cours de cette séance, l'Académie a entendu une communication de M. Raymond Trousson : « Isabelle de Charrière et Jean-Jacques Rousseau », dont le texte faisait partie de la grande étude qui paraît dans ce Bulletin.

La séance de mars a permis à l'Académie de répartir les diverses tâches de ses jurys pour 1986.

L'Académie a entendu des propos pleins de charme et de spontanéité de M. Paul Willems à propos du Palais des Beaux-Arts qu'il a dirigé pendant de longues années.

## Divers

Les relations entre les Académies-sœurs sont excellentes et on est heureux de le rappeler à l'occasion. L'an dernier, M. Maurice Leroy invitait M. Georges Sion à faire une communication à la classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique. Le 1<sup>er</sup> janvier, nous l'avons dit, notre confrère Philippe Jones redevenait M. Philippe Roberts-Jones pour succéder à M. Maurice Leroy (atteint par la limite d'âge) au secrétariat perpétuel de cette même Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts. Enfin, signalons que cette institution vient d'éditer un grand ouvrage de notre confrère Pierre Ruelle : le *Dialogue des Créatures*, où il analyse et présente ce grand texte du XIV<sup>e</sup> siècle et sa traduction par Colard Mansion en 1482.

---

M. Georges Sion succède à M. Marcel Lobet à la présidence de la section francophone en Belgique de l'Association internationale des Critiques littéraires.

M. Roland Mortier a été très sollicité pour l'Année Diderot. Après un Colloque à l'Université de Haïfa, où il a évoqué les *Aspects du rêve chevaleresque au XVIII<sup>e</sup> siècle* et un Colloque du CNRS à Paris, où il a parlé de *Diderot philologue. A propos du « Plan d'une Université »*, il a été associé à la Commémoration nationale de Diderot, qui s'est répartie sur Paris, Sèvres, Langres et Reims, avant d'étudier *Diderot et le projet encyclopédique* à Loches en juillet.

## OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

### l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises

- ACADÉMIE. — *Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie*, par René Fayt. Années 1922 à 1970. 1 vol. in-8° de 122 pages. — 1972 ..... 150,—
- ACADÉMIE. — *Le centenaire d'Émile Verhaeren*. Discours, textes et documents (Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La Rochefoucauld, Maurice Garçon, Raymond Queneau, Henri de Ziegler, Diego Valeri, Maurice Gilliams, Pierre Nothomb, Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex Pasquier, Jean Berthoin, Édouard Bonnefous, René Fauchois, J. M. Culot) 1 vol. in-8° de 89 p. — 1956..... 150,—
- ACADÉMIE. — *Le centenaire de Maurice Maeterlinck*. Discours, études et documents (Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse de La Rochefoucauld, Robert Vivier, Jean Cocteau, Jean Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henri Davignon, Gustave Vanwelkenhuyzen, Raymond Pouillart, Fernand Desonay, Marcel Thiry). 1 vol. in-8° de 314 p. — 1964..... 400,—
- ACADÉMIE. — *Galerie des portraits*. Recueil des 74 notices biographiques et critiques publiées de 1928 à 1972 dans l'*Annuaire* sur Franz Ansel, l'abbé Joseph Bastin, Julia Bastin, Alphonse Bayot, Charles Bernard, Giulio Bertoni, Émile Boisacq, Thomas Braun, Ferdinand Brunot, Ventura Garcia Calderon, Joseph Calozet, Henry Carton de Wiart, Gustave Charlier, Jean Cocteau, Colette, Albert Counson, Léopold Courouble, Henri Davignon, Auguste Doutrepoint, Georges Doutrepoint, Hilaire Duesberg, Louis Dumont-Wilden, Georges Eekhoud, Max Elskamp, Servais Étienne, Jules Feller, Georges Garnir, Iwan Gilkin, Valère Gille, Albert Giraud, Edmond Glesener, Arnold Goffin, Albert Guislain, Jean Haust, Luc Hommel, Jakob Jud, Hubert Krains, Arthur Langfors, Henri Liebrecht, Maurice Maeterlinck, Georges Marlow, Albert Mockel, Édouard Montpetit, Pierre Nothomb, Christofer Nyrop, Louis Piérard, Charles Plisnier, Georges Rency, Mario Roques, Jacques Salverda de Grave, Fernand Severin, Henri Simon, Paul



- Spaak. Hubert Stiernet, Lucien-Paul Thomas, Benjamin Val-  
lotton, Émile van Arenbergh, Firmin van den Bosch,  
Jo van der Elst, Gustave Vanzype, Ernest Verlant, Francis  
Vielé-Griffin, Georges Virrès, Joseph Vrindts, Emmanuel  
Walberg, Brand Whitlock, Maurice Wilmotte. Benjamin  
Mather Woodbridge, par 43 membres de l'Académie. 4 vol.  
14 × 20 de 470 à 500 pages, illustrés de 74 portraits. Chaque  
volume. . . . . 400,—
- ACTES du *Colloque Baudelaire*, Namur et Bruxelles 1967, publiés  
en collaboration avec le Ministère de la Culture française et  
la Fondation pour une Entraide Intellectuelle Européenne  
(Carlo Bronne, Pierre Emmanuel, Marcel Thiry, Pierre  
Wigny, Albert Kies, Gyula Illyès, Robert Guiette, Roger  
Bodart, Marcel Raymond, Claude Pichois, Jean Follain, Mau-  
rice-Jean Lefebve, Jean-Claude Renard, Claire Lejeune, Édith  
Mora, Max Milner, Jeanine Moulin, José Bergamin, Daniel  
Vouga, François Van Laere, Zbigniew Bienkowski, Francis  
Scarfè, Valentin Kataev, John Brown, Jan Vladislav, Georges-  
Emmanuel Clancier, Georges Poulet). 1 vol. in-8° de 248 p.  
— 1968. . . . . 250,—
- ANGELET Christian — *La poétique de Tristan Corbière*. 1 vol. in-  
8° de 145 p. — 1961 . . . . . 240,—
- BERG Christian. — *Jean de Boschère ou le mouvement de  
l'attente*. 1 vol. in-8° de 372 p. — 1978 . . . . . 450,—
- BERVOETS Marguerite. — *Œuvres d'André Fontainas*. 1 vol. in-8°  
de 238 p. — 1949 . . . . . 300,—
- BEYEN Roland. — *Michel de Ghelderode ou la hantise du masque*.  
Essai de biographie critique. 1 vol. in-8° de 540 p. — 1971  
Réimp. 1972 et 1980. . . . . 600,—
- BIBLIOGRAPHIE des écrivains français de Belgique. 1881-1960.  
Tome 1 (A-Des) établi par Jean-Marie CULOT. 1 vol. in-8° de  
VII-304 p. — 1958 . . . . . 300,—
- Tome 2 (Det-G) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jean  
WARMOES, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8°  
de XXXIX-219 p. — 1966 . . . . . 300,—
- Tome 3 (H-L) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne  
BLOGIE, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8° de  
XIX-310 p. — 1968. . . . . 420,—
- Tome 4 (M-N) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne  
BLOGIE et R. Van de SANDE, sous la direction de Roger BRU-  
CHER. 1 vol. in-8°, 468 p. — 1972. . . . . 450,—
- BIBLIOGRAPHIE de Franz Hellens, par Raphaël De Smedt.  
Extrait du tome 3 de la Bibliographie des Écrivains français  
de Belgique. i br. in-8° de 36 p. — 1968. . . . . 60,—

BODSON-THOMAS Annie. — <i>L'Esthétique de Georges Rodenbach</i> . 1 vol. 14 × 20 de 208 p. — 1942 .....	250,—
BOUMAL Louis. — <i>Œuvres</i> (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). Réédition, 1 vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939 ..	250,—
BRAET Herman. — <i>L'accueil fait au symbolisme en Belgique</i> . 1885-1900. 1 vol. in-8° de 203 p. — 1967. ....	300,—
BRONCKART Marthe. — <i>Études philologiques sur la langue, le</i> <i>vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin</i> . 1 vol. in-8° de 306 p. — 1933 .....	350,—
BUCHOLE Rosa. — <i>L'Évolution poétique de Robert Desnos</i> . 1 vol. 14 × 20 de 328 p. — 1956 .....	400,—
CHAINAYE Hector. — <i>L'Âme des choses</i> . Réédition 1 vol. 14 × 20 de 189 p. — 1935 .....	200,—
CHAMPAGNE Paul. — <i>Nouvel essai sur Octave Pirmez</i> . I. <i>Sa vie</i> . 1 vol. 14 × 20 de 204 p. — 1952. ....	270,—
CHARLIER Gustave. — <i>Le Mouvement romantique en Belgique</i> . (1815-1850). I. <i>La Bataille romantique</i> . 1 vol. in-8° de 423 p. — 1931. ....	480,—
CHARLIER Gustave. — <i>Le Mouvement romantique en Belgique</i> . (1815-1850). II. <i>Vers un Romantisme national</i> . 1 vol. in-8° de 546 p. — 1948 .....	600,—
CHARLIER Gustave. — <i>La Trage-Comédie Pastorale (1594)</i> . 1 vol. in-8° de 116 p. — 1959 .....	160,—
CHÂTELAIN Françoise. — <i>Une Revue: Durendal. 1894-1919</i> . 1 vol. in-8° de 90 p. — 1983. ....	150,—
CHRISTOPHE Lucien. — <i>Albert Giraud. Son œuvre et son temps</i> . 1 vol. 14 × 20 de 142 p. — 1960 .....	200,—
<i>Pour le Centenaire de COLETTE</i> , textes de Georges Sion, Fran- çoise Mallet-Joris, Pierre Falize, Lucienne Desnoues et Carlo Bronne, 1 plaquette de 57 p., avec un dessin de Jean-Jacques Gailliard .....	80,—
CULOT Jean-Marie. — <i>Bibliographie d'Émile Verhaeren</i> . 1 vol. in- 8° de 156 p. — 1958 .....	200,—
DAVIGNON Henri. — <i>L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert</i> <i>Mockel</i> (Lettres inédites). 1 vol. 14 × 20 de 76 p. — 1955 .....	150,—
DAVIGNON Henri. — <i>Charles Van Lerberghe et ses amis</i> . 1 vol. in-8° de 184 p. — 1952. ....	300,—
DAVIGNON Henri. — <i>De la Princesse de Clèves à Thérèse Des-</i> <i>queyroux</i> . 1 vol. 14 × 20 de 237 p. — 1963 .....	300,—
DEFRENNE Madeleine. — <i>Odilon-Jean Périer</i> . 1 vol. in-8° de 468 p. — 1957 .....	600,—
DE REUL Xavier. — <i>Le roman d'un géologue</i> . Réédition (Préface de Gustave Charlier et introduction de Marie Gevers). 1 vol. 14 × 20 de 292 p. — 1958 .....	350,—

DESONAY Fernand. — <i>Ronsard poète de l'amour. I. Cassandre.</i> 1 vol. in-8° de 282 p. — Réimpression, 1965 .....	360,—
DESONAY Fernand. — <i>Ronsard poète de l'amour. II. De Marie à Genève.</i> 1 vol. in-8° de 317 p. — Réimpression, 1965 .....	450,—
DESONAY Fernand. — <i>Ronsard poète de l'amour. III. Du poète de cour au chantre d'Hélène.</i> 1 vol. in-8° de 415 p. — 1959 .....	540,—
DE SPRIMONT Charles. — <i>La Rose et l'Épée.</i> Réédition. 1 vol. 14 x 20 de 126 p. — 1936 .....	150,—
DOUTREPONT Georges. — <i>Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique.</i> 1 vol. in-8° de 169 p. — 1938 .....	200,—
DUBOIS Jacques — <i>Les Romanciers français de l'Instantané au XIX<sup>e</sup> siècle.</i> 1 vol. in-8° de 221 p. — 1963 .....	300,—
GILLIS Anne-Marie. — <i>Edmond Breuché de la Croix.</i> 1 vol. 14 x 20 de 170 p. — 1957 .....	220,—
GILSOUL Robert. — <i>Les influences anglo-saxonnes sur les lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880.</i> 1 vol. in-8° de 342 p. — 1953 .....	480,—
GIRAUD Albert. — <i>Critique littéraire.</i> Réédition. 1 vol. 14 x 20 de 187 p. — 1951 .....	270,—
GUIETTE Robert. — <i>Max Elskamp et Jean de Bosschère.</i> Correspondance. 1 vol. 14 x 20 de 64 p. — 1963 .....	100,—
GUILLAUME Jean S.J. — <i>Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe.</i> 1 vol. in-8° de 303 p. — 1956 .....	400,—
GUILLAUME Jean S.J. — <i>Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe.</i> 1 vol. in-8° de 108 p. — 1959 .....	200,—
HALLIN-BERTIN Dominique. — <i>Le fantastique dans l'œuvre en prose de Marcel Thiry.</i> 1 vol. in-8° de 226 p. — 1981 .....	360,—
HAUST Jean. — <i>Médecinaire Liégeois du XIII<sup>e</sup> siècle et Médecinaire Namurois du XIV<sup>e</sup></i> (manuscrits 815 et 2700 de Darmstadt). 1 vol. in-8° de 215 p. — 1941 .....	300,—
HEUSY Paul. — <i>Un coin de la Vie de misère.</i> Réédition. 1 vol. 14 x 20 de 167 p. — 1942 .....	200,—
« <i>La Jeune Belgique</i> » (et « <i>La Jeune revue littéraire</i> »). <i>Tables générales des matières</i> , par Charles Lequeux (Introduction par Joseph Hanse). 1 vol. in-8° de 150 p. — 1964 .....	200,—
JAMMES Francis et BRAUN Thomas. — <i>Correspondance</i> (1898-1937). Texte établi et présenté par Daniel Laroche. Introduction de Benoît Braun. 1 vol. in-8° de 238 p. — 1972 .....	360,—
KLINKENBERG Jean-Marie. — <i>Style et Archaisme dans la Légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster</i> , 2 vol. in-8°, 425 p. + 358 p., 1973 .....	750,—
LECOCQ Albert. — <i>Œuvre poétique.</i> Avant-propos de Robert Silvercruys. Images d'Auguste Donnay. Avec des textes inédits. 1 vol. in-8° de 336 p. ....	480,—

- MAES Pierre. — *Georges Rodenbach (1855-1898)*. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. 14 × 20 de 352 p. — 1952 ..... 420,—
- MARET François. — *Il y avait une fois*. 1 vol. 14 × 20 de 116 p. — 1943 ..... 180,—
- MORTIER Roland. — *Le Tableau littéraire de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle*. 1 vol. de 14 × 20 de 145 p. — 1972 ..... 210,—
- MOULIN Jeanine. — *Fernand Crommelynck, textes inconnus et peu connus, étude critique et littéraire, 332 p. in-8°, plus iconographie* — 1974 ..... 420,—
- MOULIN Jeanine. — *Fernand Crommelynck ou le théâtre du paroxysme*. 1 vol. in-8° de 450 p. — 1978 ..... 600,—
- NOULET Émilie. — *Le premier visage de Rimbaud*, nouvelle édition revue et complétée, 1 vol. 14 x 20, 335 p. — 1973 ..... 390,—
- OTTEN Michel. — *Albert Mockel. Esthétique du Symbolisme*. 1 vol. in-8° de 256 p. — 1962 ..... 360,—
- PAQUOT Marcel. — *Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière*. 1 vol. in-8° de 224 p. .... 300,—
- PICARD Edmond. — *L'Amiral*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 95 p. — 1939 ..... 150,—
- PIELTAIN Paul. — *Le Cimetière marin de Paul Valéry (essai d'explication et commentaire)*. 1 vol. in-8° de 324 p. — 1975 .. 450,—
- PIRMEZ Octave. — *Jours de Solitude*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 351 p. — 1932 ..... 420,—
- POHL Jacques. — *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique*. — 1 vol. in-8° de 248 p. — 1962 ..... 300,—
- REICHERT Madeleine. — *Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt*. 1 vol. in-8° de 248 p. — 1933 ..... 320,—
- REIDER Paul. — *Mademoiselle Vallantin*. Réédition (Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen). 1 vol. 14 x 20 de 216 p. — 1959 ..... 250,—
- REMACLE Madeleine. — *L'élément poétique dans « À la recherche du Temps perdu » de Marcel Proust*. 1 vol. in-8° de 213 p. — 1954 ..... 300,—
- RENCHON Hector. — *Études de syntaxe descriptive*. Tome I : *La conjonction « si » et l'emploi des formes verbales*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1967. Réimpression en 1969 ..... 300,—
- Tome II : *La syntaxe de l'interrogation*. 1 vol. in-8° de 284 p. — 1967. Réimpression en 1969 ..... 360,—
- ROBIN Eugène. — *Impressions littéraires* (Introduction par Gustave Charlier). 1 vol. 14 x 20 de 212 p. — 1957 ..... 300,—
- RUBES Jean : *Edmond Vandercammen ou l'architecture du caché* (Essai d'analyse sémantique) 1 vol. in-8° de 91 p. — 1984. .... 150,—

RUELLE Pierre. — <i>Le vocabulaire professionnel du houilleur borain</i> . 1 vol. in-8° de 200 p. — 1953. Réédition en 1981 . . . . .	320,—
SANVIC Romain. — <i>Trois adaptations de Shakespeare : Mesure pour Mesure, Le Roi Lear, La Tempête</i> . Introduction et notices de Georges Sion. 1 vol. in-8° de 382 p. . . . .	450,—
SCHAEFFER Pierre-Jean. — <i>Jules Destrée</i> . Essai biographique. 1 vol. in-8° de 420 p. — 1962 . . . . .	540,—
SEVERIN Fernand. — <i>Lettres à un jeune poète</i> , publiées et commentées par Léon Kochnitzky. 1 vol. 14 × 20 de 132 p. — 1960 . . . . .	180,—
SKENAZI Cynthia. — <i>Marie Gevers et la nature</i> , 1 vol. in-8° de 260 p. — 1983 . . . . .	450,—
SOREIL Arsène. — <i>Introduction à l'histoire de l'Esthétique française</i> (troisième édition revue et augmentée). 1 vol. in-8° de 172 p. — 1966 . . . . .	240,—
TERRASSE Jean. — <i>Jean-Jacques Rousseau et la quête de l'âge d'or</i> . 1 vol. in-8° de 319 p. — 1970 . . . . .	400,—
THIRY Claude. — <i>Le Jeu de l'Étoile du manuscrit de Cornillon</i> . 1 vol. in-8° de 170 pp. — 1980 . . . . .	300,—
THOMAS Paul-Lucien. — <i>Le Vers moderne</i> . 1 vol. in-8° de 274 p. — 1943 . . . . .	300,—
VANDRUNNEN James. — <i>En pays wallon</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 241 p. — 1935 . . . . .	300,—
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>Histoire d'un livre : « Un Mâle », de Camille Lemonnier</i> . 1 vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961 . . . . .	240,—
VANZYPE Gustave. — <i>Itinéraires et portraits</i> . Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen. 1 vol. 14 × 20 de 184 p. — 1969 . . . . .	200,—
VERMEULEN François. — <i>Edmond Picard et le réveil des Lettres belges (1881-1898)</i> . 1 vol. in-8° de 100 p. — 1935 . . . . .	140,—
VIVIER Robert. — <i>Et la poésie fut langage</i> . 1 vol. 14 × 20 de 232 p. — 1954. Réimpression en 1970 . . . . .	300,—
VIVIER Robert. — <i>Traditore</i> . 1 vol. in-8° de 285 p. — 1960 . . . . .	360,—
« LA WALLONIE ». — <i>Table générale des matières</i> (juin 1886 à décembre 1892) par Ch. LEQUEUX. — 1 vol. in-8° de 44 p. — 1961 . . . . .	95,—
WARNANT Léon. — <i>La Culture en Hesbaye liégeoise</i> . 1 vol. in-8° de 255 p. — 1949 . . . . .	300,—
WILLAIME Élie. — <i>Fernand Severin. — Le poète et son Art</i> . 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1941 . . . . .	300,—
WYNANT Marc. — <i>La genèse de « Meurtres » de Charles Plisnier</i> . 1 vol. in-8° de 200 p. — 1978 . . . . .	250,—

**Livres épuisés**

BAYOT Alphonse : *Le Poème moral.*

BRUCHER Roger : *Maurice Maeterlinck, l'œuvre et son audience.* (bibliographie).

COMPÈRE Gaston : *Le Théâtre de Maurice Maeterlinck.*

DELBUILLE Maurice : *Sur la genèse de la Chanson de Roland.*

DONEUX Guy : *Maurice Maeterlinck. Une poésie. Une sagesse. Un homme.*

DOUTREPONT Georges : *La littérature et les médecins en France.*

ÉTIENNE Servais : *Les Sources de « Bug-Jargal ».*

FRANÇOIS Simone : *Le Dandysme et Marcel Proust* (De Brummel au Baron de Charlus).

GILSOUL Robert : *La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours.*

GUILLAUME Jean : *La poésie de Van Lerberghe.*

GUILLAUME Jean : *« Les Chimères » de Nerval.*

HANSE Joseph : *Charles De Coster.*

HOUSSA Nicole : *Le souci de l'expression chez Colette.*

LEJEUNE Rita : *Renaut de Beaujeu. Le lai d'Ignaure ou Lai du prisonnier.*

LEMONNIER Camille : *Paysages de Belgique.*

MICHEL Louis. — *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse.*

REMACLE Louis : *Le parler de La Gleize.*

SOSSET LL. : *Introduction à l'œuvre de Charles De Coster.*

VANWELKENHUYZEN Gustave : *L'influence du naturalisme français en Belgique.*

VIVIER Robert : *L'originalité de Baudelaire.*

WILMOTTE Maurice : *Les origines du Roman en France.*

*En outre, la plupart des communications et articles publiés dans le Bulletin depuis sa création existent en tirés à part.*

*Le présent tarif annule les précédents.*